Mai 2012 - n°200

FRuiTROP

Version française

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD − Toute reproduction interdite

LE BON GOÛT DE NOS RÉGIONS

www.bananeguadeloupemartinique.com

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

ORIGINE GUADELOUPE QUALITÉ

ORIGINE MARTINIQUE QUALITÉ

CAMPAGNE CO-FINANCÉE PAR L'UNION EUROPÉENNE ET L'OFFICE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE AGRICOLE D'OUTRE-MER

ODEADOM

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ALIMENTATION DE LA PÊCHE DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11.....200

Mars 1994 - Mai 2012 ! Dix-huit années de parution ! 200 numéros ciselés, une multitude d'articles érudits sur tout ce que notre Terre fructifie, un foisonnement d'informations traitées avec un professionnalisme scrupuleux sur ces productions si chères à nos palais et si précieuses à notre équilibre. Une mine de ressources documentaires sur les modes et les filières de production, les industries de transformation, la géographie et l'économie de leurs exportations. Une myriade de chiffres, de ratios, de statistiques, de commentaires et de connaissances maîtrisées sur l'actualité régulière des marchés et les volumes de production mondiale ! Voilà ***FruiTrop*** *! Une belle revue aussi, esthétique, riche en photos appétissantes, aux couleurs sucrées de la gourmandise ! Une revue débordante d'un enthousiasme jamais démenti, celui d'une petite équipe, emmenée avec passion, sous l'oeil bienveillant d'Hubert de Bon, depuis le temps de l'IRFA jusqu'à celui du CIRAD, par Denis Loeillet, Françoise Fajac et Alain Guyot, avec le traducteur Simon Barnard pour la version anglaise, rejoints plus tard par Catherine Sanchez, Eric Imbert, Caroline Dawson et leurs complices Pierre Gerbaud, Cécilia Céleyrette, Thierry Paqui ou Richard Bright, et d'autres aussi. Voici venu le temps de la majorité et de la maturité pour cette excellente revue lue chaque mois par 15 000 professionnels de 50 pays. 18 ans, 200e numéro ! Un beau succès, un bel exemple à suivre et à poursuivre. Bon anniversaire et bon vent* ***FruiTrop*** *!*

Gérard Matheron*,*
Président Directeur Général du CIRAD

Editeur
Cirad
TA B-26/PS4
34398 Montpellier cedex 5, France
Tél : 33 (0) 4 67 61 71 41
Fax : 33 (0) 4 67 61 59 28
Email : odm@cirad.fr
http://passionfruit.cirad.fr

Directeur de publication
Hubert de Bon

Directeurs de la rédaction
Denis Loeillet et Eric Imbert

Rédactrice en chef
Catherine Sanchez

Infographie
Martine Duportal

Iconographie
Régis Domergue

Site internet
Unité multimédia (Cirad)

Chef de publicité
Eric Imbert

Abonnements
odm@cirad.fr

Traducteur
Simon Barnard

Imprimeur
Impact Imprimerie
n°483 ZAC des Vautes
34980 Saint Gély du Fesc, France

Deux versions française et anglaise

ISSN
Français : 1256-544X / Anglais : 1256-5458

CPPAP
Fra. : 0711 E 88281 / Ang. : 0711 R 88282

© Copyright Cirad

Tarif abonnement annuel
220 euros HT / 11 numéros par an

Ce document est réalisé par l'Observatoire des marchés du département PERSYST du CIRAD à l'usage exclusif des abonnés. Les données présentées sont de source fiable, mais le CIRAD ne peut être tenu responsable de toute erreur ou omission. Les prix publiés ne peuvent être en aucun cas considérés comme des prix de transaction. Leur but est d'éclairer sur les tendances et les évolutions à moyen et long terme des marchés. Cette publication est protégée par copyright, tous droits de reproduction et de distribution interdits.

Sommaire

En direct des marchés

p. 2 **AVRIL 2012**

- **Banane :** La banane brésilienne Prata du Minas Gerais bientôt à l'assaut du marché mondial — Renforcement des contrôles sanitaires pour la banane sur fond de querelle territoriale en Chine — Consommation de banane au 1er bimestre 2012 : stable dans l'UE, en hausse aux USA.
- **Avocat :** Les portes du marché brésilien s'ouvrent à l'avocat chilien — Campagne record en 2011-12 pour l'avocat du Mexique — Une poche en polyoléfine pour allonger la durée de vie de l'avocat.
- **Exotiques** (ananas, litchi, mangue) : Marché européen du litchi en mars et avril 2012 — Coup de vent sur la mangue mexicaine.
- **Agrumes** (orange, petits agrumes et pomelo) : L'interprofession brésilienne de l'orange sort des limbes ? — Campagne marocaine de petits agrumes 2011-12 : de bons volumes malgré un petit recul — Vers une campagne de pomelo d'été plus légère qu'en 2011 — L'Afrique du Sud en passe d'élargir sa gamme export d'agrumes vers la Corée du Sud.
- **Fret maritime**

E. Imbert, D. Loeillet, C. Dawson, P. Gerbaud, T. Paqui, R. Bright

Le point sur...

p. 9

- **Campagne européenne de fruits à noyau —** Premiers éléments de récolte 2012
Cécilia Céleyrette

Dossier du mois préparé par Denis Loeillet : BANANE

p. 11

- **Marché européen de la banane :** poussée des origines dollar en 2011
- **Marché de la banane aux Etats-Unis :** bien sous tous rapports
- **Marché de la banane en Russie :** pourvu que ça dure !
- **Consommation européenne de banane :** du bon et du beaucoup moins bon
- **Marché de la banane en France :** objectif : + 150 000 tonnes !
- **Marché de la banane en Espagne :** un petit peu plus près des étoiles
- **Fiche pays producteur :** la banane en République dominicaine
- **Marché de la banane biologique :** la massification d'un marché de niche
- **Panorama statistique mondial :** production, importation, exportation
- **Maladies et ravageurs**
- **Défauts de qualité**
- **La diversité génétique des bananiers**

Prix de gros en Europe

p. 79 **AVRIL 2012**

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD − Toute reproduction interdite

Banane

Avril 2012

Cette année, comme souvent, avril n'aura pas été un mois de dégradation et de rupture de tendance. Pourtant, la demande ne s'est pas montrée particulièrement dynamique, malgré des fruits de saison peu présents et des conditions météorologiques quasi automnales, plutôt favorables à la consommation. Les ventes semblent avoir pâti de prix de détail assez soutenus et du niveau qualitatif de certaines origines parfois hétérogène. Elles ont été particulièrement lentes en Europe du Sud et inférieures à la normale en Allemagne. Cependant, l'offre s'est montrée plutôt légère. Pourtant, les arrivages d'Afrique ont été soutenus, en particulier par rapport à l'année dernière où des troubles politiques avaient limité les exportations ivoiriennes. De même, les livraisons antillaises se sont élargies avec la progression saisonnière de la production. De leur côté, les livraisons de banane dollar ont été déficitaires, malgré le retour de la Colombie à un niveau d'apport moyen après un mois de mars léger. Les conditions météorologiques ont pesé sur la productivité équatorienne et les exportations ont été très sensiblement déficitaires quel que soit le marché considéré. Ainsi, les prix se sont maintenus à un niveau supérieur à la moyenne dans l'UE, en particulier en Europe du Nord et de l'Est. En revanche, le marché est resté très difficile en Espagne malgré des volumes canariens modérés.

EUROPE DU NORD — PRIX IMPORT

Avril 2012 euro/colis	Comparaison	
	mois précédent	moyenne des 2 dernières années
16.10	- 1 %	+ 16 %

© Régis Domergue

■ **Renforcement des contrôles sanitaires pour la banane sur fond de querelle territoriale en Chine.** Les Philippines sont-elles en passe de perdre leur quatrième marché ? Le renforcement des contrôles sanitaires imposé depuis début mars par les autorités chinoises pose de sérieux problèmes aux exportateurs de l'archipel, qui voient leurs marchandises bloquées dans les ports de l'Empire du Milieu. Officieusement, il semble que l'industrie bananière philippine fasse les frais d'une résurgence de la querelle territoriale opposant depuis plus de trente ans le pays à la Chine au sujet des îles Spratly, riches en pétrole et en gaz. Les Philippines figurent parmi les trois principaux exportateurs de banane au monde, avec des expéditions d'environ 2 millions de tonnes par an, dont 200 000 à 250 000 t destinées à la Chine.

Source : Reefer Trends

■ **La banane brésilienne Prata du Minas Gerais bientôt à l'assaut du marché mondial.** Selon le président de l'association des producteurs de cet état, le programme d'aide à l'export bientôt mis en place par les autorités fédérales devrait permettre à la Prata de prendre pied sur le marché européen et au Moyen-Orient en 2013. Luis Raymondo de Souza considère que la plus grande durée de vie après récolte de cette variété est un atout majeur par rapport à la Cavendish. Dans le même temps, les producteurs de l'état de Sao Paulo font pression sur le gouvernement fédéral pour bloquer les pourparlers engagés par le président Correa durant l'été 2011 sur l'ouverture du marché brésilien à la banane originaire d'Equateur. O tempora, O mores...

Source : FoodNews

© Clio Delanoue

EUROPE

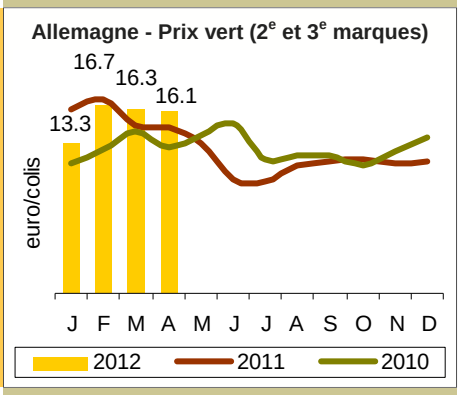

EUROPE — PRIX DETAIL

Pays	Avril 2012		Comparaison	
	type	euro/kg	Mars 2012	moyenne des 2 dernières années
France	normal	1.60	+ 4 %	+ 2 %
	promotion	1.36	+ 10 %	- 1 %
Allemagne	normal	1.37	- 2 %	+ 3 %
	discount	1.25	+ 1 %	+ 8 %
UK (en £/kg)	conditionné	1.24	+ 2 %	+ 3 %
	vrac	0.70	- 2 %	- 16 %
Espagne	plátano	1.74	- 4 %	- 7 %
	banano	1.39	0 %	- 4 %

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

Banane

ETATS UNIS

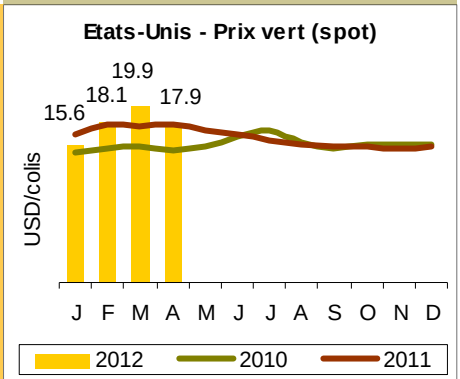

USA — PRIX IMPORT		
Avril 2012 USD/colis	Comparaison	
	mois précédent	moyenne des 2 dernières années
17.90	- 10 %	+ 9 %

RUSSIE

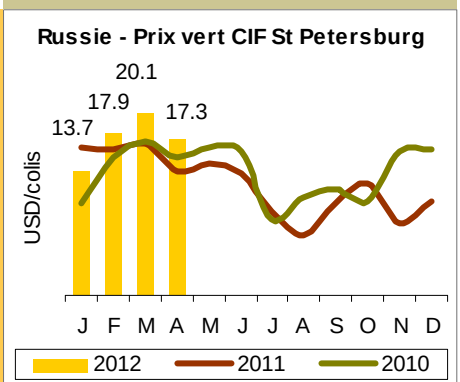

RUSSIE — PRIX IMPORT		
Avril 2012 USD/colis	Comparaison	
	mois précédent	moyenne des 2 dernières années
17.90	- 10 %	+ 9 %

CANARIES

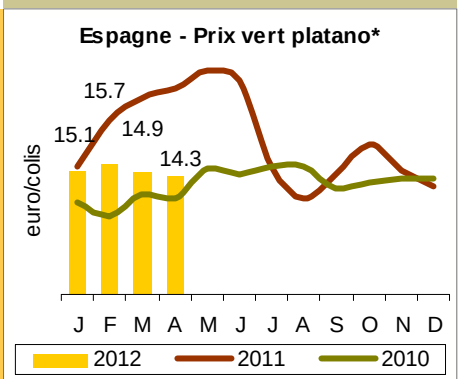

CANARIES — PRIX IMPORT*		
Avril 2012 euros/colis	Comparaison	
	mois précédent	moyenne des 2 dernières années
14.30	- 4 %	- 21 %

* équivalent colis 18.5 kg

■ Consommation de banane au 1er bimestre 2012 : stable dans l'UE, en hausse aux USA. Alors qu'on dit souvent que l'élasticité de la demande est nulle vis-à-vis du prix de détail tant la banane est la référence la moins chère du rayon fruits et légumes, force est de constater qu'elle est forte vis-à-vis du prix import. Le marché européen nous en donne à nouveau la preuve. Alors que l'offre est relativement contrainte par des problèmes météorologiques, notamment en Equateur, le prix vert affiche de très belles performances. Le monitoring des volumes commercialisés dans l'UE, réalisé par le CIRAD, montre que si les importations de janvier 2012 ont été supérieures de 2 % à la moyenne triennale 2009-10-11, elles ont reflué en février de 2 %. Pendant ce temps, le prix import en Allemagne (source CIRAD) a progressé de 13 % en janvier et de 25 % en février (par rapport à 2009-10-11) ! Si l'on ajoute la production européenne, le premier bimestre passe en positif avec un approvisionnement total de l'ordre de 850 000 t, soit 1 % de plus que la moyenne triennale. Les poids lourds de la production européenne retrouvent leurs niveaux traditionnels, après une fin 2010 et un début 2011 très perturbés par des dégâts en tout genre. Côté importations dollar, l'Equateur est toujours à la peine (- 8 000 t par rapport à 2011), mais le déficit de volumes est largement compensé par le Costa Rica (+ 13 000 t), alors que la Colombie est stable. Les ACP s'en sortent plutôt bien : + 1 % sur les deux premiers mois. Une fois n'est pas coutume, le Cameroun (+ 21 %), Belize (+ 22 %) et le Surinam (+ 66 %) animent ce groupe ACP et non pas la République dominicaine (- 4 000 t, soit - 9 %). Attention de relativiser ces résultats flatteurs, car le début 2011 (année de comparaison) avait été très difficile pour ces origines.

La consommation aux Etats-Unis au cours du 1er bimestre 2012 a été très bien orientée : 620 000 t. Elle progresse de 4 % grâce à une augmentation substantielle des importations directes (+ 3 %) et à une forte réduction des réexportations vers le Canada (- 4 %). Guatemala, Honduras et Colombie retrouvent le chemin de la croissance, avec respectivement + 22 %, + 43 % et + 13 %. Equateur et Costa Rica sont à la peine avec des chutes respectives de 25 % et 12 %. Les prix aux Etats-Unis restent très bien orientés (17.6 USD/carton contre 17.4 en 2011 et 15 en 2010), confirmant que le marché américain fonctionne aux antipodes du marché européen et qu'il y a toujours une possibilité d'améliorer le prix au stade vert sans impact négatif sur la demande.

Source : CIRAD

Banane - Janvier à février 2012 (provisoire)				
tonnes	2010	2011	2012	Ecart 2012/2011
UE-27 — Approvisionnement total	850 331	824 579	848 242	+ 3 %
Total import, dont	754 534	737 901	746 812	+ 1 %
NPF	594 960	594 624	602 280	+ 1 %
ACP Afrique	92 224	80 483	77 568	- 4 %
ACP autres	67 349	62 794	66 965	+ 7 %
Total UE, dont	95 797	86 678	101 430	+ 17 %
Martinique	26 223	16 542	25 891	+ 57 %
Guadeloupe	7 735	6 576	9 537	+ 45 %
Canaries	58 804	60 053	62 495	+ 4 %
USA — Importations	658 039	677 928	700 288	+ 3 %
Réexportations	80 862	82 514	79 546	- 4 %
Approvisionnement net	577 177	595 414	620 742	+ 4 %

Sources UE : CIRAD, EUROSTAT (hors production UE locale) / Source USA : douanes USA

EUROPE — VOLUMES IMPORTES — AVRIL 2012			
Origine	Comparaison		
	Mars 2012	Avril 2011	cumul 2012 par rapport à 2011
Antilles	↗	+ 22 %	+ 29 %
Cameroun/Ghana	↗	+ 83 %	+ 26 %
Surinam	=	- 12 %	+ 24 %
Canaries	↘	+ 16 %	+ 8 %
Dollar :			
Equateur	↘	- 17 %	- 1 %
Colombie*	↗	+ 23 %	+ 3 %
Costa Rica	=	nd	nd

Estimation réalisée grâce à des sources professionnelles / * total toutes destinations

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

Avocat

Avril 2012

Le marché du Hass est resté exceptionnel durant la première quinzaine. Les opérations de Pâques continuaient de doper les ventes en début de mois, alors que l'approvisionnement restait modéré (bons volumes d'Israël, mais net déclin de l'Espagne et développement du Pérou n'intervenant qu'en fin de mois). Dans ce contexte, les prix sont restés très soutenus, à un niveau rarement enregistré même à cette période généralement favorable. Le marché s'est progressivement dégradé par la suite. La demande s'est nettement ralentie (prix de détail dissuasifs) alors que l'offre s'est élargie, la fin de campagne des origines d'hiver étant plus que compensée par le développement précoce des origines de l'hémisphère Sud. Le marché du vert n'a absolument pas tiré parti de cette situation, même durant la première quinzaine. La demande, très lente malgré le manque de Hass, et les importants volumes d'Afrique du Sud ont fait sombrer les prix à un niveau très inférieur à la moyenne.

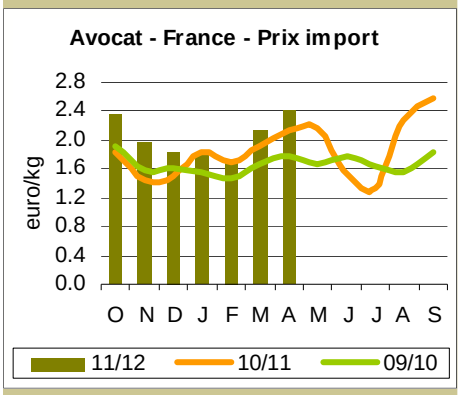

■ **Les portes du marché brésilien s'ouvrent à l'avocat chilien.** Le décret autorisant l'accès des avocats chiliens à tout le territoire de la fédération a été publié au journal officiel du 20 avril 2012. Les fruits doivent être accompagnés d'un certificat phytosanitaire garantissant l'absence de *Pseudococcus calceolariae* (cochenille farineuse) et de *Brevipalpus chilensis* (acarien). Les avocats chiliens bénéficient d'une exemption de droit de douane, contrairement à ceux d'autres pays fournisseurs taxés à 10 %.

Source : InfoHass

■ **Campagne record en 2011-12 pour l'avocat du Mexique.** C'est le pronostic du président de l'APEAM, association qui regroupe les professionnels du secteur de l'avocat du Michoacán. Selon lui, les envois durant la période juillet 2011-juin 2012 devraient totaliser 450 000 t, soit pratiquement 50 000 t de plus que le précédent record établi durant la saison 2008-09. Ainsi, l'avocat conforterait sa place de 4e produit agroindustriel le plus exporté du pays. Une fois de plus, c'est la croissance des envois vers le marché des Etats-Unis qui devrait expliquer l'essentiel de cette hausse. Les 350 000 t pronostiquées dépasseraient de près de 40 000 t le précédent plafond atteint là encore en 2008-09. Les exportations vers les autres marchés de la planète se maintiendraient à environ 100 000 t, niveau proche de celui des campagnes précédentes. Le naufrage du marché européen serait de plus en plus complet : les envois ne devraient même pas atteindre les 3 000 t enregistrées en 2010-11, alors que le Mexique était encore au milieu de la décennie 2000 un fournisseur clé du marché d'hiver.

Source : APEAM

■ **Une poche en polyoléfine pour allonger la durée de vie de l'avocat.** Une poche plastique, mise au point par un chercheur de l'Université Catholique de Valparaíso, permettrait de multiplier par plus de deux la durée de vie post-récolte de l'avocat. Cette innovation repose sur les propriétés de perméabilité sélective aux gaz du matériau utilisé, le polyoléfine (polymère d'alcènes tel que l'éthylène). Autre avantage : la conservation peut s'effectuer à des températures plus élevées qu'à l'heure actuelle et avec une perte de poids liée à la dessiccation plus limitée. Le procédé, en cours de brevet, est encore en phase de test.

Source : InfoHass

PRIX

Variétés	Prix moyen mensuel euros/colis	Par rapport à moyenne des 2 dernières années
Vertes	5.25-5.75	- 9 %
Hass	10.50-11.00	+ 24 %

VOLUMES

Variétés	Comparaison	
	mois précédent	moyenne des 2 dernières années
Vertes	↗	+ 21 %
Hass	↗	+ 9 %

Avocat — Mexique — Exportations

en tonnes	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11
Total	256 236	308 368	400 987	370 927	364 457
US	172 132	231 740	315 620	274 329	283 814
Japon	22 799	23 588	25 330	34 473	35 159
Canada	16 586	18 143	20 474	25 435	22 687
UE	8 940	12 445	13 434	10 807	3 155
Autres	35 779	22 452	26 128	25 883	19 642

Sources : douanes mexicaines, InfoHass

VOLUMES

Origines	Comparaison		Observations	Cumul / moyenne cumul des 2 dernières années
	mois précédent	moyenne des 2 dernières années		
Afr. du Sud	↗↗	+ 152 %	Démarrage très rapide de la saison et volumes de Fuerte soutenus dès la deuxième décade. Apports de Hass demeurant limités.	+ 152 %
Israël	↘	+ 40 %	Volumes de Hass nettement supérieurs à la moyenne, malgré un net déclin durant la deuxième quinzaine. Volumes de variétés vertes modérés.	+ 4 %
Espagne	↘	- 28 %	Volumes de Hass nettement inférieurs à la moyenne suite à un écroulement des apports après les fêtes de Pâques.	- 10 %
Kenya	↗	- 30 %	Arrivages nettement inférieurs à la moyenne. Développement précoce du Hass, mais net recul des apports de Fuerte.	- 18 %
Pérou	↗	+ 29 %	Développement précoce de la saison de Hass et volumes assez soutenus à partir de mi-avril. Apports de variétés vertes très limités.	+ 15 %

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

Ananas

Avril 2012

En avril, le marché de l'ananas a évolué de façon différente avant et après Pâques. Avant Pâques, sur la lancée de mars, l'offre a été fortement perturbée. Ainsi, à la veille du long week-end pascal, peu d'opérateurs avaient reçu les fruits qu'ils attendaient. Ils n'ont cependant pas cherché à tirer avantage de la situation, gardant à l'esprit la gestion des stocks d'après les fêtes. Après Pâques, comme on pouvait s'y attendre, la demande a été beaucoup moins soutenue, mais le pire a été évité car, contre toute attente, l'offre était à la baisse. On a alors distingué deux types de marché : ceux où la demande intérieure soutenue parvenait à absorber les quelques volumes mis en marchés et ceux où la léthargie de la demande intérieure contribuait à augmenter la constitution de stocks. La demande s'est considérablement dégradée en fin de mois du fait des congés scolaires et du mauvais temps, peu propice à la relancer.

L'offre de Cayenne, toujours confidentielle, s'est plutôt bien vendue tant que coloration et qualité étaient irréprochables. La baisse des prix observée en fin de mois correspondait au fléchissement de la demande, mais également à une qualité moins régulière.

Bonne situation dans l'ensemble sur le marché avion, même si on distinguait facilement deux périodes. Au cours de la première quinzaine, avec la progression de l'offre en vue de Pâques, le marché a été surchargé et les ventes plus difficiles, certaines se faisant même en PAV pour désengorger le marché. Au cours de la deuxième quinzaine, l'offre globale a fortement baissé, notamment celle du Bénin, permettant de relancer la demande. Les ventes de Pain de sucre, également disponible en quantité limitée, se sont faites entre 1.90 et 2.05 euros/kg.

Nette augmentation de l'offre de Victoria avant Pâques, avec des ventes assez mitigées. La forte baisse de l'offre de la Réunion après Pâques n'a pas profité aux fruits de Maurice, de qualité moins régulière.

EUROPE

ANANAS — PRIX IMPORT

Semaines 14 à 17	Min	Max
Par avion (euro/kg)		
Cayenne lisse	1.70	1.95
Victoria	3.00	3.60
Par bateau (euro/colis)		
Cayenne lisse	6.00	8.50
Sweet	5.50	9.50

Mangue

Avril 2012

Avril a été une période charnière pour l'approvisionnement européen de mangue. La rapide diminution des apports du Pérou, qui dominaient le marché depuis le début de l'année, a laissé progressivement la place à un nombre plus important de fournisseurs. La campagne des pays d'Afrique de l'Ouest a démarré lentement, avec des expéditions surtout composées d'Amélie livrées en quantité limitée. Le Brésil a accru ses envois ainsi que des origines d'Amérique centrale comme le Costa Rica. La multiplication des origines, l'éventail plus large de variétés et la qualité plus diversifiée étaient de nature à rendre les ventes plus complexes. En début de mois, les conditions de marché restaient relativement fermes compte tenu de la préparation des fêtes de Pâques, période où la consommation est traditionnellement plus active. On notera toutefois des écarts de prix sensibles pour les fruits du Pérou en raison d'une qualité disparate. Au lendemain de Pâques, la demande fléchissait, entraînant le marché dans une tendance baissière.

La raréfaction de la demande face à des apports plus diversifiés entraînait la baisse des cours des mangues bateau, plus nette pour les origines africaines, les Amélie étant plus difficiles à valoriser. Les premières Kent d'Afrique de l'Ouest étaient mises en marché en fin de mois à prix élevés, mais rapidement orientés à la baisse. Le Brésil assurait parallèlement un approvisionnement régulier, principalement écoulé en Europe du Nord.

Les prix étaient soutenus pour les mangues avion du Pérou en début de mois grâce à la bonne demande de Pâques. Ils fléchissaient ensuite en raison d'une baisse de la demande et du développement d'origines concurrentes (Afrique de l'Ouest et Costa Rica). Les fortes livraisons de Côte d'Ivoire en seconde quinzaine perturbaient aussi le marché, entraînant les cours des origines présentes dans une baisse plus ou moins marquée selon les variétés et la qualité. Face à l'afflux de mangues ivoiriennes, les fruits du Mali, du Burkina Faso et du Costa Rica trouvaient plus difficilement preneur.

EUROPE

MANGUE — ESTIMATIONS DES ARRIVAGES — en tonnes

Semaines 2012	14	15	16	17
Par avion				
Pérou	140	80	30	10
Mali	20	50	50	80
Burkina Faso	10	20	30	40
Côte d'Ivoire	-	20	80	100
Costa Rica	5	5	5	5
Par bateau				
Brésil	1 740	1 740	1 400	1 400
Pérou	2 240	2 420	1 380	220
Côte d'Ivoire	-	-	-	1 100

MANGUE — PRIX IMPORT SUR LE MARCHE FRANCAIS — en euros

Semaines 2012		14	15	16	17	Moyenne avril 2012	Moyenne avril 2011
Par avion (kg)							
Pérou	Kent	4.00-5.00	4.50	4.00-5.00	4.00	4.10-4.60	3.10-3.90
Mali	Amélie	2.80-3.00	2.80	2.60-2.80	2.50-2.80	2.70-2.85	2.40-2.50
Mali	Valencia	3.50-3.80	3.00-3.50	2.50-3.50	2.50-3.00	2.90-3.45	2.45-3.10
Mali	Kent	4.00-4.50	3.50-4.50	3.00-3.80	3.00-3.50	3.40-4.05	3.00-3.50
Burkina Faso	Amélie	2.80	2.50-2.80	2.50	2.50	2.60-2.65	2.00-2.15
Burkina Faso	Kent	4.00-4.50	4.00	3.50-3.60	3.00-3.50	3.60-3.90	2.65-3.10
Costa Rica	Cavallini	4.00-4.50	4.00	4.00-4.50	4.00-4.50	4.00-4.40	3.50-4.05
Côte d'Ivoire	Kent	-	-	4.50-4.80	4.00-4.50	4.25-4.65	3.50-4.25
Par bateau (colis)							
Pérou	Kent	4.00-6.00	4.00-5.50	4.00-5.00	4.00-5.00	4.00-5.40	4.90-6.35
Côte d'Ivoire	Amélie	5.00-5.50	5.00-5.50	3.00-4.00	3.00-4.00	4.00-4.75	nd
Côte d'Ivoire	Kent	-	-	-	6.00	6.00	nd

ANANAS — PRIX IMPORT EN FRANCE — PRINCIPALES ORIGINES

Semaines 2012		14	15	16	17
Par avion (euro/kg)					
Cayenne lisse	Bénin	1.80-1.90	1.80-1.85	-	1.80-1.90
	Cameroun	1.70-1.90	1.70-1.85	1.80-1.95	1.70-1.90
	Ghana	1.75-1.90	1.75-1.85	1.80-1.85	1.80-1.85
	Côte d'Ivoire	1.75-1.80	1.75-1.85	-	-
Victoria	Réunion	3.00-3.50	3.00-3.50	3.50	3.50
	Maurice	3.00-3.30	3.00-3.60	3.00-3.40	3.00
Par bateau (euro/colis)					
Cayenne lisse	Côte d'Ivoire	8.00-8.50	8.00-8.50	8.00-8.50	6.00-8.00
Sweet	Côte d'Ivoire	7.50-9.50	7.50-9.00	7.00-8.50	6.50-8.50
	Cameroun	7.50-9.50	7.50-9.00	7.00-8.50	6.50-8.50
	Ghana	7.50-9.50	7.50-9.00	7.00-8.50	6.50-8.50
	Costa Rica	7.50-8.50	7.00-8.00	5.50-7.50	6.00-7.50

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

Orange

Avril 2012

Le marché est resté difficile, en particulier en orange de table. L'offre de Lanelate espagnole s'est allégée, la saison amorçant un déclin précoce en fin de mois. Pour autant, les prix n'ont pas décollé du niveau plancher atteint le mois précédent, tant au stade import qu'au stade production. Dans ce contexte lourd, la campagne de Valencia d'Espagne a démarré très progressivement et les prix se sont maintenus au niveau de ceux de la campagne précédente. Les exportateurs marocains se sont concentrés sur le marché russe en raison du niveau des cours pratiqués dans l'UE.

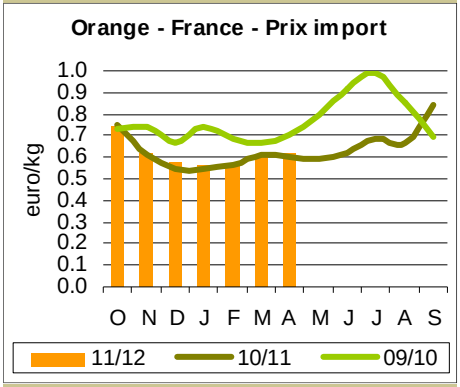

	Type	Prix moyen mensuel euros/colis 15 kg	Par rapport à moyenne des 2 dernières années
PRIX	Orange de table	9.00-9.50	- 8 %
	Orange à jus	9.00-9.50	0 %

	Type	Comparaison	
		mois précédent	moyenne des 2 dernières années
VOLUMES	Orange de table	=↘	- 8 %
	Orange à jus	↗	- 8 %

■ L'interprofession brésilienne de l'orange sort-elle des limbes ? Consecitrus semble prendre corps après des années de discussions. C'est ce que laisse penser le projet de statut signé le 18 avril par les professionnels de l'industrie du jus (Citrus BR) et un des principaux syndicats de producteurs (SRB). Pour Christian Lohbauer, président de citrus BR, c'est tout simplement « une refonte des structures de la production brésilienne d'agrumes » qui se met en place. L'ambition de cette nouvelle structure, qui doit encore être approuvée par la commission antitrust brésilienne, est d'apporter une réponse commune aux problèmes de commercialisation, de répartition de la valeur ajoutée (mise en place d'un prix de référence) et aux défis sanitaires auxquels sont confrontés les professionnels.

Source : FoodNews

■ Campagne marocaine de petits agrumes 2011-12 : de bons volumes malgré un léger recul. Les exportations n'auront pas égalé le record à près de 350 000 t établi en 2010-11. Cependant, les 342 000 t expédiées font de cette campagne la deuxième plus importante en volume de l'histoire de l'agrumiculture marocaine. La clémentine Fine a continué de représenter près des deux tiers des envois. La tendance à la croissance du verger de Nadorcott transparaît cette année encore dans les exportations qui dépassent pour la première fois 40 000 t. Le potentiel export de cette variété devrait dépasser 100 000 t d'ici quatre à cinq ans, l'implantation des vergers dans des zones isolées garantissant l'absence de pépins. Cette campagne confirme aussi la stagnation de la production de Nour, qualitativement intéressante mais prise en sandwich entre la clémentine Fine et le Nadorcott.

Source : CIRAD

© Eric Imbert

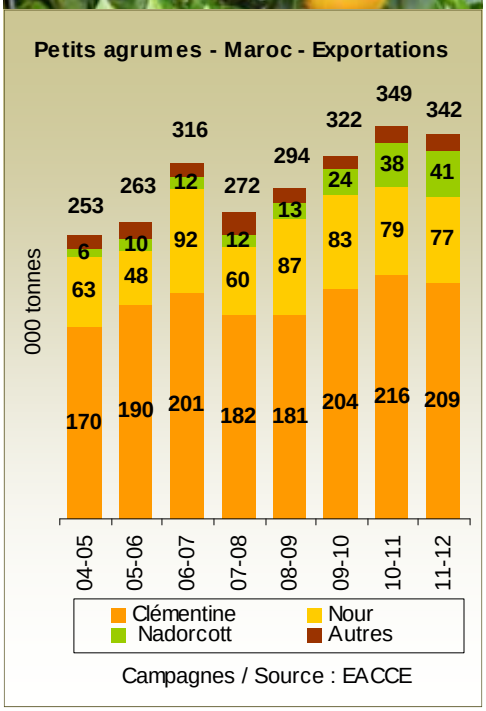

	Variétés par origines	Comparaison		Observations	Cumul / moyenne cumul des 2 dernières années
		mois précédent	moyenne des 2 dernières années		
VOLUMES	Groupe Navelate d'Espagne	=↘	- 8 %	Apports légèrement inférieurs à la moyenne en raison d'un déclin assez précoce de la saison.	+ 1 %
	Valencia Late d'Espagne	↗↗	+ 2 %	Premiers volumes significatifs en début de mois, puis développement relativement lent.	- 23 %
	Maroc Late du Maroc	=	- 22 %	Arrivages très limités dans l'UE du fait des conditions de marché. Exportations concentrées vers la Russie.	- 41 %

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

Pomelo

Avril 2012

Le marché ne s'est montré que satisfaisant, malgré un sous-approvisionnement prononcé. Contrairement aux autres années, la campagne floridienne s'est terminée très précocement dès le début du mois, avec des niveaux de prix soutenus. Dans ce contexte favorable, les ventes de pomelo méditerranéen se sont accélérées. Cependant, la demande n'a été que moyenne, d'autant que la qualité de certains lots laissait parfois à désirer. Par ailleurs, l'approvisionnement s'est montré d'un assez bon niveau, malgré le déclin de la campagne espagnole. Le retour de la Turquie, initié en mars, s'est confirmé. De plus, les exportateurs israéliens, qui disposaient encore de volumes significatifs, ont accéléré leur rythme d'envoi. Les prix se sont raffermis, mais sans atteindre de niveau record. Le pomelo corse a continué de bénéficier d'une bonne demande sur un marché de niche.

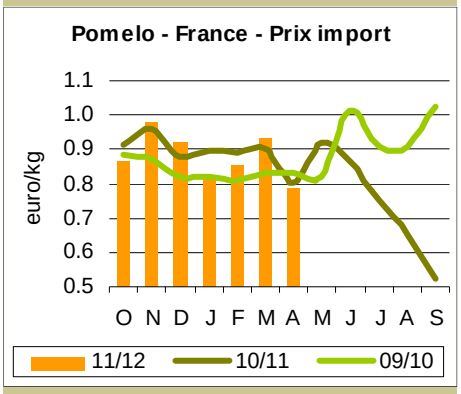

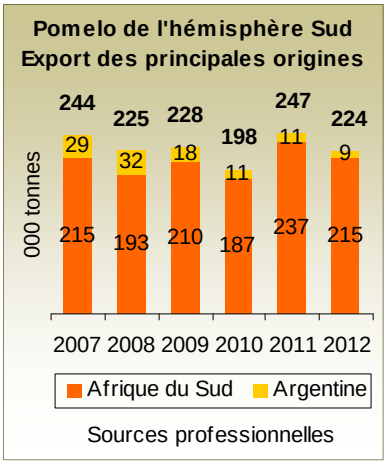

■ **Vers une campagne de pomelo d'été plus légère qu'en 2011.** Cette campagne devrait confirmer une fois encore la tendance à la baisse de la production argentine. L'inflation pèse sur les coûts de production, alors que le change est de plus en plus défavorable et que la demande internationale s'essouffle. Ainsi, le mouvement de reconversion des surfaces de pomelo au profit du soja ou de la canne à sucre se poursuit. Le potentiel export devrait être inférieur à 10 000 t cette saison, d'autant que le calibre semble limite en raison de la sécheresse qui a frappé la région de Salta. Dans ce contexte, la suprématie de l'Afrique du Sud sur le marché mondial du pomelo d'été devrait encore s'accroître. Alternance de production oblige, la récolte devrait être moins importante que la saison passée, où les exportations avaient approché le record de 2005. Pour autant, elle devrait se maintenir à un niveau supérieur à la moyenne. Néanmoins, les envois vers l'UE pourraient être assez modérés durant la première partie de saison, en raison d'une question de calibre et d'un marché japonais très ouvert suite à la fin précoce de la saison floridienne.

Sources : USDA, Freshfel

■ **L'Afrique du Sud en passe d'élargir sa gamme export d'agrumes vers la Corée du Sud.** Après l'orange en 2009, les importations de citron et pomelo en provenance d'Afrique du Sud devraient être autorisées en Corée du Sud cette saison. Fort d'une population de près de 50 millions d'habitants, ce pays a importé environ 160 000 t d'agrumes en 2011, principalement durant la période d'hiver.

Source : Reefer Trends

© Eric Imbert

PRIX	Type	Prix moyen mensuel euros/colis eq. 17 kg	Par rapport à moyenne des 2 dernières années
	Tropical	19.00-20.00	+ 21 %
	Méditerranéen	12.00-13.00	+ 15 %

VOLUMES	Type	Comparaison	
		mois précédent	moyenne des 2 dernières années
	Tropical	↘↘	- 87 %
	Méditerranéen	↗	+ 40 %

Agrumes — Corée du Sud — Importations			
en tonnes	2009	2010	2011
Orange, dont	71 221	110 055	141 961
USA	65 581	104 908	135 960
Chili	2 412	3 229	3 760
Afrique du Sud	2 760	1 657	1 638
Citron, dont	5 147	5 631	7 398
USA	4 422	4 665	6 356
Pomelo, dont	5 724	7 861	9 337
USA	4 455	7 084	8 671
Total	**82 092**	**123 547**	**158 696**

Source : COMTRADE

VOLUMES	Origines	Comparaison		Observations	Cumul / moyenne cumul des 2 dernières années
		mois précédent	moyenne des 2 dernières années		
	Floride	↘↘	- 87 %	Fin très précoce des arrivages, tant dans l'UE qu'au Japon. Report des volumes sur le marché local. Apports anecdotiques en avril.	- 15 %
	Espagne	↘↘	nd	Volumes très modérés durant tout le mois.	nd
	Israël	=↗	+ 28 %	Apports supérieurs à la moyenne, en particulier durant la première quinzaine.	- 13 %
	Turquie	↗	+ 90 %	Prolongation de la saison et apports nettement supérieurs à la moyenne, en particulier en fin de mois en Allemagne, aux Pays-Bas et en France.	+ 4 %

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

Fret

Avril 2012

La capacité en reefers a augmenté au début du mois d'avril avec la fin du programme chilien et alors qu'il n'y avait pas de changement notable de la demande. En conséquence, le TCE moyen du marché de l'affrètement est redescendu à des niveaux d'avant le pic. Vers la fin du mois, une activité d'affrètement plus importante a occupé les navires libres, ouvrant la voie à ce qui prend déjà la forme d'un marché relativement important de contre-saison.

Le TCE moyen mensuel de 34 c/cbft n'est curieusement pas le plus bas pour un mois d'avril. Cet exploit revient à avril 2009, après un mois de mars où le TCE moyen était de 95 c/cbft. Mais avec une moyenne de 53 c/cbft en mars 2012, le marché de l'affrètement a vu sa pire moyenne sur douze mois consécutifs avec moins de 30 c/cbft !

Avec les lignes conteneurs qui transportent aujourd'hui une grande partie des bananes en provenance d'Équateur et CSAV qui limite son activité d'affrètement pour des chargements spot de fruits de saison chiliens, les chances de voir une répétition ou un retour au mouvement saisonnier historique de pic et creux sont sûrement maigres. Par exemple, Pâques ne sera plus un facteur déterminant dans les prix attendus. Et le seul facteur qui aurait pu sauver cette saison, Illex argentinus dans l'Atlantique Sud, semble avoir migré définitivement vers des eaux moins dangereuses.

Les exportations de banane d'Équateur sont traditionnellement le principal moteur du marché spot, mais le changement de structure de la demande a obligé les opérateurs de reefers et les affréteurs à repenser leurs stratégies. Le changement radical a été aggravé cette année pour les opérateurs de navires plus anciens par le prix élevé du carburant. Ces facteurs ont finalement obligé l'industrie à modifier sa position et elle devrait sous peu mesurer sa réussite.

Armateurs et opérateurs ont tendance à croire que le pire serait maintenant dernière nous : en théorie, la prévision de la démolition de 50 à 60 navires cette année suffirait à rééquilibrer l'offre et la demande, à condition bien sûr que les reefers réussissent à garder ce qu'ils ont.

■ **Marché européen du litchi en mars et avril 2012.** Mars s'est caractérisé par une quasi-absence du litchi sur les marchés européens. Ce n'est qu'en dernière semaine du mois que démarrait la campagne d'exportation de Thaïlande, avec des fruits exclusivement expédiés par avion. Leur commercialisation s'est poursuivie tout au long du mois d'avril, avec des livraisons s'amplifiant légèrement en seconde quinzaine. Les cours pratiqués sont restés assez stables sur la période considérée. Comme pour les campagnes précédentes, les Pays-Bas ont été les principaux réceptionnaires des fruits thaïlandais. L'irrigation des autres marchés européens semble avoir été limitée au regard des quantités fournies.

Source : Pierre Gerbaud

Litchi de Thaïlande par avion Pays-Bas — Prix import				
semaines 2012	14	15	16	17
euros/kg	11.00	10.00	10.00	10.00

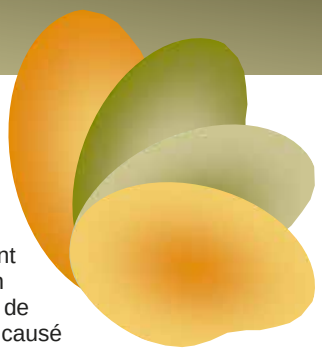

■ **Coup de vent sur la mangue mexicaine.** Le coup de vent qui a frappé fin mars la région de Oaxaca aurait causé d'importantes pertes de production sur les variétés Tommy Atkins et Ataulfo. Avec un verger d'environ 18 000 ha, cet état de la fédération mexicaine contrôle environ 10 % de la production du pays. Le Mexique a exporté un peu plus de 270 000 t de mangue en 2011, en quasi-totalité vers le Canada et les Etats-Unis. Les envois vers l'Europe ont été d'environ 5 000 t les deux saisons précédentes.

Source : Reefer Trends

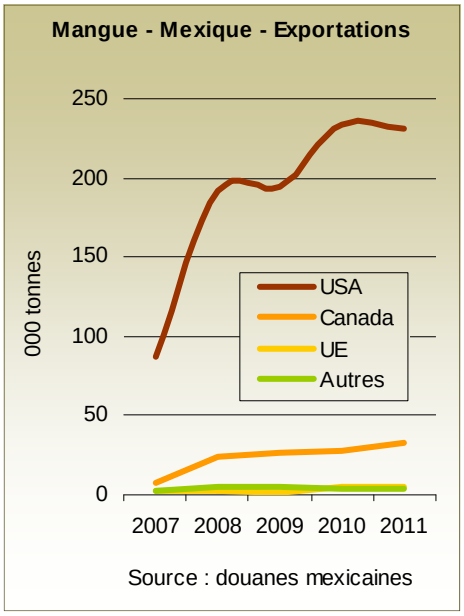

Web : www.reefertrends.com
Tel : +44 (0) 1494 875550
Email : info@reefertrends.com
reefertrends
Une information indépendante sur le secteur du transport maritime reefer

REEFER

MARCHES SPOT Moyennes mensuelles		
USD cents/cubic foot x 30 jours	Grands reefers	Petits reefers
Avril 2012	34	51
Avril 2011	56	78
Avril 2010	48	53

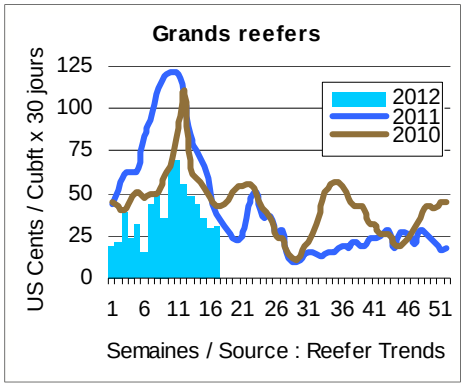

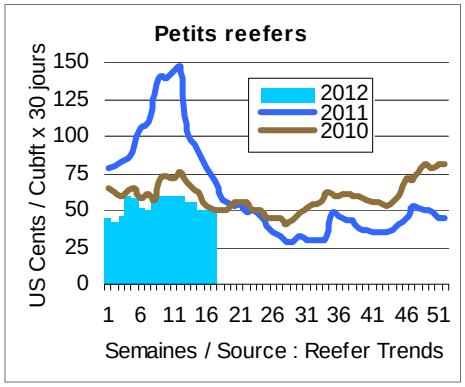

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

Campagne européenne de fruits à noyau

Premiers éléments de récolte 2012

Les prévisions de la récolte européenne de fruits à noyau ont été dévoilées lors du Medfel qui s'est déroulé à Perpignan du 24 au 26 avril 2012. Elles confirment un assez bon niveau de production en pêche et nectarine (2.99 millions de tonnes, équivalent à celui de 2011 et de + 4 % sur la moyenne des 3 ans), en dépit des gelées de février qui ont affecté les variétés précoces. Pour l'abricot, un fort potentiel est prévu (593 600 t, + 21 % sur 2011 et + 15 % sur la moyenne des 3 ans), après le fort déficit enregistré en 2011 dans la plupart des pays du Bassin méditerranéen.

Pêche et nectarine : retour à la normale à partir de juin

La vague de froid polaire qui a touché tous les pays du Bassin méditerranéen en février 2012 a finalement eu un impact sur la campagne de pêche et nectarine. Si les variétés classiques étaient encore en repos végétatif, les variétés à faibles besoins en froid, plantées notamment au Maghreb et dans le sud de l'Europe, étaient en pleine floraison et ont donc été très affectées. Les pertes ont été importantes au Maroc et dans le sud de l'Espagne. La production pourrait être inférieure de 10 % à celle de 2011 en Andalousie, de 20 % à Valence et de 27 % à Murcie. De même, la forte baisse des températures a engendré des pertes non négligeables dans le Piémont italien (- 17 %).

Toutefois, le potentiel européen devrait être d'un bon niveau, voire même supérieur à la normale à partir de juin. C'est le résultat du développement des surfaces ces dernières années, notamment en variétés plates en Espagne (97 000 t attendues), ainsi que de l'amélioration des rendements (variétés modernes) et des techniques culturales, surtout dans les zones jusqu'à présent les moins organisées. La production devrait donc être au moins similaire à celle de l'an dernier en Espagne (888 000 t) et en Italie (1.5 million de tonnes) et devrait revenir à un bon niveau en Grèce (305 000 t, + 5 % sur 2011). Seule la France devrait encore enregistrer un petit recul, avec les arrachages liés à la Sharka (290 710 t, - 3 % sur 2011 et - 9 % sur la moyenne des 3 ans).

Abricot : alternance positive

Le potentiel en abricot devrait être d'un bon niveau dès le début de la campagne, contrairement au déficit enregistré l'an dernier, notamment en première partie de campagne. La production pourrait atteindre près de 105 000 t en 2012 en Espagne, en dépit des arrachages qui se poursuivent en variété Bulida sur Murcie, où les surfaces sont plutôt reconverties en pêche plate ou en raisin. Ce retour en production est cependant majoritairement lié au renouvellement du verger avec des variétés plus modernes, dont les rendements sont supérieurs, mais qui sont désormais surtout plantées dans des zones plus au nord, comme l'Aragon et la Castille. De même, le potentiel progresse en Italie où on attend un total de 245 270 t (+ 8 % sur 2011 et + 8 % sur la moyenne des 3 ans), le verger étant également renouvelé avec des variétés modernes. En revanche, la progression des surfaces semble ralentir en France, où l'offre est désormais très diversifiée. La production devrait néanmoins atteindre 170 158 t (+ 11 % sur 2011 et + 7 % sur la moyenne des 3 ans). Le potentiel devrait être d'un très bon niveau en Grèce avec 73 500 t (+ 52 % sur 2011), après le fort déficit enregistré l'an dernier, la variété Bebecco représentant toujours l'essentiel de l'offre ■

Pêche et nectarine — Evolution de la production des principaux pays européens

tonnes	2012	Comparaison par rapport à	
		2011	moyenne des 3 dernières années
Italie	1 504 880	0 %	+ 1 %
Espagne	887 662	0 %	+ 14 %
France	290 710	- 3 %	- 9 %
Grèce	305 000	+ 5 %	+ 9 %
Total	**2 988 242**	**0 %**	**+ 4 %**

Source : Medfel / Elaboration : INFOFRUIT

Cécilia Céleyrette, consultante
c.celeyrette@infofruit.fr

Abricot — Evolution de la production des principaux pays européens

tonnes	2012	Comparaison par rapport à	
		2011	moyenne 3 dernières années
Italie	245 270	+ 8 %	+ 8 %
France	170 158	+ 11 %	+ 7 %
Espagne	104 672	+ 69 %	+ 47 %
Grèce	73 500	+ 52 %	+ 26 %
Total	**593 600**	**+ 21 %**	**+ 15 %**

Source : Medfel / Elaboration : INFOFRUIT

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

What else ?*

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

*Quoi d'autre ?

Tel : 33 (0)491 43 44 45
www.kini-productions.com

Un dossier préparé par
Denis Loeillet
Carolina Dawson
Claire Guillermet
Thierry Lescot
Eric Fouré
Luc de Lapeyre

Banane

L'année 2011 est sans conteste une belle réussite pour le groupe des bananes dollar. Son emprise sur le marché européen se renforce. Encore heureux que les problèmes climatiques aient réduit un peu la pression sur le marché international... le ciel soit loué ! Dans le même temps, les origines ACP tout comme la production communautaire régressent.

Sommaire

p. 12 Marché européen de la banane : poussée des origines dollar en 2011

p. 25 Marché de la banane aux Etats-Unis : bien sous tous rapports

p. 29 Marché de la banane en Russie : pourvu que ça dure !

p. 33 Consommation européenne de banane : du bon et du beaucoup moins bon

p. 39 Marché de la banane en France : objectif : + 150 000 tonnes !

p. 43 Marché de la banane en Espagne : un petit peu plus près des étoiles

p. 46 Fiche pays producteur : la banane en République dominicaine

p. 50 Marché de la banane biologique : la massification d'un marché de niche

p. 58 Panorama statistique mondial : production, importations, exportations

p. 61 Maladies et ravageurs

p. 70 Défauts de qualité

p. 74 La diversité génétique des bananiers

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD. Toute reproduction interdite

Marché européen de la banane

Poussée des origines dollar en 2011

© Denis Loeillet

Et si le marché bananier européen était un marché agricole comme un autre ? Cette interrogation pourrait paraître étrange aux observateurs non avertis. Pourtant, elle n'a rien d'anormal quand on sait que le marché a été des années durant sous l'influence d'une réglementation, certes plus ou moins stricte, mais qui avait pour effet, si ce n'est d'isoler, au moins de tempérer les forces classiques de l'offre et de la demande mondiales. Depuis 2006, nous avons la preuve que le marché est en quelque sorte branché sur la conjoncture mondiale. Et jusqu'à présent, contrairement à ce que beaucoup avaient prédit, ce n'est pas le scénario catastrophe qui prévaut. Cette analyse est tout de même un peu trop marquée par l'optimisme. Car, comme nous l'avons déjà montré dans **FruiTrop** (n°196, janvier 2012), la valeur ajoutée en Europe est amputée par une évolution défavorable des coûts de revient et par une stagnation des prix de marché à tous les stades. Le constat est inquiétant, mais pas encore désespérant. On pourrait donc en conclure que le marché mondial, dans sa grande sagesse, serait assez raisonnable pour éviter des fluctuations de prix démesurées et une volatilité colossale. La quête d'un tel type de marché bananier est bien entendu vaine. L'Organisation commune des marchés de la banane est bien morte et enterrée et rien ne la fera ressusciter, même si ses fossoyeurs apprécient de moins en moins le déroulement actuel des choses.

Le bananier renaît toujours de ses cendres

Mais si le marché bananier est un véritable marché agricole et s'il est si ouvert que cela, pourquoi la situation n'est-elle toujours pas épouvantable ? C'est parce que dans le monde agricole tout est question de pluie et de beau temps. La démonstration a été faite maintes et maintes fois. Nous

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

Depuis plusieurs décennies maintenant, les Français ont « Dit Oui au Meilleur » pour toute la gamme de fruits frais de haute qualité que Del Monte® propose. Depuis le 1er Janvrier 2012, Del Monte® étend sa présence sur le marché en reprenant la vente et la distribution de ses produits.

Votre contact en France: ehellot@freshdelmonte.com

Pour plus d'informations, surfez sur www.delmonteeurope.com

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

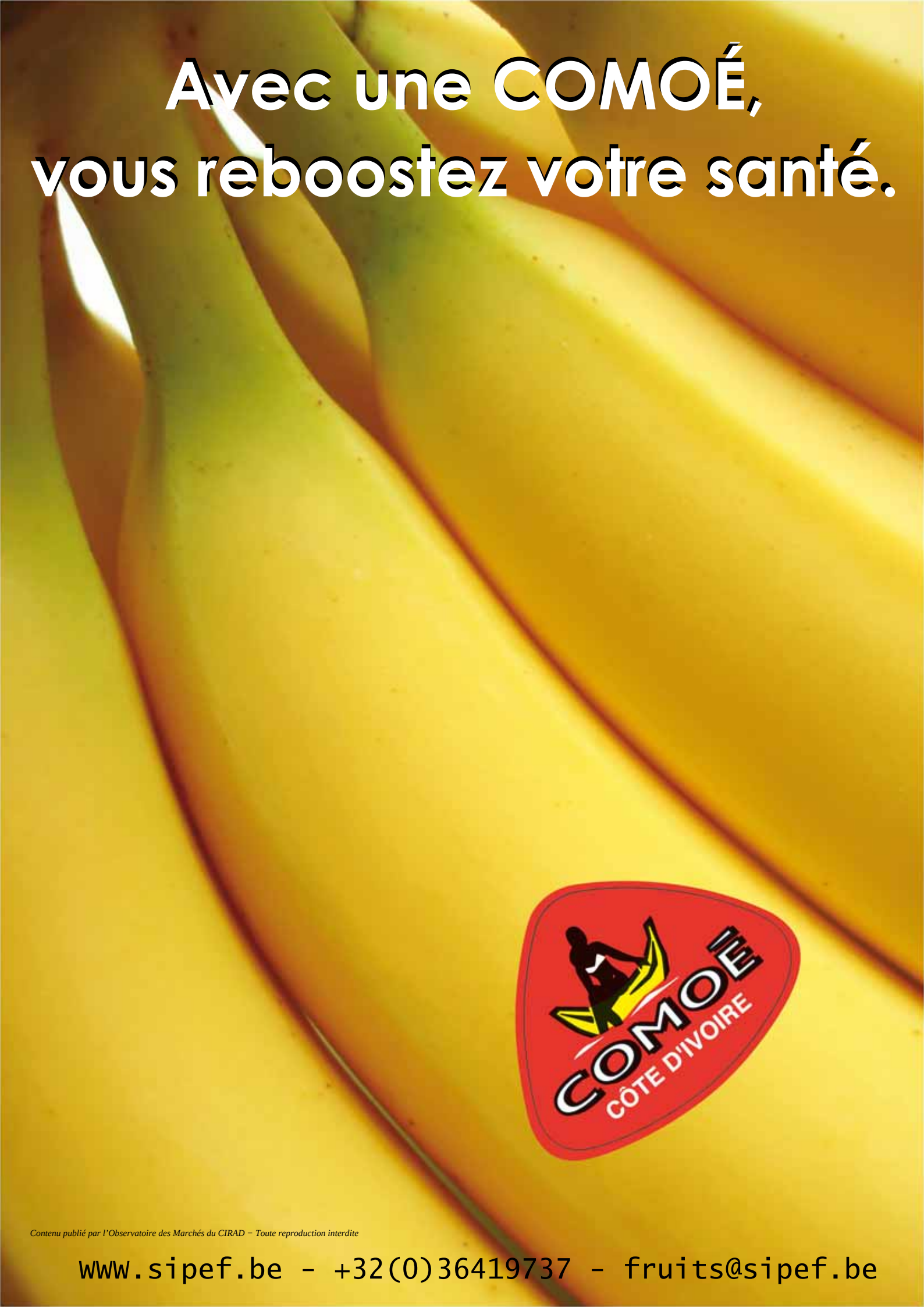
Avec une COMOÉ,
vous reboostez votre santé.
COMOÉ
CÔTE D'IVOIRE
Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite
www.sipef.be - +32(0)36419737 - fruits@sipef.be

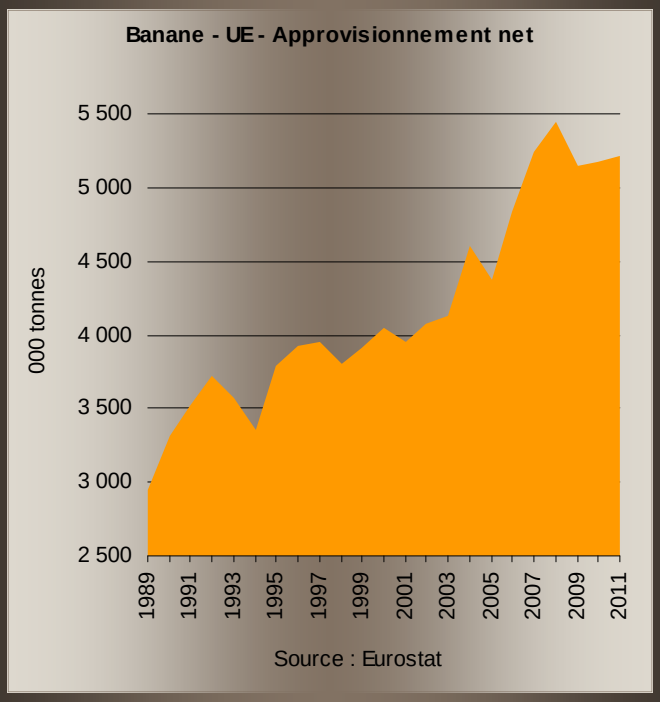

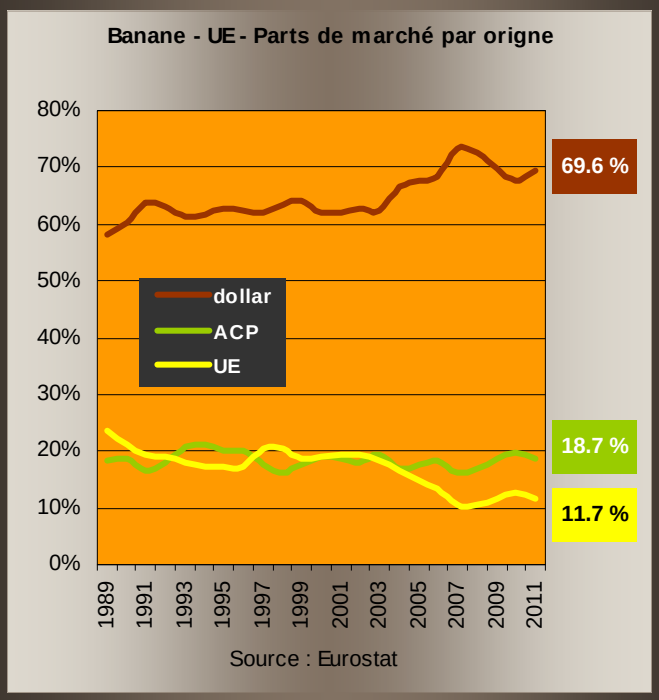

vivons depuis quelques années sous un régime de tempêtes, cyclones, sécheresses, inondations, etc. qui réduit de manière sérieuse les disponibilités mondiales de fruits. La météo en lieu et place de la réglementation ! Même le Directeur Général de l'OMC n'aurait pu inventer grigri plus efficace contre les effets de la déréglementation. Sauf que les aléas climatiques n'ont pas pour seule conséquence de pousser les prix vers le haut. Ils les poussent aussi, à retardement, vers le bas lorsque les capacités de production détruites reviennent à la normale, toutes en même temps. Selon l'ampleur des dégâts, le bananier se remet à produire de quelques semaines à quelques mois après l'aléa. Nous ne sommes pas dans le cas d'une récolte perdue et d'un retour en production l'année suivante comme dans le domaine céréalier par exemple. Le bananier a un cycle qu'on pourrait qualifier de continu. Sauf aléa climatique majeur détruisant la bananeraie, un décalage de production se crée, qui entraîne par la suite, et ceci dans tous les cas, des pics de production. Ces bananes surnuméraires, qui s'ajoutent au rythme normal d'approvisionnement des autres origines, sont alors très difficiles à commercialiser dans de bonnes conditions.

C'est en résumé ce qui est arrivé au marché bananier européen en 2011 et c'est ce qui est en train de se passer depuis le début de l'année. On se rappelle que les capacités de production avaient été très fortement réduites en Amérique latine fin 2010, mais aussi dans les Caraïbes. Alors qu'à l'automne 2010 le prix import était relativement bas et faisait se lamenter tous les opérateurs, en novembre et décembre 2010 il était propulsé au zénith par la réduction de l'offre mondiale. Le niveau de 14 euros le carton était alors dépassé. Pour preuve, les importations de l'UE en décembre 2010 étaient inférieures de 13 % à celles de décembre 2009. Volumes en baisse et prix import en hausse furent la règle au cours des deux mois suivants. La situation s'est franchement dégradée à partir de mai 2011 et ceci jusqu'à la fin de l'année. Le printemps et l'été ont été des périodes de très forte déprime. Les volumes commercialisés,

© Régis Domergue

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

Un groupe, cinq filiales à votre service

ConHexa
VALUE ADDED LOGISTICS

DUNFRESH DUNFROST FRIGO A25 HEXATRANS Y-FROST (B)

Depuis 35 ans, le groupe Conhexa base son fonctionnement sur des valeurs humaines, d'innovations, de respect et de satisfaction du client.
Nos équipes expérimentées sont à votre écoute autour de sujets innovants et durables.

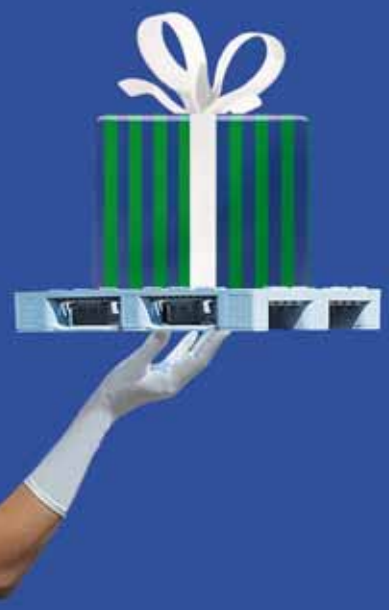

LES ATOUTS DU GROUPE :

- Localisé au cœur de l'Europe : France / Angleterre / Benelux / Allemagne.
- Des solutions logistiques globales
- Traçabilité : EDI - WMS
- Plateforme multimodale, multi température
- Expertise agroalimentaire complète
- Entrepôts à 200m du Terminal Conteneur du port de Dunkerque.
- Optimisation de votre supply chain

Conhexa

Un réferenciel reconnu, des produits diversifiés (surgelés, frais, secs) et trois sites géographiques (Dunkerque, Steenvoorde, Ieper)

acheminer conserver préparer distribuer

www.roseetpiment.com

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD - Toute reproduction interdite

ConHexa
VALUE ADDED LOGISTICS

CHEMIN DES CENDRES
59114 STEENVOORDE France
T. 00 33 (0) 328 438 438 - F. 00 33 (0) 328 438 540
www.conhexa.com

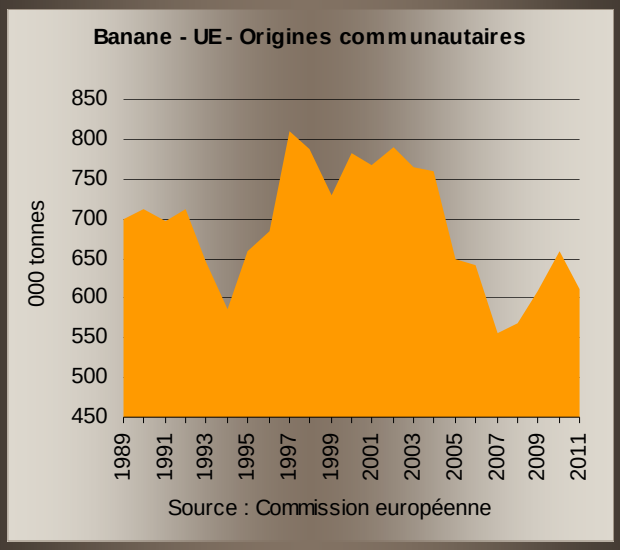

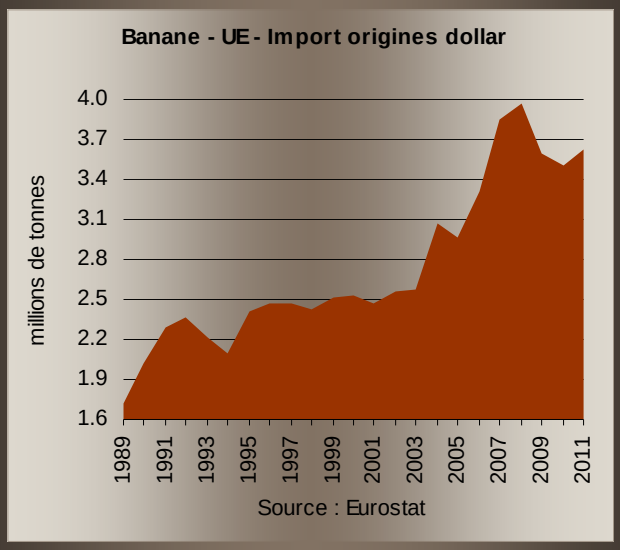

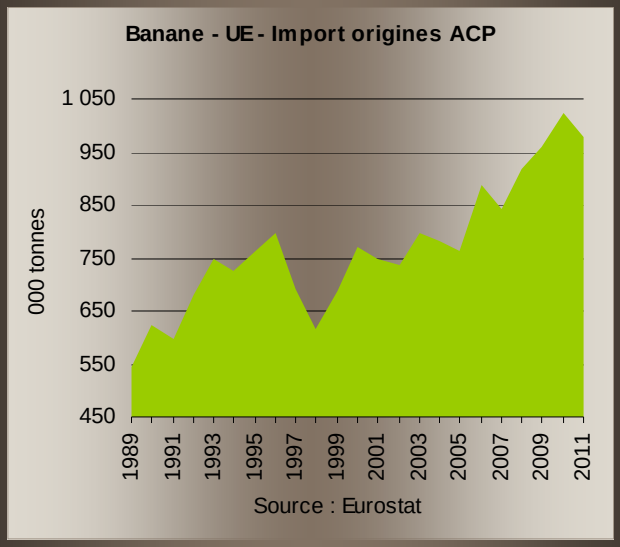

toutes origines confondues, battaient des records à la hausse, tandis que les prix en vert établissaient des records à la baisse. Le report de production d'une période sur l'autre (plus ou moins six mois) a été un des effets déclencheurs de cette très grave crise. Pour la France par exemple, les volumes manquants d'origine nationale (Guadeloupe et Martinique) sont arrivés sur le marché au pire moment, au printemps et en été, participant au désordre et subissant la mauvaise conjoncture de marché. Pour ces fournisseurs, ce fut la double peine : absents durant toute la période de prix élevés et très ou trop présents durant celle de prix exagérément bas.

Dollar : 1
Autres fournisseurs : 0

Selon les évaluations du CIRAD, l'approvisionnement net du marché européen est de l'ordre de 5 211 000 tonnes, chiffre identique à celui de 2010 (+ 0.7 %). La consommation annuelle par habitant est stable et se situe entre 10.3 et 10.4 kg. Le groupe des fournisseurs communautaires et celui des origines ACP ont perdu du terrain en 2011 face à la poussée des origines dollar. Ces dernières affichent une progression de 4 % (+ 130 000 t), alors que les ACP refluent de 5 % (- 46 700 t) et la production européenne de 7 % (- 47 700 t). Les parts de marché par type d'origine ont évidemment évolué dans le même sens. Les origines dollar gagnent deux points à presque 70 %, alors que communautaires et ACP rendent 1 point chacune, à respectivement 11.7 et 18.7 %.

Et c'est bien pour les origines communautaires que l'érosion est la plus préoccupante. En effet, les ACP ne font que reculer après une année 2010 record où la barre du million de tonnes avait été franchie. C'est aussi un peu le cas de la production communautaire puisqu'elle avait établi une belle performance en 2010. Mais ce rebond n'est intervenu qu'après une lente déprime débutée en 2004. Avec 612 000 tonnes de production européenne, nous sommes encore loin de la moyenne de la dernière décennie, soit 660 600 tonnes. Et là, pas de jaloux ! Toutes les zones de production sont en repli par rapport à la moyenne décennale : Madère - 11 %, Martinique - 10 %, Canaries - 8 % et Guadeloupe - 5 %. Globalement, le recul est de 7 %. D'une année sur l'autre, les résultats sont bons pour les zones au potentiel le plus restreint : Madère, Grèce et Chypre. La Guadeloupe revient aussi en très grande forme après des années de disette dues à des catastrophes à répétition. Elle repasse au-dessus de 60 000 t avec 61 500 t, niveau qui n'avait plus jamais été atteint depuis 2003. La progression annuelle est de 45 %. Pour les deux leaders, la situation est moins reluisante. Les Canaries baissent de 13 % avec un volume de 346 500 t, loin des presque 400 000 t de 2010 (- 13 %). La Martinique baisse de 9 % pour revenir au niveau de 2009 avec 181 000 t.

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

COMMITTED TO EXCELLENCE

AND

SUSTAINABLE DEVELOPMENT.

FAVORITA
ECUADOR

www.favoritafruit.com

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

© Régis Domergue

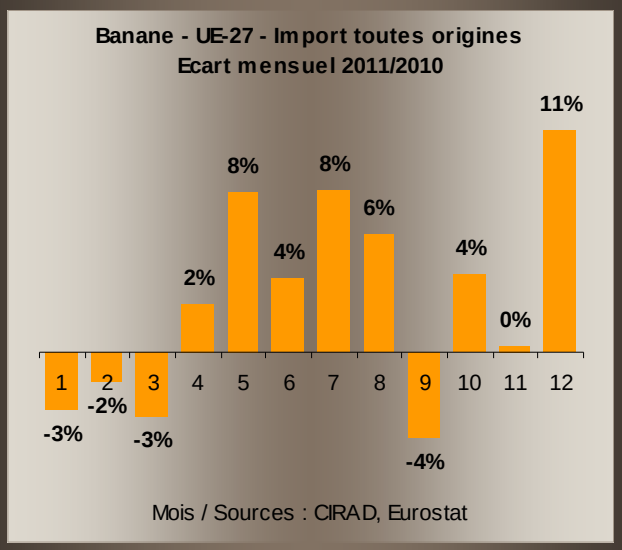

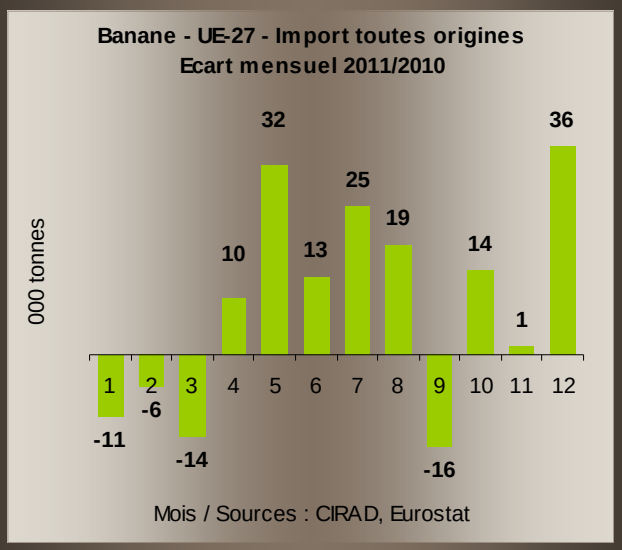

ACP : en trompe-l'oeil

Pour revenir aux origines ACP, les résultats globaux sont plutôt flatteurs. Certes le recul est de 5 % en 2011, mais l'année 2010 fut exceptionnelle : + 7 % et la barre du million de tonnes franchie. Mais l'analyse par origine est infiniment plus contrastée. Il y a d'abord et avant tout la star du groupe : la République dominicaine (voir fiche pays dans ce dossier), source qui semble inépuisable. Mis à part la Dominique, petit poucet qui avec 336 t de plus exportées progresse de 9 %, la République dominicaine est la seule origine du groupe ACP en croissance en 2011 (+ 8 %). L'Afrique (Cameroun, Côte d'Ivoire et Ghana) se replie de manière modérée sur ses niveaux moyens. La Côte d'Ivoire réalise en fait une très belle performance, compte tenu des conditions de guerre civile dans lesquelles les opérateurs ont continué de produire et d'exporter. Ce qui démontre une grande résilience du secteur et cela depuis des années. On aurait pu attendre mieux du Ghana qui recule à 47 100 t, après un pic à 52 400 t en 2010. Ce n'est que partie remise puisque les deux opérateurs locaux investissent depuis quelques mois afin d'améliorer leur productivité et d'étendre leurs plantations. Difficile d'avoir un avis tranché sur le cas du Belize et du Surinam qui, bon an mal an, maintiennent leurs positions.

Le vrai malheur vient en fait des petites Antilles. Saint Vincent, Sainte Lucie et la Dominique sont proches du collapsus. Cyclones, cendres et maladies désormais (dont la cercosporiose noire du bananier) ne sont pas loin d'avoir raison d'un secteur bananier déjà miné par une compétitivité calamiteuse. Les nombreux appels d'urgence des gouvernements et des producteurs locaux à la communauté internationale en sont la preuve. Une destinée tragique à la jamaïcaine est maintenant vraisemblable et serait d'autant plus dramatique que ces pays tirent de la banane une grande partie de leurs recettes à l'exportation (43 % en 2000). La casse sociale qui en découle est aussi inquiétante. Selon l'association WINFA (West Indies Farmers' Association), depuis 1992 les trois îles ont déjà perdu 20 000 de leurs 25 000 producteurs de banane.

L'Equateur préfère l'UE, faute de mieux

On l'a déjà dit, c'est le groupe des fournisseurs dollar qui remporte le plus grand succès en 2011. Alors que communautaires et ACP reculent, les producteurs latino-américains progressent de 4 %, ce qui représente quelque 130 000 tonnes de plus sur le marché. Trois origines majeures sortent du lot : Equateur, Costa Rica et Pérou. L'Equateur, tout d'abord, consolide sa place de premier fournisseur de l'UE-27 en arbitrant ses exportations en sa faveur, aux dépens des Etats-Unis. Appliquant le principe des vases communicants, le premier exportateur mondial a positionné

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

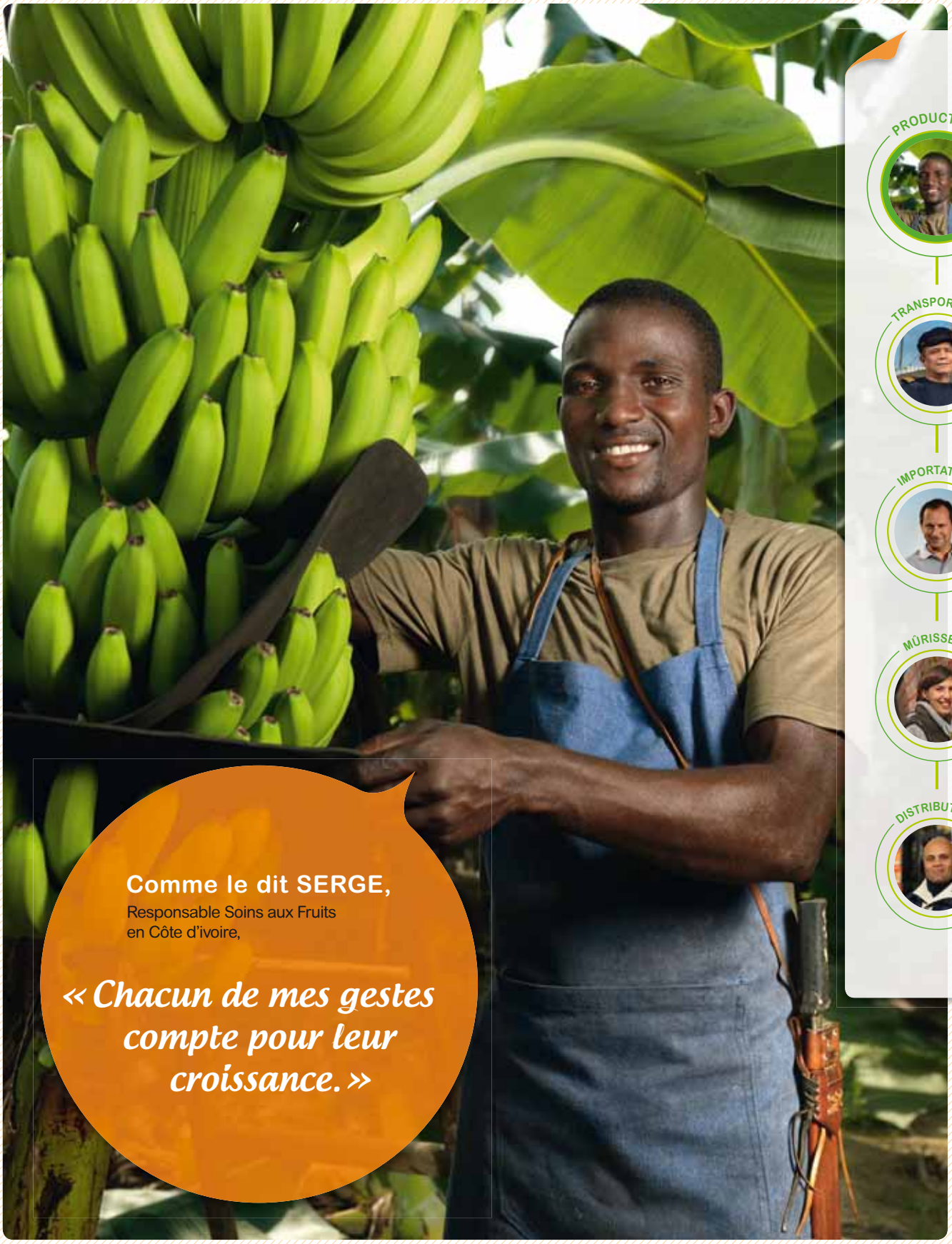

Comme le dit SERGE,
Responsable Soins aux Fruits
en Côte d'ivoire,

« Chacun de mes gestes compte pour leur croissance. »

France 2012 - COMPAGNIE FRUITIÈRE PARIS - S.A. au capital de 2 372 000 € - RCS Créteil 327 060 265.

Serge, comme tous les collaborateurs de la Compagnie Fruitière, apporte un soin constant aux fruits dont il a la responsabilité, pendant leurs 9 mois de croissance. Chacun de ses gestes compte, comme ici, où Serge glisse délicatement des coussins entre les mains de bananes, pour éviter les chocs qui pourraient abîmer leur peau fragile. Nous cultivons ainsi, avec le plus grand soin, 400 000 tonnes de bananes chaque année en Afrique de l'Ouest.

La Compagnie Fruitière compte plus de 16 000 personnes qui œuvrent chaque jour et à chaque étape, pour vous apporter le meilleur des fruits. Comme Serge, les fruits, on les aime.

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD - Toute reproduction interdite

COMPAGNIE FRUITIERE

We love fruit. Les fruits, on les aime.

© Thierry Lescot

115 000 t de plus en Europe et retiré 101 000 t aux Etats-Unis. Et ce n'est pas par manque de fruits ! L'AEBE, le syndicat équatorien des exportateurs de banane, a annoncé récemment une hausse de 7.2 % des exportations, soit 350 000 tonnes de plus, permettant ainsi de battre un nouveau record absolu à près de 5.3 millions de tonnes (285 millions de cartons). La Russie, l'Europe de l'Est et l'UE bénéficient de cette hausse. Il n'est pas très rassurant de voir que le terrain de chasse équatorien s'étend encore davantage sur l'UE, prouvant une fois encore la grande perméabilité de ce marché aux bananes spot, alors que le marché américain se ferme à de telles offres. Il s'agit d'un indice très inquiétant et précurseur d'une volatilité renforcée du marché européen. C'est aussi un des effets de la politique européenne de dérégulation.

Le Costa Rica, troisième fournisseur de l'UE, a également été plus présent en 2011 avec une croissance de 9 % (+ 68 000 t), mais pour d'autres raisons que l'Equateur. En effet, on assiste là à un simple rattrapage suite à des années très perturbées par les aléas climatiques. Pour le Pérou (65 700 t), c'est plutôt la lune de miel. En 2011, on a assisté au doublement de sa présence dans l'UE et cela en simplement trois ans ! Le taux de croissance annuel 2010-11 s'élève à 27 %, soit 14 000 t de mieux. Avec la République dominicaine et le Ghana, c'est l'origine qui approvisionne le marché bio et/ou commerce équitable (voir article et fiche pays dans ce dossier).

Du côté des perdants, on trouve la Colombie qui a subi de graves intempéries et dont les exportations baissent à la fois vers l'UE (- 3 %) et les Etats-Unis (- 17 %). Le Panama chute aussi, mais on peut désormais parler de baisse structurelle et généralisée, comme pour le Brésil qui peu à peu sort du marché. Le Guatemala, dont la présence est symbolique en Europe, propose 100 % de ses fruits sur les marchés nord-américains.

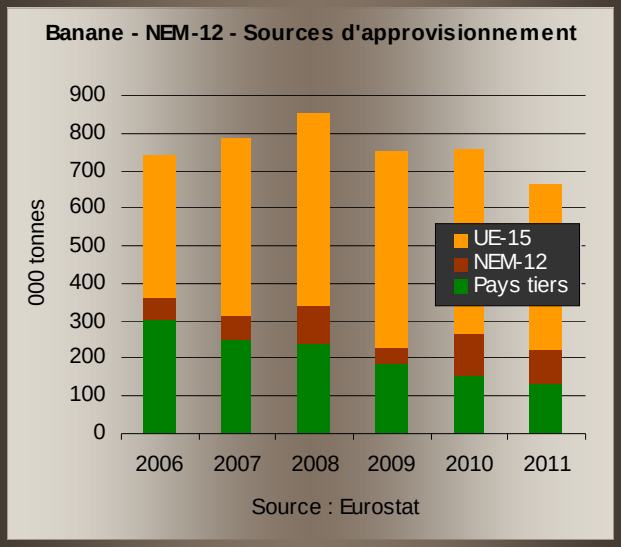

Les NEM accros

Les chiffres des réexportations extra-UE et expéditions intra-UE donnent le tournis. Alors que la consommation nette est de 5.2 millions de tonnes, les échanges entre Etats membres s'élèvent à environ 2.2 millions de tonnes. Les douze nouveaux Etats membres (NEM-12) importent chaque année 80 % de leurs besoins via un des membres de l'UE-15. Pologne et République tchèque sont les deux plaques tournantes de ces marchés est-européens et sont approvisionnées à 83 % par la Belgique, l'Allemagne et la France. L'importation directe en provenance des pays tiers (20 % de l'approvisionnement net, soit 135 000 t) passe pour les trois quarts par les ports de Slovénie (Koper) et de Pologne. Le principal changement dans ce schéma très traditionnel d'approvisionnement des NEM est la place de la Roumanie. Dernier pays accédant à l'UE en 2007, la Roumanie a importé jusqu'à 150 000 t de banane provenant de manière quasi exclusive d'Equateur. Le pays dispose d'une façade maritime importante sur la mer Noire et d'un port de commerce, Constantza. Mais

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

© André Lassoudière

depuis son accession, il a régulièrement réduit ses importations directes, pour ne traiter que 16 000 t en 2011. Même si on dit que les postes douaniers ne sont pas d'une extrême vigilance dans cette partie de l'UE et que, selon la rumeur, des quantités seraient introduites frauduleusement, il n'en reste pas moins que la chute est lourde et traduit bien le mouvement post-adhésion qui a vu tous les NEM dépendre de l'approvisionnement de leurs partenaires ouest-européens.

Place au nouveau dieu bananier : le GIEC

Le marché bananier est donc bien d'un grand classicisme agricole. Les problèmes climatiques rythment le marché par à-coups, provoquant de grandes variations de prix d'un mois et même d'une semaine à l'autre. En fin de compte, les exportateurs prient pour détenir des volumes lorsque leurs concurrents en sont privés. Dans le cas contraire, double conséquence : quantités en excès alors que le marché est encombré du fait des retours en production et manque de produit lorsque le marché est dégagé et les prix souvent records. Tout ceci est quelque peu cynique, mais on ne voit pas ce qui pourrait changer la donne. Car ce qui est le plus à redouter, c'est un potentiel de production qui ne serait pas amputé une année par quelque catastrophe ou dérèglement climatique. La vulnérabilité du marché européen serait alors vérifiée au grand désespoir de tous. Longue vie donc au changement climatique ! ■

Denis Loeillet, CIRAD
denis.loeillet@cirad.fr

Banane — Union européenne — Evaluation de l'approvisionnement — En tonnes

Année	Type ou origine des bananes			Sous-total	Exports	Approvisionnement net
	Communautaires	ACP	Autres ($)			
1988	719 270	514 061	1 644 100	2 877 431	17 265	**2 860 166**
1989	698 925	544 441	1 716 175	2 959 541	13 415	**2 946 126**
1990	710 635	621 875	2 024 248	3 356 758	36 219	**3 320 539**
1991	695 402	596 416	2 286 019	3 577 837	53 468	**3 524 369**
1992	711 191	680 191	2 365 883	3 757 265	39 689	**3 717 576**
1993	646 242	748 120	2 219 721	3 614 083	36 138	**3 577 945**
1994	584 622	726 927	2 102 303	3 413 852	58 044	**3 355 808**
1995	658 206	763 886	2 405 180	3 827 272	43 082	**3 784 190**
1996	684 605	798 109	2 471 263	3 953 977	30 598	**3 923 379**
1997	810 537	692 731	2 464 412	3 967 680	16 571	**3 951 109**
1998	786 232	614 459	2 426 419	3 827 110	26 448	**3 800 662**
1999	729 303	688 170	2 522 455	3 939 928	27 359	**3 912 569**
2000	782 176	770 095	2 528 170	4 080 441	35 327	**4 045 114**
2001	767 268	747 131	2 474 665	3 989 064	34 284	**3 954 780**
2002	790 622	738 439	2 554 508	4 083 569	8 011	**4 075 558**
2003	765 416	797 269	2 578 827	4 141 512	6 020	**4 135 492**
2004	758 206	782 979	3 077 361	4 618 546	11 029	**4 607 517**
2005	648 375	763 974	2 959 463	4 371 812	4 970	**4 366 842**
2006	641 559	889 176	3 306 538	4 837 273	8 386	**4 828 887**
2007	554 734	842 959	3 848 266	5 245 959	9 270	**5 236 689**
2008	567 560	918 923	3 968 269	5 454 752	10 002	**5 444 750**
2009	608 048	958 326	3 587 737	5 154 111	7 840	**5 146 271**
2010	659 525	1 023 752	3 500 431	5 183 708	7 437	**5 176 271**
2011	611 841	977 050	3 630 399	5 219 290	8 314	5 210 976
	(1)	(2)	(2)		(3)	

(1) De 1988 à 1993 inclus : Eurostat + données Commission européenne pour Madère et la Grèce. A partir de 1994 : données aide compensatoire ou POSEI.
(2) Données Eurostat : toutes importations hors banane communautaire et ACP.
(3) Bananes dédouanées (mises en libre pratique) dans un des États membres de l'UE-27 puis exportées hors UE-27.
Note générale : Avant 1994 : bananes dessert + plantains / A partir de 1994 : bananes dessert. Avant 1995 : UE-12 / De 1995 à 2003 : UE-15 / Entre 2004 et 2006 : UE-25 / A partir de 2007 : UE-27. Pour les bananes ACP et dollar et pour les réexportations, l'étude porte sur les données d'importations extra-communautaires. Dans le but d'obtenir des résultats comparables, les règles de fonctionnement de l'OCM banane (version de 1993) ont été appliquées aux données à partir de 1988.
Source : Eurostat, Commission européenne / Traitement : Observatoire des marchés du Cirad

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

Banane — Importations de l'UE à 27 — 2011

tonnes	AT	BE-LU	BG	CY	CZ	DE	DK	EE	ES	FI	FR	UK	EL	HU	IE	IT	LT	LV	MT	NL	PL	PT	RO	SE	SI	SK	UE-27
Total intra UE	125 976	38 908	22 733	4 927	137 984	504 650	68 216	11 354	84 584	67 675	292 911	73 589	23 225	44 735	22 366	133 573	19 432	22 556	5 262	133 036	182 777	49 414	21 609	64 311	2 722	52 551	2 211 075
dont NEM-12	**3 765**	**1 447**	**12 490**	**0**	**5 750**	**4 219**	**0**	**4 768**	**0**	**183**	**965**	**216**	**1 050**	**6 548**	**0**	**14 150**	**2 486**	**7 853**	**1 027**	**1 458**	**7 297**	**0**	**15 456**	**0**	**191**	**25 099**	**116 417**
Belgique	36 113	3 112	495	0	28 475	331 680	2 406	302	6 090	3 991	100 956	7 802	82	11 855	2 843	38 498	6 124	6 413	302	51 398	98 612	1 743	38	8 354	677	7 574	755 934
Allemagne	59 313	9 223	0	0	30 992	0	57 499	6 059	241	18 911	18 238	606	120	6 372	836	9 490	6 082	7 636	0	75 060	58 647	0	389	31 960	8	5 177	402 860
Pays-Bas	20 534	7 664	535	0	17 759	101 624	5 094	0	1 232	17 292	33 254	33 528	19	5 552	253	17 488	995	61	648	0	7 332	886	1 371	10 712	937	2 248	287 016
France	5 758	10 578	75	0	48 986	26 844	6	0	62 648	1	0	7 700	80	7 386	8	39 761	3 745	488	0	2 915	9 323	6 478	875	354	12	10 099	244 120
Espagne	1	72	283	0	20	1 034	0	0	0	0	58 159	1 104	0	82	6	1 042	0	0	0	17	764	39 833	2	947	0	0	103 366
UK	0	6 578	0	0	100	861	0	0	266	0	64 621	0	0	0	18 421	1 181	0	0	0	93	609	0	19	640	0	0	93 389
Italie	493	130	282	1 181	2 684	1 432	0	0	6 198	0	13 782	0	21 875	331	0	0	0	105	3 286	43	192	473	450	0	634	2 219	55 788
Irlande	0	0	0	0	0	32 038	0	0	0	0	48	22 633	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	54 718
Rép. tchèque	0	1 428	8 077	0	0	221	0	0	0	0	133	0	19	1 174	0	0	21	0	50	2	5 261	0	8 748	0	0	23 583	48 717
Suède	0	0	0	0	1 992	1 567	2 915	0	0	27 297	52	0	0	0	0	0	0	0	0	78	0	0	0	0	0	20	33 920
Portugal	0	102	0	0	0	0	0	0	7 909	0	3	0	0	0	0	11 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 714
Slovénie	2 875	0	1 955	0	900	98	0	0	0	0	100	0	0	2 907	0	5 991	0	0	0	20	58	0	1 775	0	0	1 133	17 810
Autriche	0	0	182	0	1 227	3 136	0	0	0	0	2 802	0	0	6 609	0	253	0	0	0	1 972	0	0	211	0	264	116	16 771
Grèce	0	0	8 392	3 746	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 798	0	0	0	14 935
Danemark	0	0	0	0	0	34	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	0	0	0	1	0	0	0	11 344	0	0	11 388
Slovaquie	0	17	0	0	4 422	0	0	0	0	0	82	0	0	1 292	0	4 800	0	0	0	0	0	0	19	0	3	0	10 634
Lituanie	0	0	61	0	0	0	0	287	0	0	315	0	0	0	0	0	0	7 371	0	360	1 958	0	0	0	0	0	10 351
Pologne	394	0	222	0	424	3 276	0	0	0	0	316	216	0	1 175	0	1 147	834	473	0	40	0	0	809	0	0	46	9 372
Lettonie	0	0	0	0	0	625	0	4 481	0	0	0	0	0	0	0	446	1 632	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 184
Hongrie	283	2	190	0	0	0	0	0	0	0	20	0	0	0	0	1 690	0	0	0	134	0	0	3 477	0	148	336	6 279
Roumanie	213	0	1 985	0	4	0	0	0	0	0	0	0	185	0	0	76	0	0	0	610	0	0	0	0	41	0	3 114
Bulgarie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	846	0	0	0	0	0	0	288	0	0	628	0	0	0	1 762
Chypre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	977	0	21	0	0	0	0	0	998
Finlande	0	0	0	0	0	178	296	225	0	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	705
Estonie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	183	0	0	0	0	0	0	0	9	0	0	0	0	0	0	0	0	192
Luxembourg	0	3	0	0	0	2	0	0	0	0	26	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31
Malte	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	4
Total extra UE	1 107	1 305 288	10 213	0	0	775 689	12 358	0	103 936	2 428	274 293	945 344	116	0	52 431	528 364	10 665	0	165	152 229	32 922	93 348	16 252	110	64 962	0	4 608 455
dont NPF	1 107	1 091 931	10 213	0	0	764 600	12 281	0	81 366	2 428	2 116	519 013	116	0	37 929	516 863	10 665	0	165	149 986	32 922	93 348	16 252	106	64 962	0	3 631 404
Equateur	0	293 308	8 921	0	0	253 541	8 094	0	33 385	2 408	1 053	94 171	105	0	1 222	279 160	10 340	0	59	114 188	23 020	28 729	16 215	16 797	50 349	0	1 339 977
Colombie	1 107	516 065	0	0	0	230 987	4 182	0	10 160	0	982	215 215	2 093	0	2 958	116 828	179	0	107	1 513	2 032	24 199	0	4 290	3 640	0	1 136 538
Costa Rica	0	220 938	0	0	0	164 492	4	0	30 722	20	79	180 696	7 303	0	29 676	105 155	26	0	0	1 577	7 870	38 891	37	49 856	7 765	0	845 107
Panama	0	15 059	0	0	0	76 190	0	0	0	0	0	11 867	1 690	0	0	15 346	0	0	0	1 756	0	1 528	0	35 977	183	0	159 596
Pérou	0	34 619	0	0	0	8 823	0	0	58	0	0	1 588	0	0	849	0	0	0	0	19 742	0	0	0	0	0	0	65 678
Brésil	0	101	0	0	0	29 526	0	0	417	0	0	13 246	0	0	0	20	0	0	0	8 964	0	0	0	0	0	0	52 274
Honduras	0	11 843	0	0	0	851	0	0	263	0	0	593	0	0	3 224	186	120	0	0	380	0	0	0	0	0	0	17 459
Mexique	0	0	0	0	0	180	0	0	6 360	0	0	1 360	0	0	0	35	0	0	0	1 825	0	0	0	0	0	0	9 760
Guatemala	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	74	0	0	0	0	0	0	0	0	2 921	0	2 995
Turquie	0	0	1 007	0	0	0	0	0	0	0	0	98	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 105
Albanie	0	0	255	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	255
dont ACP	0	213 357	0	0	0	11 089	78	0	22 570	0	272 177	426 331	0	0	14 502	11 501	0	0	0	2 243	0	0	0	3 203	0	0	977 050
Rép. dom.	0	64 259	0	0	0	11 027	78	0	16 364	0	15 801	206 467	0	0	0	7 387	0	0	0	2 183	0	0	0	3 202	0	0	326 766
Cameroun	0	60 839	0	0	0	1	0	0	186	0	111 580	58 176	0	0	0	3 499	0	0	0	60	0	0	0	0	0	0	234 342
Côte d'Ivoire	0	65 177	0	0	0	0	0	0	5 981	0	65 456	86 932	0	0	141	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	223 700
Belize	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	56 703	0	0	14 361	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	71 064
Surinam	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	62 911	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	62 911
Ghana	0	23 001	0	0	0	0	0	0	40	0	16 429	7 030	0	0	0	565	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	47 064
Dominique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 064	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 064
Ste Lucie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 159	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 159
St Vincent	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	764	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	764
Mozambique	0	34	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36	0	0	0	36	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	106
Ouganda	0	4	0	0	0	62	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	67
Burundi	0	23	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23
Rwanda	0	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20

Codes abrégés pays selon la norme officielle UE / Source : Eurostat

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

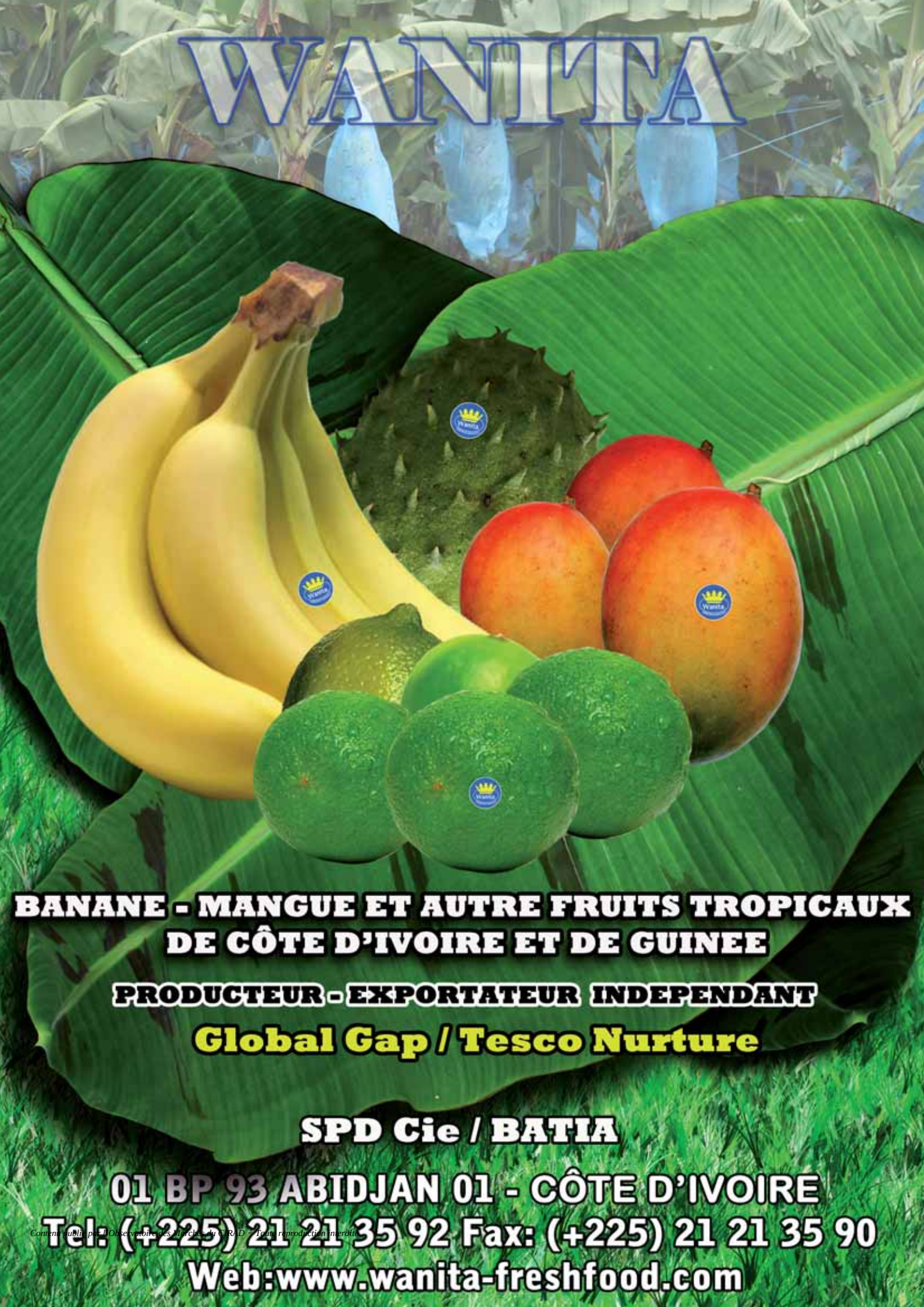

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

Marché de la banane aux Etats-Unis

Bien sous tous rapports

© Denis Loeillet

Il y a des zéros qui rendent paradoxalement jaloux les opérateurs commerciaux. En effet, côté volumes, le marché américain est d'une très grande stabilité. L'approvisionnement net ressort à 3.6 millions de tonnes, soit à moins de 5 000 t près le chiffre constaté en 2010. La consommation américaine baisse légèrement — compte tenu de l'augmentation de la population — de 11.7 à 11.5 kg par personne et par an. C'est, à titre de comparaison, un kilo de plus que la moyenne européenne. La bonne surprise vient du côté du prix. Car à une croissance zéro en volume correspond en valeur une augmentation du prix import de 5 %, à un niveau jamais atteint de 16.4 USD/carton ! Une sorte de nirvana pour les opérateurs qui approvisionnent le marché mondial.

Les fondamentaux du marché américain changent relativement peu d'une année à l'autre. Le Guatemala est toujours le premier fournisseur avec un tiers du marché. Il renforce même son emprise, augmentant ses volumes de 16 % en 2011 et marquant ainsi un nouveau record absolu. L'Equateur recule pour privilégier, contraint et forcé, les marchés peu ou pas contractualisés comme l'UE, l'Europe de l'Est, la Russie, etc. Le Costa Rica et le Honduras retrouvent des couleurs après des incidents climatiques à répétition. La Colombie chute lourdement à la cinquième place, avec un reflux de 16 % de ses exportations vers les Etats-Unis, payant ainsi un lourd tribut aux très fortes pluies de fin 2010 et début 2011. A noter un développement serein du Mexique dont la progression est régulière chaque année et qui atteint désormais 150 000 tonnes. Le Pérou est d'une remarquable stabilité sur le moyen terme (20 000 à 23 000 t) aux Etats-Unis, alors qu'il bat record sur record dans l'UE.

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

Du Roi LABORATORY

Technologie de Classe Mondiale pour l'Afrique.

Tél +27 15 3451217
www.duroilab.co.za

Directeur Marketing
Alan Davson
alanne@mweb.co.za
Tél +27 834554315

Du Roi Laboratory, créé en 1994, est spécialisé dans la production et la distribution de vitro-plants de banane indemnes de tous virus et maladies. Ces vitro-plants sont issus de la multiplication de sélections supérieures provenant du parc de pieds mère de Du Roi Laboratory. Au cours des neuf dernières années, ces sélections clonales uniques ont été testées, évaluées et comparées de manière exhaustive pour leurs performances et atouts commerciaux.

Du Roi Laboratory produit annuellement plus de six millions de plants de banane vendus sur le marché africain sub-saharien, ainsi qu'à des multinationales et des compagnies privées en Afrique de l`Ouest, Afrique du Nord, Moyen Orient, Amérique Centrale et Amérique du Sud.

Du Roi Laboratory fournit également un appui technique complet à ses clients locaux et internationaux.

Bien plus que des plantes.

ISO 9001:2008 SGS

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

Les réexportations sont également stables, de l'ordre de 516 000 t et concernent, en très grande majorité, des fruits expédiés vers le Canada.

Enfin, pour bien insister sur le caractère presque « papier à musique » du marché US, nous évoquerons son rythme d'approvisionnement mensuel. En effet, comparé à celui du marché européen, il montre des différences très sensibles. L'approvisionnement net a été un peu plus lissé aux Etats-Unis, sauf en décembre 2011 où il a chuté lourdement. Le choc des volumes en forte hausse dans l'UE au printemps, qui a causé la rupture de tendance, est ici absent. La très importante chute estivale des mises en marché en Europe est de même beaucoup moins intense. La faculté de résistance du marché et sa résilience en cas de dérive s'en trouvent évidemment accrues. C'est sans doute la main invisible, chère à Adam Smith, qui veut que le marché évoluera vers une situation mutuellement bénéfique pour tous les agents. Invisible ou pas, that is the question ! ■

Denis Loeillet, CIRAD
denis.loeillet@cirad.fr

© Denis Loeillet

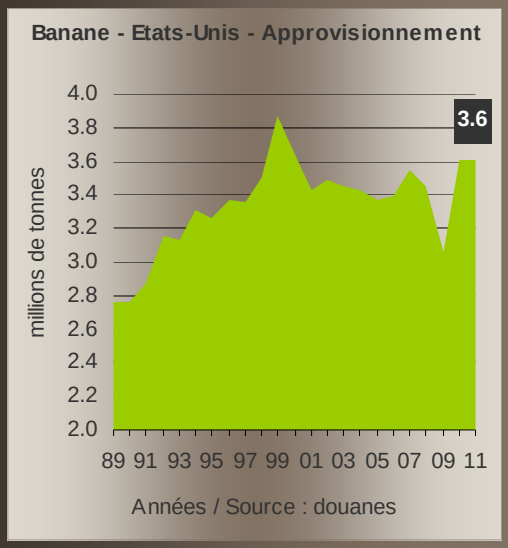

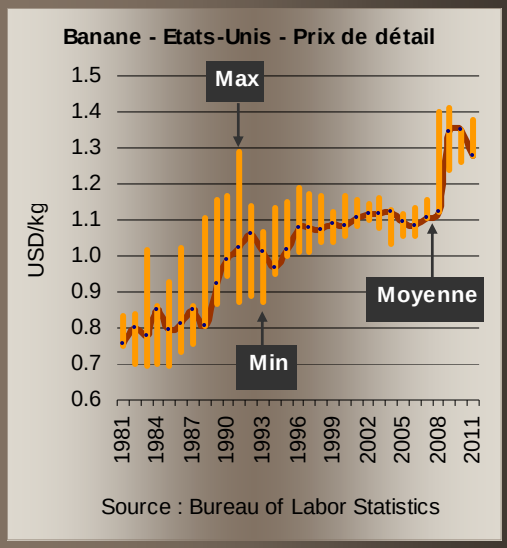

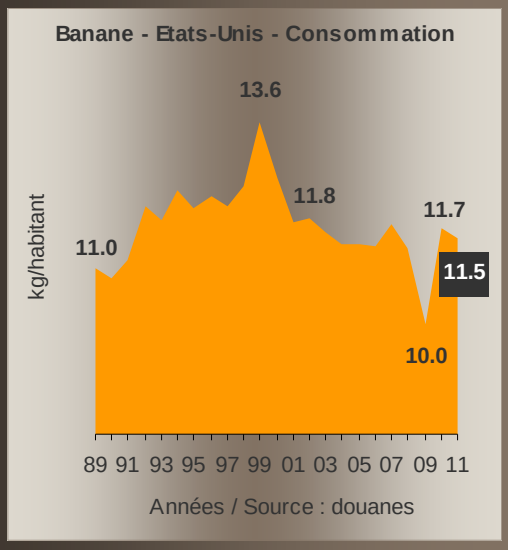

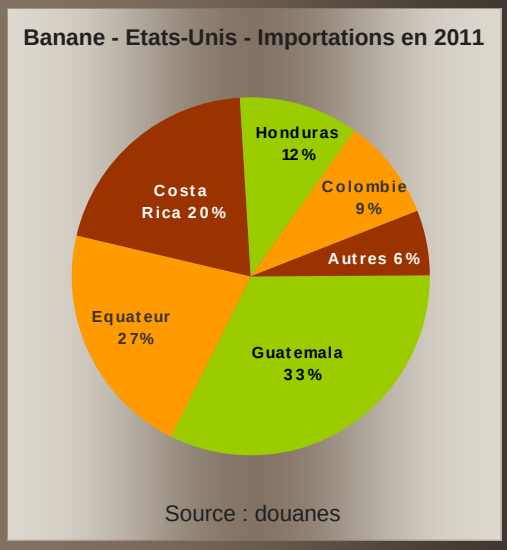

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

BANOLE® protects...
Crops & the environment

Biodegradable Fungicide Adjuvant for the control of Black Sigatoka disease

For many years, TOTAL has been closely involved in the control of Sigatoka disease on banana trees with the adjuvant BANOLE®, which was specifically designed to help combat the disease. BANOLE® increases the efficacy of the treatments without inducing phytotoxicity and avoids any danger to human beings and the environment.

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

You know where to turn TOTAL

Marché de la banane en Russie

Pourvu que ça dure !

© Régis Domergue

Et si la tendance se pérennisait ? Le monde bananier n'en serait que plus sûr. En effet, en 2011 la Russie a importé 70 millions de cartons de banane, soit un peu moins de 1.3 million de tonnes. La progression est fulgurante : + 27 % sur un an. C'est d'autant plus curieux que depuis la hausse importante entre 2005 et 2006 (+ 12 %), le marché russe importait bon an mal an entre 53 et 55 millions de cartons à l'année. Le côté très rassurant de cette évolution est qu'elle se confirme en 2012. Certes, nous n'en sommes plus à des taux de croissance à deux chiffres mais, après une telle envolée en 2011, confirmer le niveau sur le premier trimestre 2012 est un exploit que bien des marchés voudraient réussir. On doit cependant s'abstenir de tout optimisme débordant. La conjoncture a été favorable du fait d'une baisse des productions russe et européenne de pomme fin 2010. Par ailleurs, on a vu se développer des flux de banane traités par des opérateurs russes de taille plus modeste que les grandes sociétés traditionnelles. Enfin, la Russie étant désormais la banlieue des zones de production équatoriennes, la forte poussée des exportations du premier exportateur mondial a donné de quoi nourrir le mouvement. En effet, la Russie est le deuxième marché à l'exportation pour la banane équatorienne avec 64.3 millions de cartons absorbés en 2011 (23 % de parts de marché), soit une progression annuelle de 21 % !

Le revers de la médaille n'est pas très reluisant. L'évolution mensuelle du prix import en Russie est même effrayante.

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

éditions Quæ

Le bananier

Un siècle d'innovations techniques

André Lassoudière

La production de la banane dessert s'est développée de façon spectaculaire depuis la fin du XIXe siècle.
Cet ouvrage retrace l'histoire de tous les aspects de la culture et présente les résultats de la recherche agronomique jusqu'en 2010, en réponse aux questions de la filière :
comment faire face aux exigences d'une culture d'exportation ?
Comment améliorer la productivité ?
Comment lutter contre les maladies de la plante et la contamination des sols ?
Quelles sont les variétés résistantes ?
Quels sont les défis actuels d'une production durable ?
Une véritable synthèse des recherches, des innovations et des pratiques de nombreux pays.

ISBN : 978-2-7592-1690-1
Broché, illustré
360 pages + cahier quadri

50 €

Parution : mars 2012

***André Lassoudière**, chercheur au Cirad de 1967 à 2008, a consacré toute sa carrière au bananier. Au sein de la filière de la banane, il est intervenu surtout comme expert auprès des planteurs, des organisations professionnelles et des institutions de développement, notamment en Afrique, aux Antilles et pour des missions dans le monde entier.*

Le bananier et sa culture vous sera offert pour tout achat effectué **avant le 31 mars 2012**.
Pour bénéficier de cette offre, veuillez mentionner le code «**NABA**» lors de votre commande.

Éditions Quæ, C/o Inra - RD10, 78026 Versailles Cedex, France
Tél. 33.(0)1.30.83.34.06 - Fax 33.(0)1.30.83.34.49 - serviceclients@quae.fr
Catalogue et commande en ligne : www.quae.com

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du Manioc - Mise en ligne : 2012 - www.manioc.org

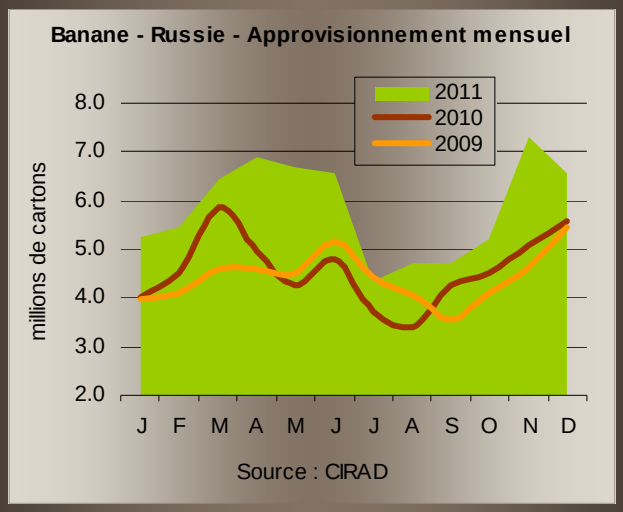

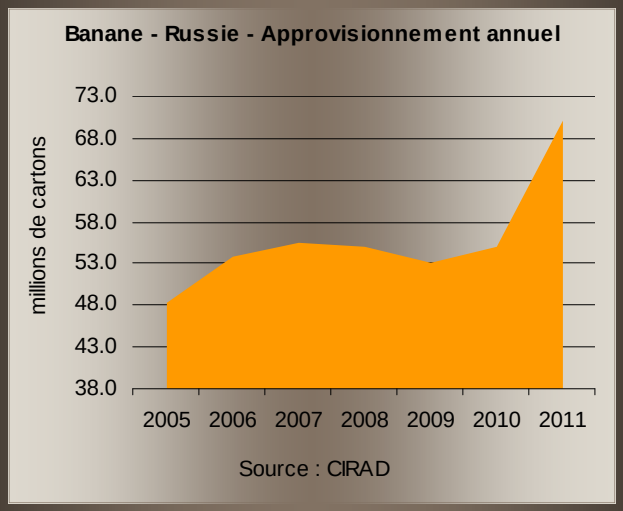

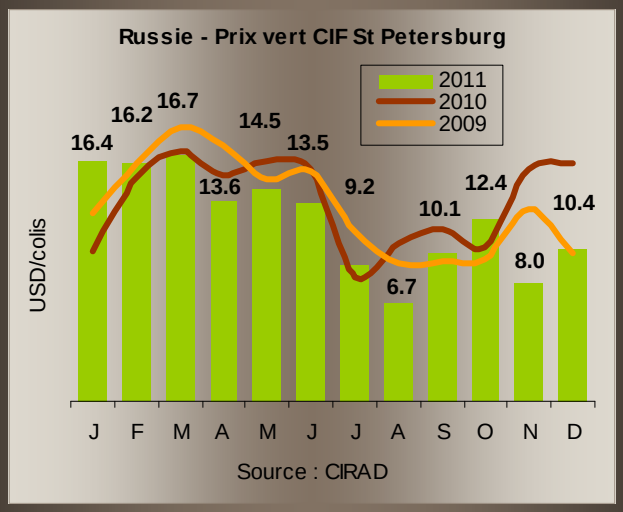

Dans le numéro de janvier 2012 de **Frui-Trop** (n°196, page 34), nous faisions le constat que « les frontières du possible ont été repoussées une nouvelle fois ». Par trois fois en 2011, le prix CIF St Petersbourg est descendu en deçà de 10 USD/caisse, établissant même un nouveau record à la baisse à 8 USD en novembre. Il est vrai qu'à cette époque la fringale russe avait poussé l'approvisionnement à doubler certaines semaines, passant allégrement de 1 à 2 millions de cartons. La moyenne annuelle a été détestable en 2011 avec 12.3 USD/caisse, puisqu'il faut revenir à 2006 pour retrouver des niveaux aussi bas.

Voici, et ce n'est sans doute pas la seule, l'une des raisons des difficultés rencontrées par les opérateurs historiques qui avaient lourdement investi en production en Equateur et en capacités de transport. Dans tous les cas, les Européens espèrent que la Russie tiendra, car elle éponge plus de 1.2 million de tonnes de banane extrêmement mobiles qui n'auraient d'autre choix que de se reporter sur l'UE, ouverte maintenant aux quatre vents bananiers. Evitons les clichés, mais comment appelle-t-on en Europe l'équivalent de la Bérézina ? ■

Denis Loeillet, CIRAD
denis.loeillet@cirad.fr

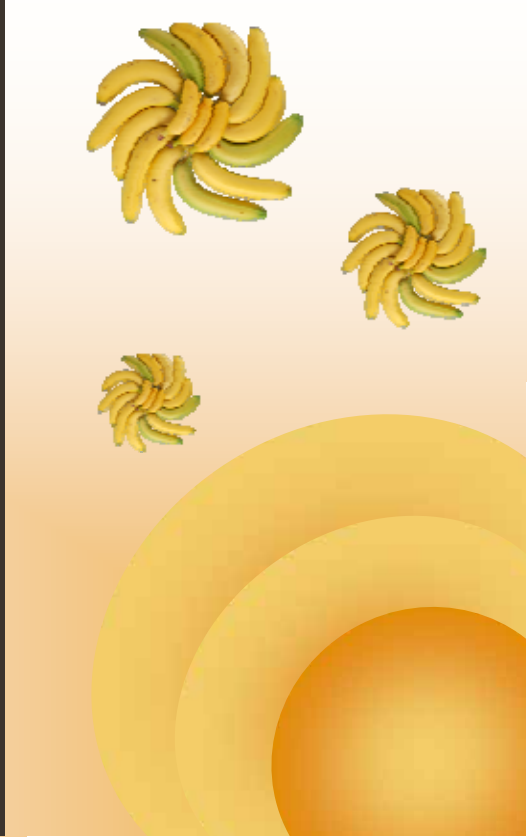

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD - Toute reproduction interdite

Consommation européenne de banane

Du bon et du beaucoup moins bon

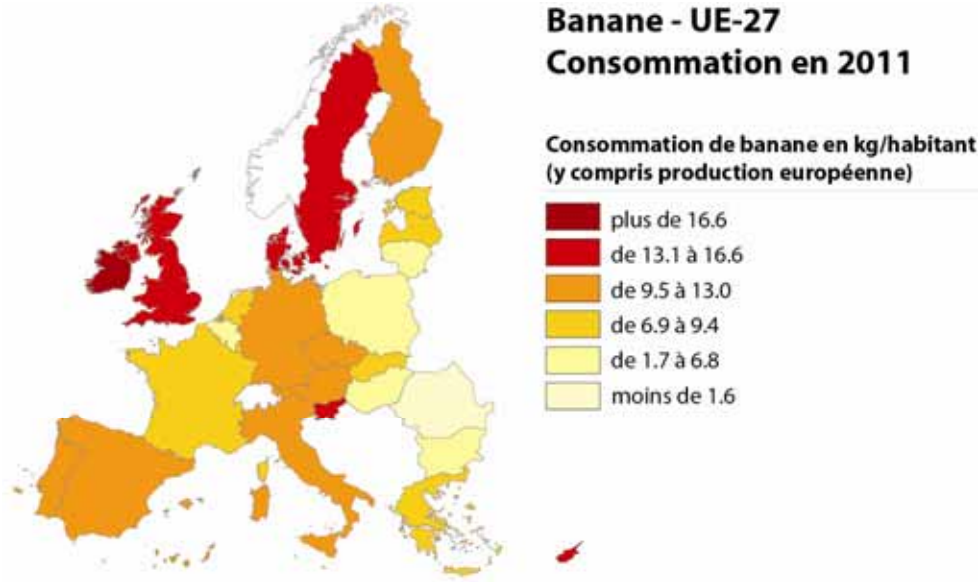

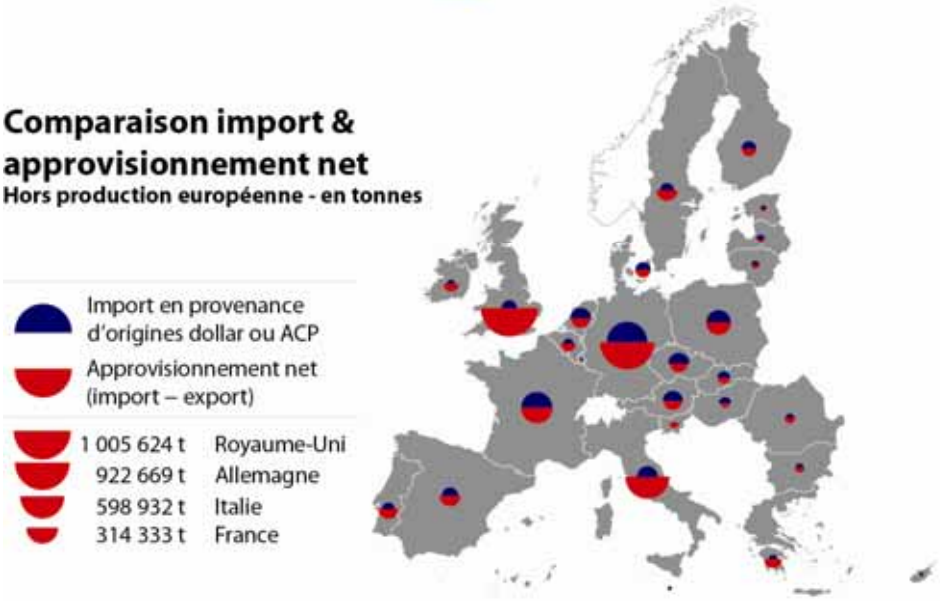

Source : Cirad - FruiTrop / Présentation : philcarto.free.fr, Cirad - FruiTrop

Le calcul de la consommation européenne par Etat membre est un exercice de haute voltige. En effet, il faut jongler avec la production européenne dont on ne sait pas, notamment pour la France, dans quelle proportion elle est consommée hors des frontières métropolitaines, composer avec les réexportations parfois fantaisistes entre Etats membres, prendre en compte la surconsommation de banane aux points d'entrée des fruits (Slovénie par exemple) et évaluer les importations fantômes particulièrement aux frontières Est de l'Union. La recherche de l'exactitude dans ce domaine est vaine. C'est pourquoi on parlera de consommation apparente et non pas réelle. Malgré ces difficultés, en corrigeant certaines données absurdes et en en croisant d'autres, l'exercice est riche d'enseignements.

Le premier est la fracture entre les pays de la vieille Europe (UE-15) et les nouveaux Etats membres (NEM-12). En 2011, avec 5.1 kg, la consommation apparente annuelle des NEM était inférieure de moitié à la moyenne de l'UE-27 (10.4 kg). La zone NEM est structurellement sous-consommatrice de banane et ne semble pas avoir évolué favorablement. Elle est même depuis trois ans sur une pente franchement inquiétante. Attention toutefois à la qualité des données. En effet, pour au moins trois des pays de la zone NEM (Roumanie, Hongrie et Bulgarie), les niveaux sont exagérément bas (de 1.7 à 3.9 kg) et ont donc un impact sur le résultat du groupe, mais ne remettent pas en cause le constat général d'atonie de la consommation à l'Est.

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

VOTRE POINT D'ENTRÉE SUD DE FRANCE

MAGASIN DE 25 600 m² INFORMATISÉ ET PROTÉGÉ

23 200 m² de surface transit et conservation
Capacité totale15 000 palettes dont 5 500
dans 10 chambres froides (0°/14° et une – 25°)

8 portes accès quai
27 portes pour décharger les conteneurs
33 portes pour charger les camions

Quai : 37 m large, 450 m long, profondeur 12 m
Deux portiques
Un parc conteneur avec 140 prises

Camions : parking d'attente interne port
et autoroute A9 à 9 km
Trains : 40 km de voies et portique transbordeur
Barges : accès par canal jusqu'à Dijon

Zone portuaire – Quai E – CS 90133 – 34202 SETE CEDEX
Tél : +33 (0)467468989 – Fax : +33 (0)467498240 – E-mail : info@reefersete.fr

RTS
REEFER TERMINAL SÈTE

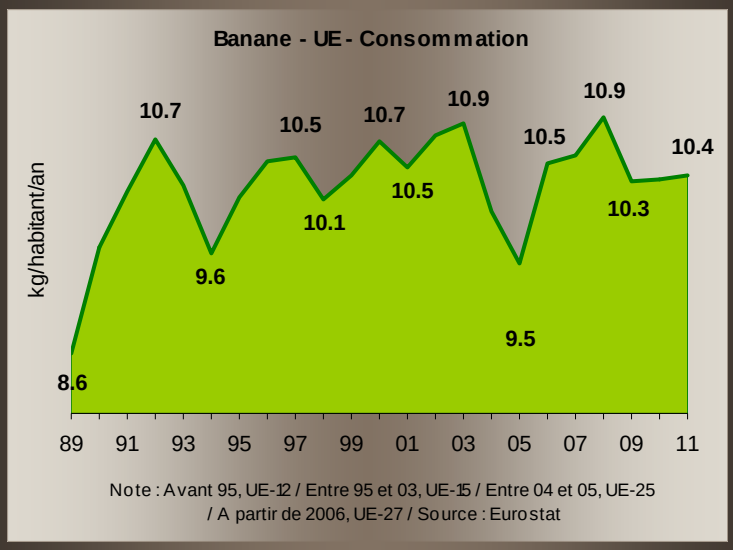

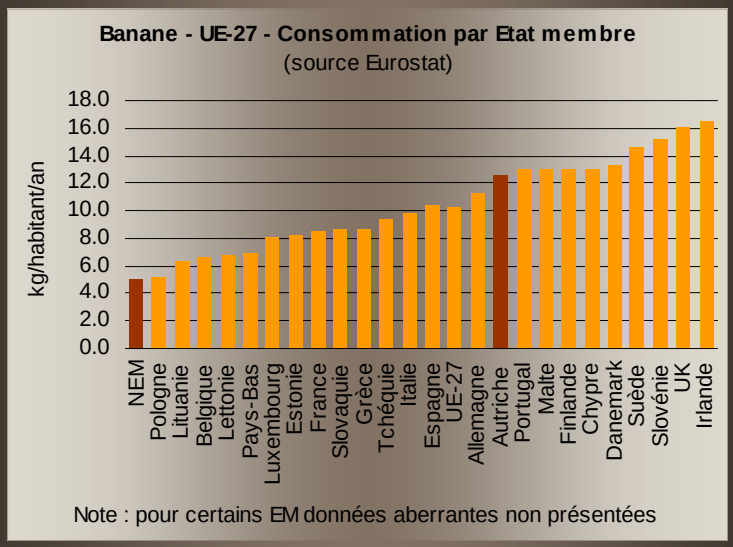

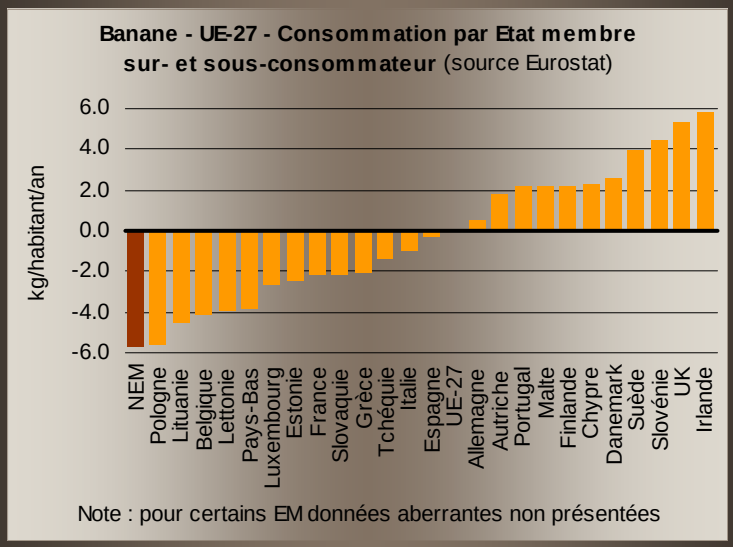

A l'autre bout de l'échelle, on trouve deux voisins, l'Irlande et le Royaume-Uni, qui consomment plus de 16 kg par an de banane, soit 160 % de la moyenne européenne. De manière générale, les pays du nord de la zone UE-15 consomment plus que la moyenne. C'est le cas de la Suède, du Danemark et de la Finlande. Ceci s'explique par une offre relativement pauvre en fruits concurrents. Il est moins difficile de rivaliser avec une offre étroite en majeure partie importée qu'avec la gamme de fruits proposée dans des pays comme l'Espagne, l'Italie ou la France. Mais là aussi la France crée l'exception. Elle est sous-consommatrice (8.6 kg), alors que l'Espagne se place au-dessus avec 10.5 kg (en baisse) ainsi que l'Italie avec 9.9 kg (stable). Dans le groupe de tête, on trouve aussi l'Autriche qui affiche une belle vitalité, avec un niveau qui passe de moins de 10 kg en 2001 à plus de 12.5 en 2011.

A noter une très large surévaluation du niveau en Slovénie qui, grâce au port de Koper, irrigue une bonne partie des pays de Méditerranée orientale et d'Europe de l'Est. Dans le groupe de tête, on trouve aussi deux Etats producteurs de banane : le Portugal et Chypre. La part de la production nationale dans la consommation varie de près de 50 % pour Chypre à moins de 11 % pour le Portugal. Enfin

© Régis Domergue

© Régis Domergue

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

l'Allemagne, pays le plus peuplé de l'UE, tire la consommation moyenne vers le haut avec un niveau de 11.3 kg. Nous sommes tout de même très loin du pic de 2000 à 12.7 kg !

En termes d'évolution, la consommation européenne est relativement stable sur les dix dernières années, autour de 10.5 kg par an. Nous avons vécu deux années difficiles en 2004 et 2005, où la consommation moyenne a chuté jusqu'à 9.5 kg. Nous étions alors en 2005 à la veille du passage au système tarifaire, entré en vigueur le 1er janvier 2006, et les opérateurs venaient d'essuyer deux années de prix import très bas les poussant à adopter des programmes de mise en marché plutôt prudents. On l'a dit, la tendance est meilleure dans l'UE à 15 que dans les NEM.

Vox clamantis in deserto

Enfin, pour tordre le cou une nouvelle fois à l'idée fixe obsessionnelle de la grande distribution, il n'y a aucune relation entre le niveau de consommation par habitant et la moyenne des prix de détail, voire même des prix import. Une étude économétrique poussée confirmera ces premiers constats. La banane doit retrouver un prix de vente qui a un sens, c'est-à-dire être vendue en tant que banane et non pas servir de miroir aux alouettes pour mieux écouler consoles de jeux ou crèmes hydratantes. Ce serait mentir de dire qu'il n'y a pas de seuil de prix psychologique pour la banane. Cependant, on n'a jamais pu le définir tant nous sommes bas dans l'échelle des valeurs pour un produit alimentaire élaboré à des milliers de kilomètres des lieux de consommation. Cette construction mentale doit être démantelée au plus vite afin d'accroître à nouveau la valeur ajoutée (au moins ne plus en perdre), mais aussi les volumes consommés, par le biais d'une animation du marché. Malheureusement, autant prêcher dans le désert. Le séminaire organisé par les producteurs de bananes de Guadeloupe et de Martinique en avril dernier à Paris a douché tout espoir de faire évoluer les mentalités. On a même atteint les frontières insoupçonnées de l'obscurantisme commercial. Car, si l'on considère que la banane a un prix objectif auquel on ne doit jamais déroger, on a aussi entendu que cette politique, ou plutôt cette farce, s'appliquait quel que soit le type de banane : propre, moins propre ou carrément sale. Le mode de production (tant sur le plan social qu'environnemental) n'entre pas en ligne de compte. Il n'y a que le bio et le commerce équitable qui survivent comme exception à cette règle, mais pour combien de temps… Car l'écart se réduit dans une spirale baissière infernale au grand désespoir des centaines de milliers d'ouvriers, de petits et de grands propriétaires à travers le monde. Le kamikaze japonais avait au moins un but quand il percutait les bateaux alliés avec son avion. Dans son esprit, il servait son pays. Je ne suis pas sûr que le même esprit anime cette filière car, finalement, même si le maillon distribution continue à bien gagner sa vie, il pourrait mieux la gagner tout en informant les masses consommatrices sur les principes du développement durable, en pérennisant les filières et enfin en redonnant un peu d'espoir et de pouvoir d'achat aux ouvriers de la bananeraie mondiale. Mais nous nous égarons, car le consommateur n'a que quelques secondes à passer devant chaque produit et il doit rentrer vite pour ne pas rater le journal de 20 heures ! N'allons pas en plus lui donner mal au crâne avec des histoires de répartition de la valeur, de danger pour l'environnement, surtout si c'est au-delà de son quartier. Dormez tranquilles bonnes gens, on s'occupe de tout et du reste... ■

Denis Loeillet, CIRAD
denis.loeillet@cirad.fr

© Régis Domergue

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

BANANAS
OF THE WORLD

www.siim.net

* ANTILLES, CÔTE D'IVOIRE, COLOMBIE, COSTA-RICA & CAMEROUN.

* EXPERT EN MÛRISSAGE DE BANANES ET D'EXOTIQUES : PLANTAINS, FRECINETTES, BANANES ROSES, MANGUES, PAPAYES.

* OUVERTURE D'UNE NOUVELLE MÛRISSERIE À RUNGIS EN DÉCEMBRE 2012.

MIN Rungis Bat C3, D2, E2
70 rue de Chateaurenard, Fruileg CP 80215, 94572 RUNGIS
+33 1 45 12 29 60 – info@siim.net

BRATIGNY

Contenu publié par

Marché de la banane en France

Objectif : + 150 000 tonnes !

© Denis Loeillet

Nous avons étudié en détail dans le numéro de **FruiTrop** de janvier 2012 (n°196), puis dans le premier article de ce dossier, le déroulement de la campagne 2011 en France. Revenons ici sur quelques données macroéconomiques comme la consommation par habitant, les origines en présence, les flux, etc.

Retour à la tendance serait sans doute l'expression la plus appropriée pour décrire le marché français. En effet, les chiffres annuels montrent un approvisionnement net de 544 000 t, en hausse de près de 10 % sur 2010 et un peu au-dessus (+ 3 %) de la moyenne 2008-09-10. La consommation remonte à 8.6 kg après un passage à vide en 2010, année qui avait violemment mis un terme à la bonne tendance constatée depuis 2007. L'année 2011 confirme ce désolant retour à la normale. Désolant car il confirme une fois encore le gouffre existant entre le marché français et les autres grands marchés européens. Le Français moyen consomme 1.8 kg de banane de moins que l'Européen moyen. En volume, ce sont plus de 100 000 t qui échappent au marché français. L'excuse la plus souvent avancée est le très grand embouteillage qui règne sur ce marché où l'offre en fruits est très variée. Mais cela ne résiste pas à l'analyse. En effet, rapprochons le niveau français de celui des autres marchés du sud de l'Europe, qui ont un régime alimentaire proche et dont l'offre de fruits produits localement et aussi importés est large. Là encore, la France est bonne dernière et le constat est même pire. La consommation moyenne de l'Espagne, de l'Italie et du Portugal est supérieure de 2.5 kg, soit un potentiel de croissance en France de 150 000 tonnes. Avec de telles disparités, l'association interprofessionnelle de la banane (AIB), nouvellement créée en France, qui réunit l'ensemble des parties prenantes de

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

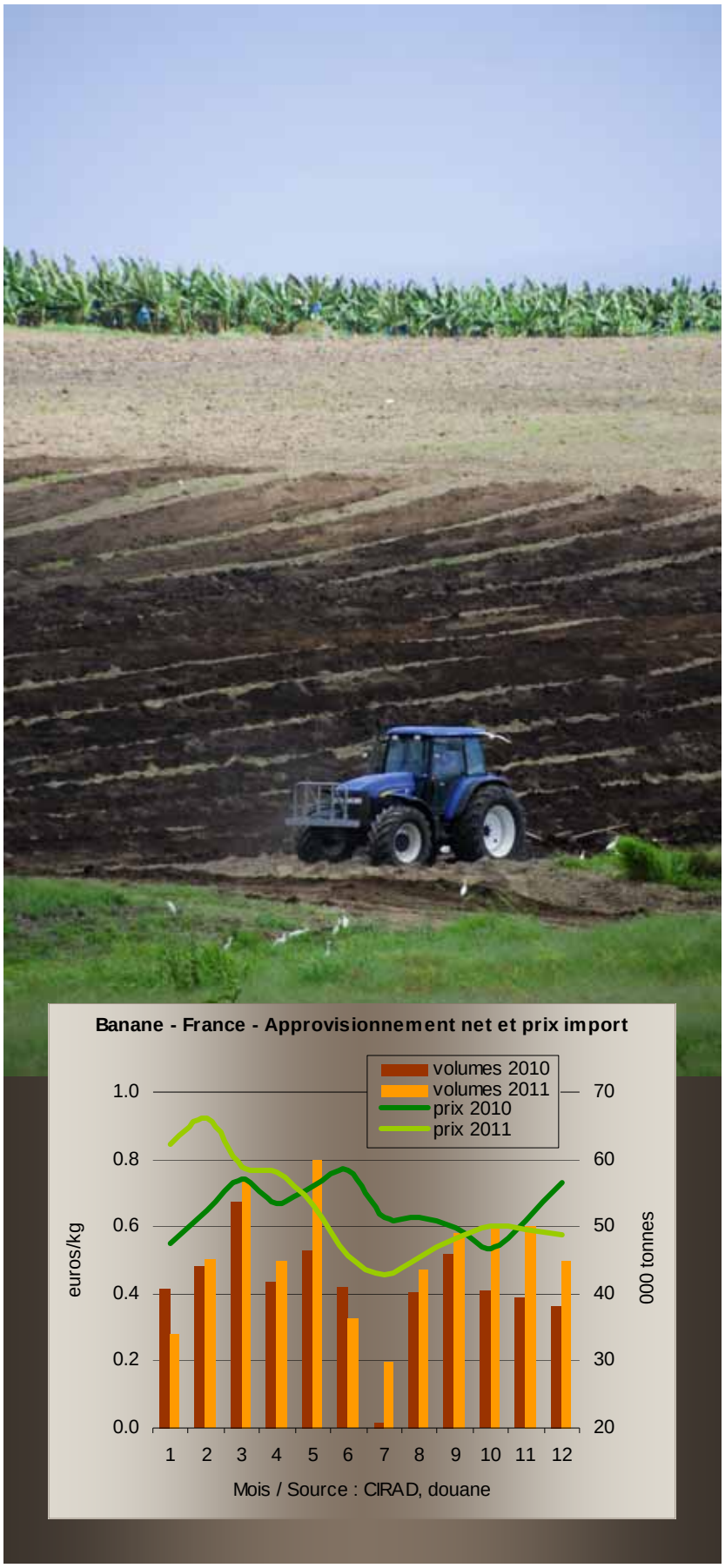

© Régis Domergue

la filière banane (de la production à la distribution) n'a pas besoin de chercher plus longtemps ses objectifs.

La plateforme France

Si le début d'année a été relativement calme en termes de quantités mises en marché, la seconde partie a été très chargée. On a battu ou approché des records en août, septembre, octobre et enfin novembre où les 50 000 t mensuelles ont été atteintes. Le chiffre d'affaires au stade import (l'approvisionnement net multiplié par le prix import en France) grimpe lui aussi de 10 % à 356 millions d'euros, encore loin de l'excellente année 2005 où les 390 millions d'euros avait été atteints.

On sait que la France est une des plateformes européennes de redistribution. Les réexportations s'étaient élevées à 300 000 tonnes en 2010, après trois années de progression constante. L'année 2011 marque la fin de cette inflation des volumes réexpédiés vers les autres Etats membres. On reste toutefois au-dessus de 250 000 tonnes, ce qui fait tout de même quasiment 50 % de ce que consomme le marché français durant un an. Le fait que la France soit productrice et débarque la totalité de ses volumes en Métropole, mais aussi les liens étroits existant entre la France et les producteurs d'Afrique et désormais du Surinam ou encore de République dominicaine — qui eux aussi débarquent leurs bananes dans l'Hexagone — expliquent cet afflux de marchandises. La plateforme de distribution France traite au total quelque 800 000 t de banane, soit 146 % de la consommation intérieure.

Attention dollar

Calculer des parts de marché lorsqu'on réexporte autant et que la production nationale est expédiée pour une bonne part hors des frontières est une gageure. En effet, les douanes ne précisent pas l'origine des fruits qui sont réexportés ou réexpédiés à partir du territoire national. On ne peut donc pas savoir a priori s'ils proviennent des ACP, quelle qu'en soit l'origine, ou des départements français d'Amérique, Guadeloupe et Martinique. On peut tout de même tirer quelques enseignements des données. Sachant que la France n'est pas connue comme fournisseur de bananes dollar, importées directement ou via un Etat membre, on peut considérer que tout ce qui arrive des zones de production dollar est consommé sur le territoire français. Si l'on valide cette hypothèse, on peut alors estimer la part de la banane dollar sur le marché français. Et encore, celle-ci sera sous-évaluée car on perd la mention d'origine sur plus de 100 000 t mises en

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

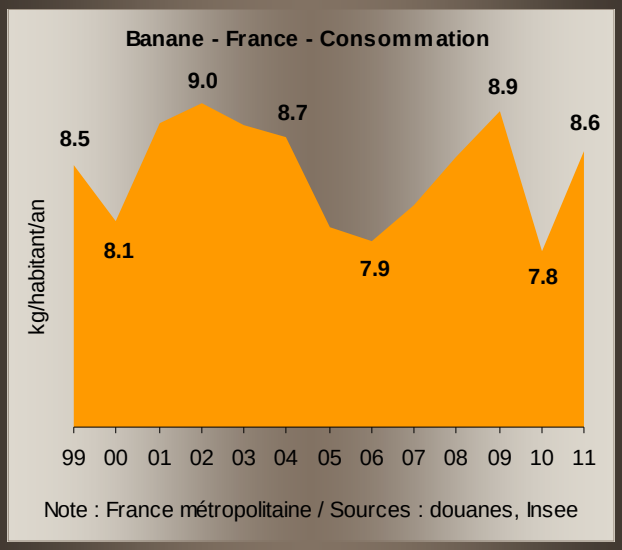

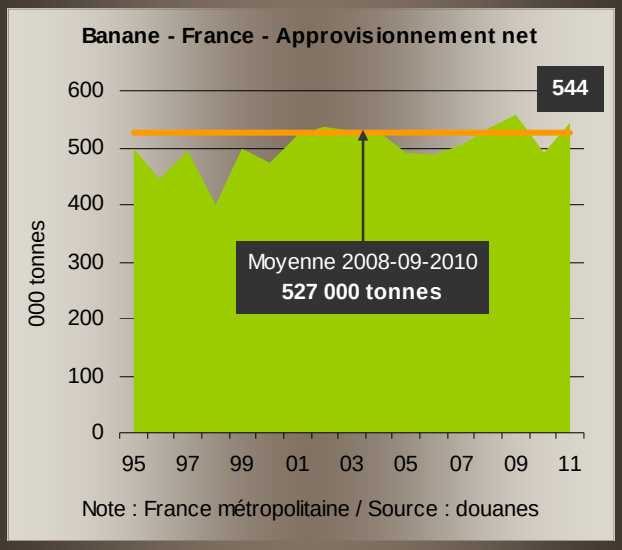

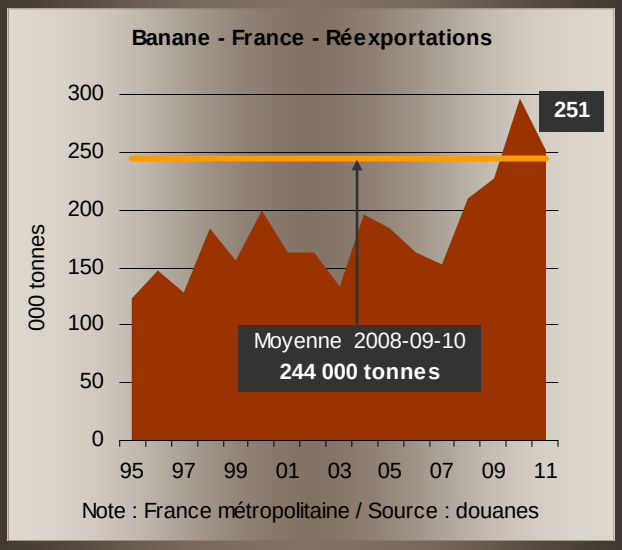

marché en France et ayant transité par un Etat membre européen. Ceci dit, 2011 est un bon cru pour les fournisseurs dollar et donc une mauvaise année pour les origines traditionnelles du marché français. La part des origines dollar remonte de 10 à 13 %, ce qui reste loin des 25 % de 2008 et 2009, quand la production des Antilles françaises se remettait doucement des très graves dommages causés par le passage du cyclone Dean en 2007. Le niveau actuel, sans doute sous-évalué, montre que ces origines sont présentes, n'attendant qu'un défaut d'approvisionnement d'une des sources traditionnelles pour augmenter leurs parts.

On le voit, la situation est délicate pour le marché français. Avant tout, il doit lutter contre une sous-consommation et une asthénie durables. Il doit ensuite gérer l'afflux de bananes qui ne sont pas destinées à être consommées sur son territoire, mais qui jouent un rôle déstabilisateur quand les autres marchés sont encombrés. Enfin, il doit gérer le potentiel de bananes dollar toujours aux aguets ■

Denis Loeillet, CIRAD
denis.loeillet@cirad.fr

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

AZ FRANCE

La filière qualité sur mesure

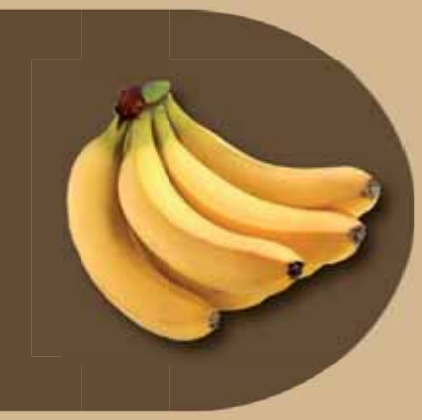

simba

Bananes
Cameroun
Amérique Centrale

Ananas
Extra sweet
Costa Rica

- Emballage en production : télescopique, open-top réversible, demi colis
- Conditionnée en doigts comptés : découpée « à l'unité »
- Emballage en mûrisserie : flow-pack, poids/prix, barquette

- 65 000 tonnes de bananes Cameroun et Amérique Centrale
- 35 000 tonnes d'ananas du Costa Rica
- Plantations certifiées GLOBALG.A.P. et ISO14001

Contenu publié par Les Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

AZ MED - CAVAILLON	AZ FRANCE - RUNGIS	AZ TOURAINE	MIA - ROUEN	AZ GRAND EST
Tel : 04 90 06 66 00	Tel : 01 41 80 33 33	Tel : 02 47 49 30 30	Tel : 02 32 10 52 52	Tel : 03 87 57 56 50
Fax : 04 90 96 66 16	Fax : 01 46 86 23 16	Fax : 02 47 29 01 84	Fax : 02 35 70 96 03	Fax : 03 87 57 56 51
E-mail : azmed@azmed.fr	E-mail : commercial@azfrance.fr	E-mail : p.raguin@aztouraine.fr	E-mail : commercial@mia-rouen.fr	E-mail : azgrandest@azgroupe.com

Marché de la banane en Espagne

Un petit peu plus près des étoiles

© Denis Loeillet

Tout va terriblement bien pour l'Espagne, si on ne parle que de la banane. D'ailleurs, c'est sans doute un des secteurs qui s'en est le mieux sorti dans ce pays en 2011. Les chiffres sont sans appel : le prix moyen en vert de la référence Super Extra (source CIRAD) a été de 1.02 euro/kg, contre 0.72 euro/kg en 2010 et 0.92 euro/kg en 2009. Côté volumes, la situation est aussi bonne. On confirme en 2011 un niveau de consommation d'environ 450 000 t, en phase avec les résultats de 2010. Qui plus est, alors que 36 000 t de bananes canariennes avaient été détruites au champ en 2010, 2 700 t seulement l'ont été en 2011. La seule ombre au tableau est l'érosion de la part de marché de la banane canarienne sur son marché domestique. A 68 %, sur la seule péninsule, elle n'est qu'à 2 % du point bas touché en 2009.

La gestion au plus près des quantités produites a permis aux Canaries de maîtriser leur marché et donc leur prix de vente, sans pour cela détruire préventivement des quantités comme ce fut le cas en 2010. Finalement, en 2011 le pouvoir de négociation a été clairement du côté des producteurs. La preuve en est que le marché espagnol a été totalement déconnecté du reste du marché européen, avec une évolution en opposition de phase. Par exemple, les prix en vert des Canaries ont explosé au cours des deux derniers bimestres, alors qu'ils étaient apathiques ailleurs en Europe.

C'est donc une belle campagne que viennent de vivre les opérateurs espagnols. Il n'en reste pas moins que, pour eux, le

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

Le laboratoire de production
de vitroplants de fruitiers tropicaux

Votre spécialiste du vitroplant de bananier

Une gamme unique de variétés d'élite

VITROPIC S.A.

Nos engagements

Les sélections élites les plus productives

Des régimes d'une qualité inégalée

Homogénéité au champ optimale

Les meilleures garanties sanitaires du marché

Une réactivité à toute épreuve

Tél : +33 (0)4 67 55 34 58
Fax : +33 (0)4 67 55 23 05
vitropic@vitropic.fr

ZAE des Avants
34270 Saint Mathieu de Tréviers
FRANCE
www.vitropic.fr

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

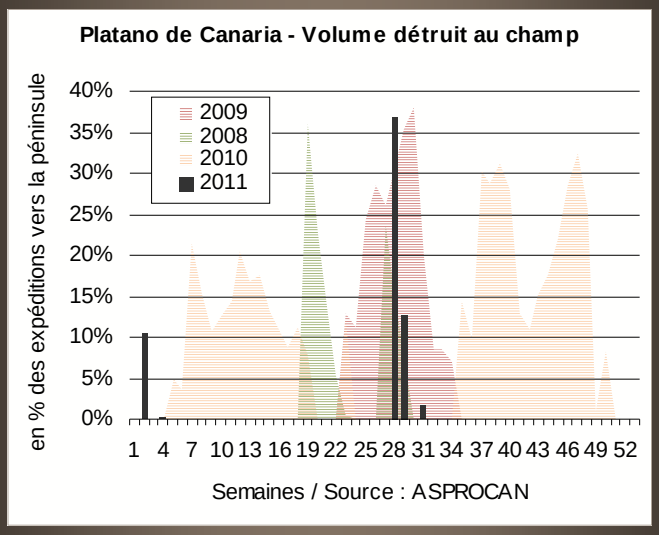

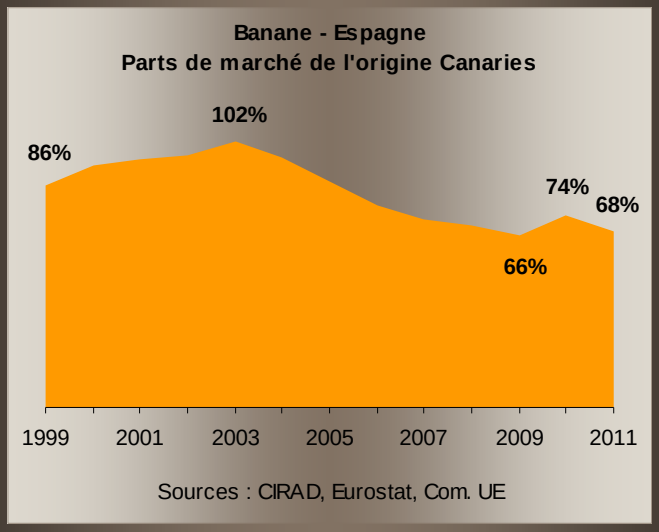

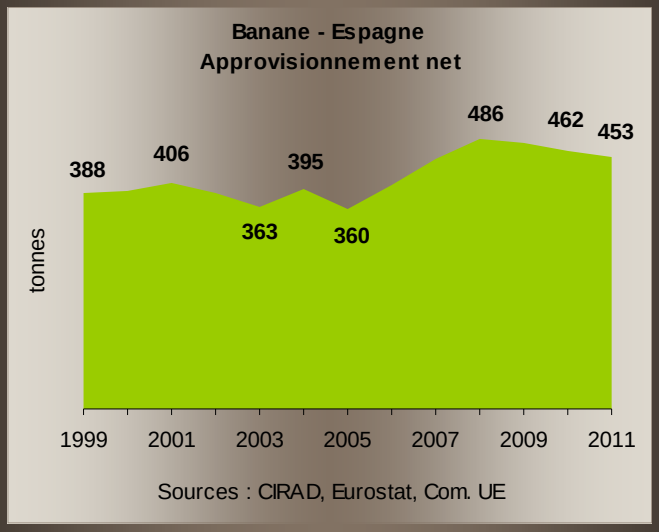

danger de voir augmenter la part de marché des bananes d'origines pays tiers (ACP ou dollar) ou françaises est plus présent que jamais. Là encore, la pression n'a pas été trop forte sur les marchés extérieurs en termes d'approvisionnement. La météo a fait son boulot. Mais, sur un marché libéralisé où l'exception culturelle espagnole « platano de Canarias » a du plomb dans l'aile face au « banano » qui affiche 0.60 euro de moins au stade détail, les garde-fous du marketing ne sont plus aussi efficaces. Mais restons sur une note d'optimisme car, aux yeux d'un producteur français, voir son marché augmenter de 50 000 tonnes en quelques années, détenir les deux tiers de la consommation et être payé à la mesure de ses coûts de production paraît tenir davantage de la prestidigitation que du rêve accessible ■

Denis Loeillet, CIRAD
denis.loeillet@cirad.fr

© Denis Loeillet

Fiche pays producteur

La banane en République dominicaine

par Claire Guillermet et Denis Loeillet

La production bananière occupe une place très importante dans l'économie de la République dominicaine. Elle représentait, en 2009, 8 % de la valeur des exportations totales du pays (200 millions USD) et 5.2 % du PIB agricole. L'ouverture du marché européen avec les Accords de Marrakech en 1995 s'est traduite par une augmentation fulgurante des exportations de banane de la République dominicaine vers l'Europe. Elles sont passées de 1 500 t en 1990 à 63 000 t en 2000, pour atteindre aujourd'hui près de 300 000 t (source : CEI-RD, Adobanano). Même si la situation est en train de changer, notamment d'un point de vue sanitaire, ce pays profite de conditions climatiques induisant une faible pression parasitaire (cercosporiose noire, nématodes, etc.), ce qui lui donne un net avantage comparatif en matière de production de banane biologique et/ou issue du commerce équitable.

Organisation de la production

La banane a été introduite en 1516 par Fray Tomás de Berlanga depuis les îles Canaries. L'histoire du secteur exportateur est une longue liste de sociétés, souvent transnationales, qui ont investi, exporté, puis se sont retirées du secteur. Dès 1906, la United Fruit Company s'est intéressée à ce pays pour le quitter quelques dizaines d'années plus tard. Viendront ensuite la Grenada Company, Dominican and Steamship Company, Fyffes, United Brand Company, etc. Aujourd'hui on compte près de 2 000 producteurs, dont les deux tiers sont considérés comme petits producteurs, 27 % comme moyens et seulement 8 % comme grands. Ils sont fédérés au sein d'une association nationale, Adobanano (Asociación Dominicana de productores de Banano).

Deux grandes zones de production

Selon les chiffres de la FAO, la production de banane dessert est de l'ordre de 600 000 tonnes, auxquelles il faut ajouter 450 000 tonnes de bananes à cuire (en majorité des plantains de type AAB). La production de banane dessert s'étendait sur environ 20 000 hectares en 2011, dont près de 52 % en production biologique. On distingue deux grandes zones de production. Au nord, les provinces de Mao, Montecristi et Santiago comptent pour près de 80 % de la production nationale de banane dessert destinée à l'exportation. Le reste est principalement produit dans le sud-ouest près d'Azua, où le climat particulièrement sec permet une production quasi exclusivement biologique. La part de l'exportation dans la production totale est de l'ordre de 50 %.

De petites structures de production

Les 2 000 producteurs sont répartis en une trentaine de structures (associations, coopératives, etc.). Au nord, la production est centrée autour de quelques grands planteurs et de plusieurs groupements composés de petits et moyens producteurs. Environ la moitié des exploitations de cette zone font entre 12 et 20 hectares. Les systèmes de production varient donc fortement d'une exploitation à l'autre. Au sud, on trouve uniquement des petits producteurs organisés. Ainsi la surface cultivée moyenne reste faible et est estimée à 7 hectares. La tendance générale va vers une augmentation de la superficie moyenne et une réduction du nombre de petits producteurs.

La production dominicaine se caractérise par des systèmes de production à faible niveau d'investissement, très dépendants d'une main d'oeuvre nombreuse et bon marché, souvent d'origine haïtienne, représentant de 20 000 à 30 000 travailleurs fixes et saisonniers.

Environ 80 % des surfaces irriguées le sont par inondation. Les systèmes d'irrigation par aspersion sous frondaison, nettement moins coûteux en eau, restent largement minoritaires.

Les rendements sont relativement bas, avec moins de 30 tonnes/ha, loin de ceux d'Amérique latine qui atteignent 45 à 55 t/ha (source : FAO Stat, 2009). Les sources professionnelles confirment ce niveau de rendement : de l'ordre de 1 600 à 1 700 cartons export/ha en conventionnel et de 1 400 à 1 600 cartons/ha en bio.

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

Structure de coût

La structure de coût (hors amortissement et terrain) est très variable d'un type d'exploitation à l'autre. Il n'empêche que les niveaux de prix de revient semblent assez compétitifs. On évoque un ordre de grandeur autour de 5.4 USD/carton au stade sortie hangar de conditionnement, auxquels il faut ajouter environ 1.6 USD pour le carton et le polybag, soit un total de 7.0 USD/carton. La main d'oeuvre compte pour moins d'un tiers du coût de revient total. Le ratio homme/hectare est de l'ordre de 2. Fertilisation, soins aux régimes et protection des cultures constituent le reste des coûts.

Les coûts additionnels de certification, bio et équitable, sont difficiles à calculer par carton tant les tarifs de certification sont différents selon les organismes certificateurs et tant les pratiques sont nombreuses. Parfois c'est le groupement de producteurs qui prend en charge ce service, d'autres fois c'est la prime de développement qui sert à financer le label. On peut trouver aussi une mutualisation des coûts au niveau d'un bassin de production, etc. On retiendra les ordres de grandeur suivants pour le coût de la certification : de 70 à 135 USD/ha pour le bio et autour de 200 USD/ha pour le commerce équitable.

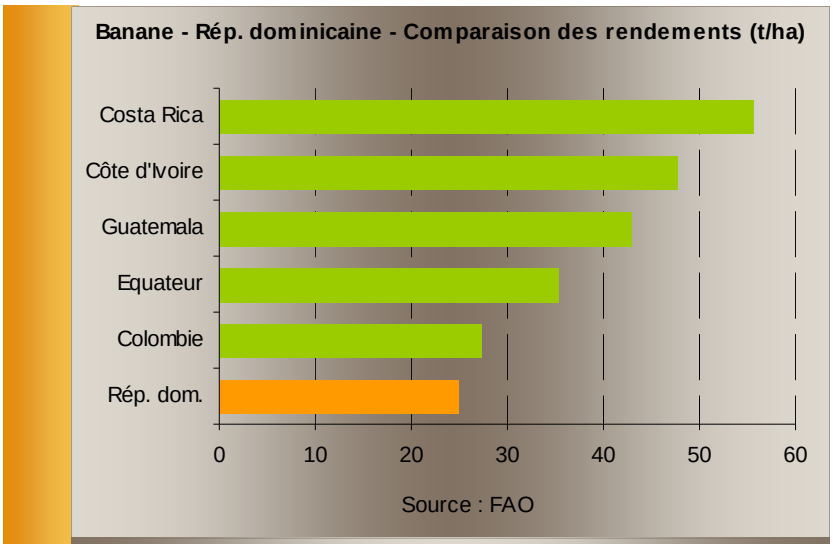

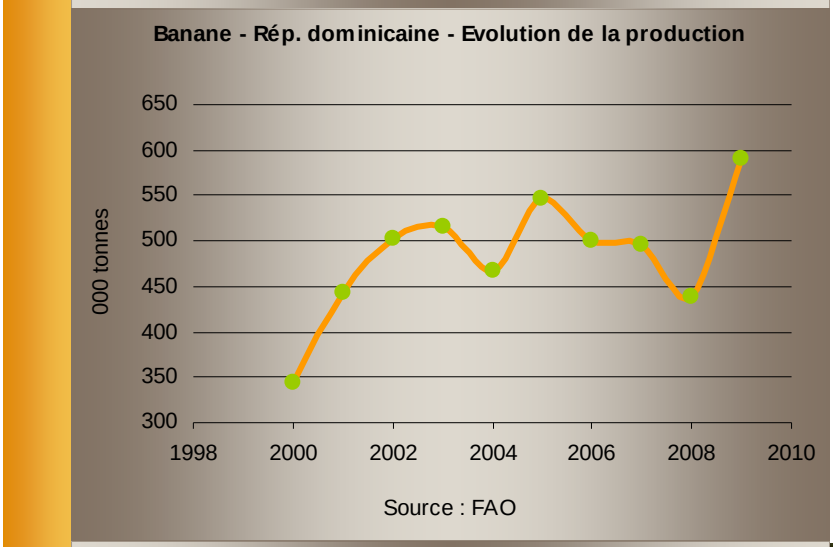

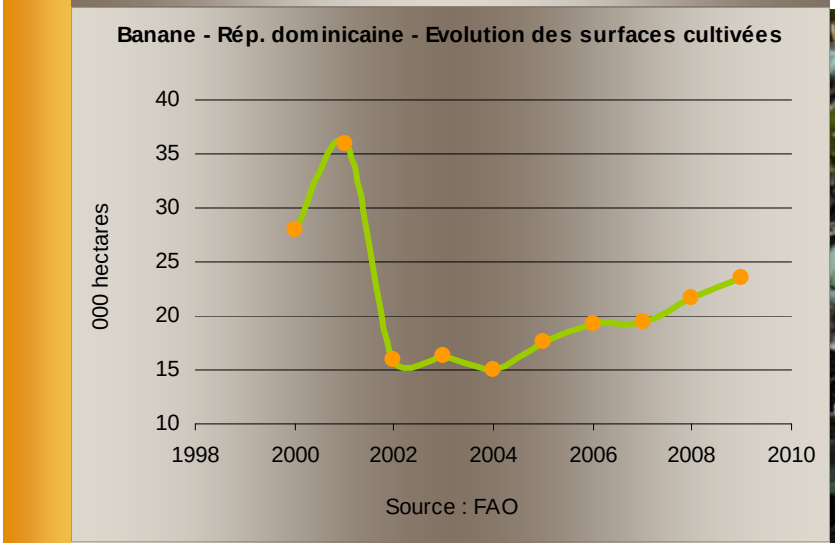

Banane — République dominicaine Surfaces plantées par province (ha)	
Mao	11 910
Montecristi	6 550
Azua	794
Santiago	596
Total	**19 850**

Source : Adobanano

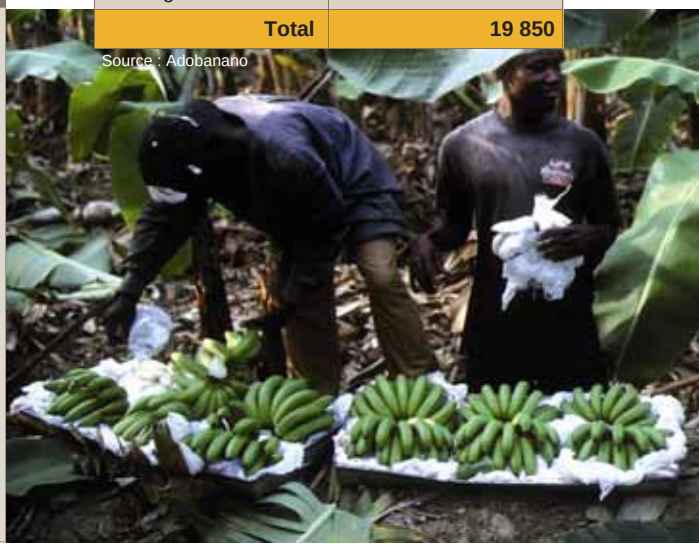

© Denis Loeillet

Exportations

Un positionnement fort sur les labels

On dénombre environ dix exportateurs de banane dessert. Les productions labellisées biologique et commerce équitable représentent une large majorité des exportations dominicaines de banane (sources : FAO Stat et Adobanano, 2010). La banane biologique a ainsi une importance considérable dans l'économie, puisqu'elle représente plus de 80 % des exportations de produits biologiques du pays. Leader du marché jusqu'en 2006, la République dominicaine est aujourd'hui le second exportateur mondial de banane bio, derrière l'Equateur et à quasi-égalité avec le Pérou (source : FAO, 2008).

Plusieurs organismes de certification sont présents en République dominicaine : BCS Öko Garantie (Allemagne) avec près de 70 % des certifications, mais aussi Imo Control (Allemagne, Suisse), Suolo Italia (Italie), Skal (Pays-Bas) ou encore Demeter (Allemagne). Au-delà de la certification biologique (normes UE, Etats-Unis, Japon), Control Union se charge également du contrôle et de la certification du respect des cahiers des charges GlobalGap et Tesco Nature's Choice.

Un marché très dépendant des importations européennes

Au regard de la politique douanière européenne, la République dominicaine bénéficie du statut de pays ACP. Ses exportations de banane arrivent à droits de douane nuls dans les 27 pays de l'UE. Elles entrent aussi à droits nuls aux Etats-Unis. Plus de 90 % des volumes de banane dessert sont exportés vers l'Union européenne (source : Oficina Nacional de Estadísticas de Rep. Dominicana, 2010). Le Royaume-Uni est la principale destination, en grande partie grâce à un marché biologique très important (plus de 75 % des volumes bio, source : CEI-RD). Au niveau régional, Haïti est le partenaire majeur avec 4.5 % des exportations, soit près de 12 000 tonnes/an. Mais la République dominicaine se distingue également par un marché intérieur très important, puisqu'il absorbe plus de 40 % de la production nationale.

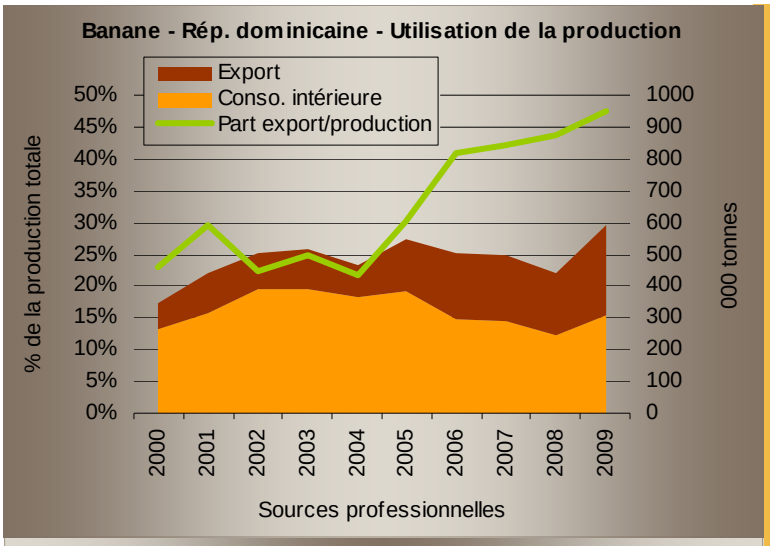

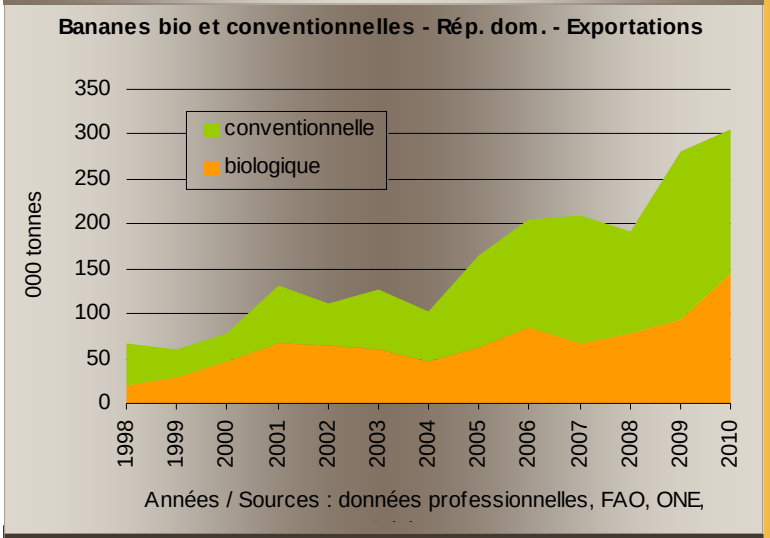

Banane — République dominicaine
Exportations et superficies en 2010

	Volume exporté		Superficie	
	tonnes	%	hectares	%
Biologique dont	**144 856**	**48 %**	**9 501**	**52 %**
Biologique	92 069	30 %		
Biologique équitable	52 787	17 %		
Conventionnel dont	**159 656**	**52 %**	**8 633**	**48 %**
Conventionnel	85 254	28 %		
Conventionnel équitable	74 402	24 %		
Total	**304 512**	**100 %**	**18 134**	**100 %**

© Denis Loeillet

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

© Luc de Lapeyre

Principaux opérateurs

Le secteur bananier dominicain se caractérise par une multitude d'acteurs. L'association dominicaine des producteurs de banane (Adobanano) regroupe 18 associations : producteurs et/ou exportateurs, coopératives ou encore groupements associatifs. La plupart exportent à la fois des fruits conventionnels et labellisés. Les deux exportateurs les plus importants sont situés au nord : Plantaciones del Norte et Banamiel. Ils réalisent près de 50 % du potentiel export dominicain.

Logistique

Les bananes sont acheminées par conteneurs réfrigérés jusqu'aux différents ports. Plus de 80 % des fruits sont expédiés depuis Manzanillo, au nord-ouest de l'île. Le reste part du sud, principalement de Haina Oriental (20 %), à l'est de Santo Domingo.

Les ports européens sont touchés en 11 jours et les ports américains les plus proches sont à 3 à 4 jours de mer.

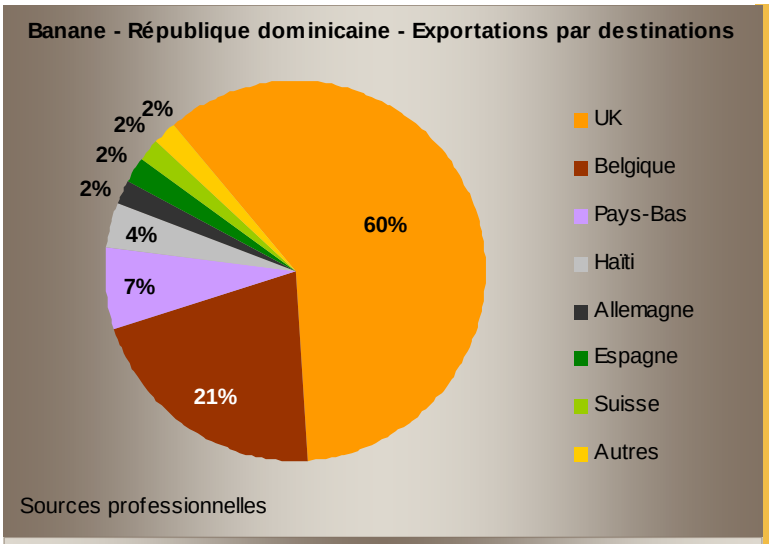

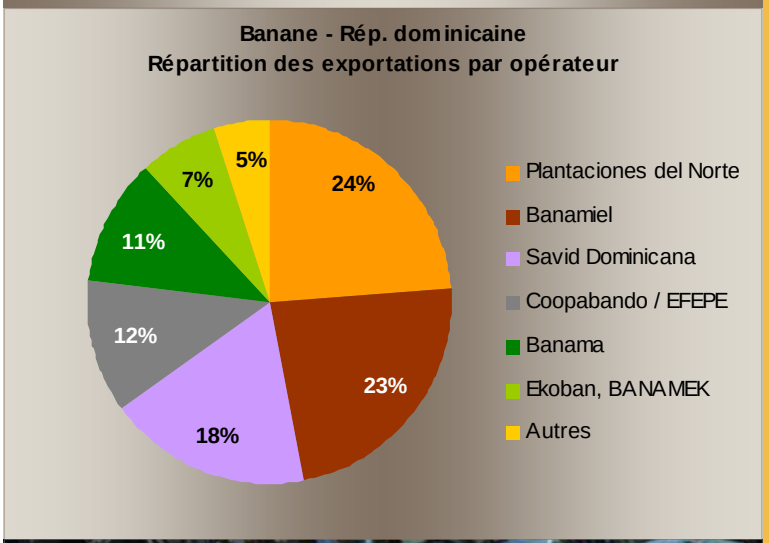

© Luc de Lapeyre

Marché de la banane biologique

La massification d'un marché de niche

© Denis Loeillet

Une production mondiale en progression, avec une spécialisation de certains pays producteurs

Les exportations mondiales de banane biologique n'ont cessé de croître depuis le début des années 2000 et sont passées de 30 000 tonnes à presque 400 000 tonnes en l'espace de dix ans. Au départ, le principal exportateur mondial était la République dominicaine qui, vers 1995, a converti en bio une grande partie de sa culture conventionnelle de banane, en réponse à une demande croissante des marchés européens. Les exportations mondiales se sont rapidement accélérées à partir de 2005, date à laquelle l'Equateur, principal exportateur mondial de banane conventionnelle, a pris son essor dans le secteur du bio. L'initiative a été suivie par d'autres pays comme la Colombie, le Pérou et le Ghana.

Ces dernières années, les pays qui sont aussi producteurs de banane conventionnelle sont moins présents sur le marché du bio, sous l'effet de problèmes climatiques et phytosanitaires tels que la cercosporiose noire (Colombie, République dominicaine ou Equateur) et aussi d'une rentabilité moindre de la production biologique (faibles rendements, coûts de certification élevés). Ainsi, la croissance de ces dernières années est majoritairement due à l'essor de pays spécialistes de la culture biologique, comme le Pérou, qui bénéficient de conditions climatiques très favorables au développement de cette production : des zones sèches avec investissement dans l'irrigation, ce qui limite fortement le développement de maladies et en particulier la cercosporiose noire.

En Equateur, le recul de la banane bio ces dernières années s'explique par des coûts de revient élevés (production, mise aux normes, certification) et une pression phytosanitaire croissante. De nombreux petits producteurs sont revenus vers une production conventionnelle plus rentable. En revanche, de nouveaux projets lancés par de grands producteurs nationaux voient le jour dans les zones les plus favorables à la culture bio. Par

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

exemple, 1 000 ha en cours de plantation à Loja, à la frontière avec le Pérou, devraient entrer en production fin 2012. Il y aurait de nombreuses autres nouvelles plantations en cours de développement, bénéficiant d'une pression parasitaire encore faible.

Le Ghana devrait de même prendre davantage de place sur le marché dans les années à venir grâce à la montée en puissance des opérateurs déjà implantés. Le Pérou connaît aussi une situation florissante qui continuera à l'avenir du fait d'une pression phytosanitaire très basse et d'une résilience très forte du secteur qui s'appuie sur de très nombreux petits producteurs et de faibles coûts de production. En revanche, les coûts de transport sont très élevés pour ce pays qui est le plus éloigné par rapport à l'Europe et qui est assujetti au passage par le canal de Panama dont une nouvelle hausse de tarif est prévue.

Les temps sont plus difficiles pour la République dominicaine. Tout d'abord, les surfaces ne sont pas extensibles à l'infini. En effet, les taux de croissance ont été très importants avec un doublement des volumes en dix ans. De plus, des variations climatiques associées à une mauvaise gestion de la cercosporiose noire viennent limiter fortement l'extension de la production biologique. On attend encore qu'opérateurs et autorités locales réagissent afin d'organiser la lutte qui ne peut être que coordonnée et globale.

Un marché américain rémunérateur

Aux Etats-Unis, la demande pour les produits bio en général n'a cessé de croître au cours de la dernière décennie. En 2010, le bio a représenté 4 % du total des ventes de produits alimentaires, contre 1.2 % en 2000 (source : Organic Trade Association). Alors qu'aux USA le marché de la banane est considéré à maturité, avec des volumes d'importation stagnant autour de 4 millions de tonnes depuis 2000 (source : recueil statistique banane 2010, ODEADOM-CIRAD), les ventes de banane bio ont connu une des croissances les plus importantes du marché américain des fruits et légumes. En effet, on estime que les importations de banane bio sont passées de 27 000 tonnes en 2000 à plus de 100 000 tonnes en 2010. Cependant, le taux de pénétration de la banane bio reste relativement faible car elle ne représentait qu'environ 2.5 à 3 % des importations totales de banane en 2010.

Les principaux canaux de distribution restent les mêmes que pour la banane conventionnelle, à savoir les grandes entreprises multinationales qui fournissent le marché américain : Chiquita, Dole, Fresh Del Monte et Daabon Organics USA (source : University of Florida).

Sur la période 2007-2012, le prix de détail est en progression, tant pour les bananes bio que pour les conventionnelles (source : AMS-USDA). Cependant, l'écart du prix de détail entre bio et conven-

© Catherine Sanchez

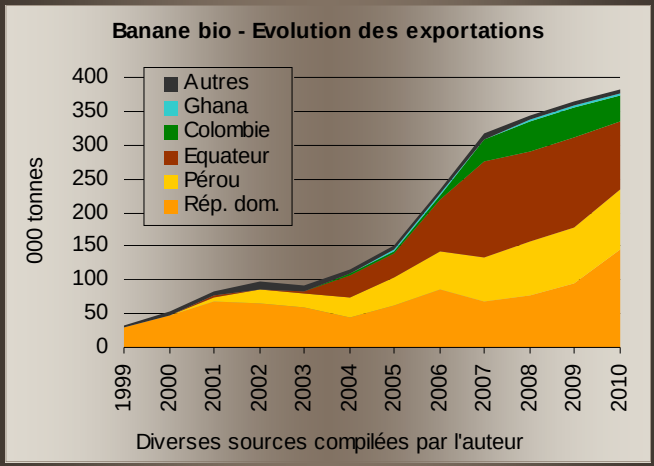

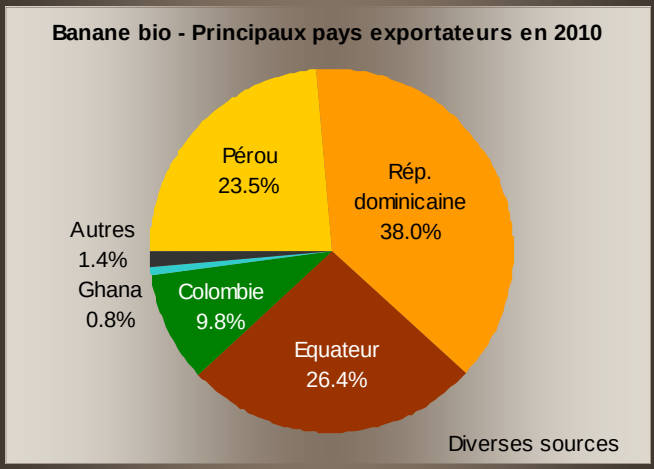

Banane bio — Etats-Unis — Principaux fournisseurs

Pays	Part de Marché
Equateur	52 %
Colombie	24 %
Pérou	18 %
Autres	6 %

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

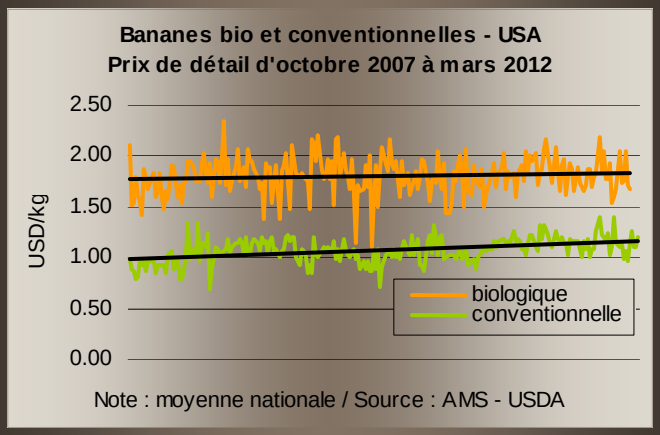

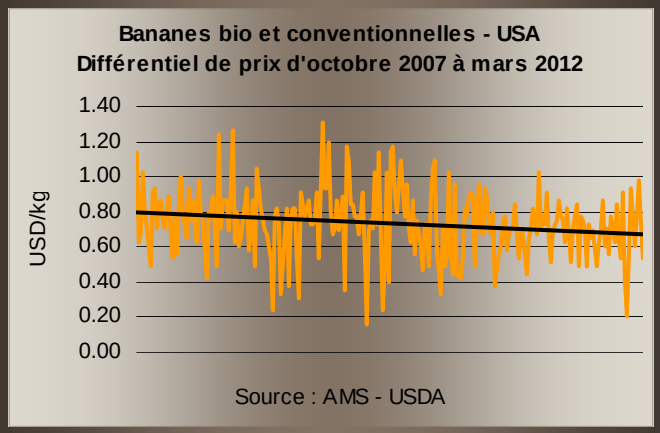

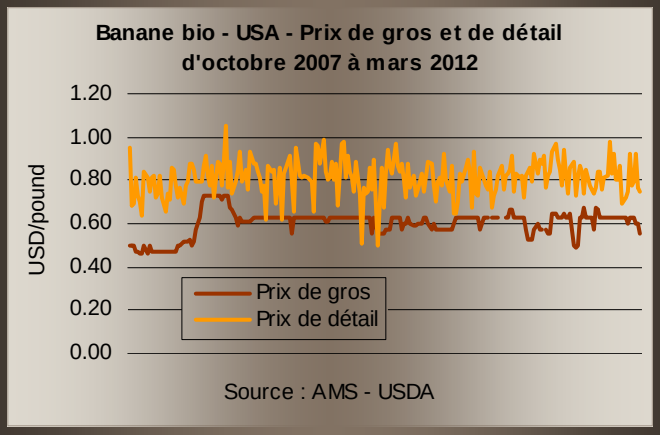

tionnelle est passé de 0.79 USD en 2007 à 0.69 USD en 2012.

Une nouvelle référence incontournable dans la distribution en Europe

Avec plus de 280 000 tonnes importées en 2010, le marché européen est la principale destination de la banane bio, absorbant quasiment les trois quarts de la production mondiale. En effet, on estime que les exportations de banane bio sont orientées vers l'UE à 67 % pour le Pérou, à 65 % pour l'Equateur, à 100 % pour le Ghana, à 50 % pour la Colombie et à 95 % pour la République dominicaine. Cependant, ces volumes ne représentent que 6 % du poids total des bananes importées sur le continent, conventionnelles et bio confondues.

Le marché européen a connu un début de convergence des prix des bananes conventionnelles et biologiques ces dernières années. Alors que le prix de détail des bananes conventionnelles a progressé sur la période 2007-2010 (données France), celui des bio a fortement baissé et l'écart s'est amoindri jusqu'à atteindre son point le plus bas fin 2010-début 2011. En effet, il est passé de 1.11 euro/kg en 2007 à seulement 0.69 euro/kg en 2011, démontrant par ailleurs la percée importante de ce segment dans la distribution. Depuis 2011, on observe le retour à une certaine stabilité, avec des cours pour le bio oscillant entre 2.09 et 2.30 euros/kg. La saisonnalité des prix semble d'autre part beaucoup moins marquée que pour la banane conventionnelle. Enfin, la banane bio est devenue une référence incontournable de la distribution, même chez les hard-discounters.

Le marché du bio serait-il arrivé à maturité ? Serions-nous face à un marché tendu à la recherche d'offres plus nombreuses ?

La certification biologique

Aux USA, l'OFPA (Organic Food Production Act) a requis de l'USDA la création de standards nationaux pour les produits biologiques (National Organic Standards). Des agents accrédités par l'USDA — pouvant être privés ou relevant de l'Etat — certifient la conformité de la production selon les normes établies.

En Europe, la situation est plus complexe. Le règlement (CE) n°834/2007 s'applique à l'ensemble des productions en agriculture biologique et à tous les types d'activités (production, transformation, distribution, importation, etc.) et garantit l'inspection des marchandises bio provenant de pays tiers. Certains pays, à savoir l'Argentine, l'Australie, le Costa Rica, l'Inde, Israël, la Nouvelle-Zélande et la Suisse, ont été reconnus comme appliquant une réglementation équivalente et leurs produits biolo-

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

giques peuvent être librement importés dans l'Union européenne.

En revanche, pour tous les autres pays tiers, les importateurs doivent obtenir des autorisations d'importation des États membres. Ils doivent prouver que ces produits répondent à des exigences identiques ou équivalentes à celles des produits biologiques de l'UE et qu'ils ont été dûment contrôlés. Ces produits doivent être accompagnés d'un certificat d'importation, contrôlé lors de leur entrée dans l'UE.

Par exemple, en France, l'importateur doit déposer sa demande auprès du ministère de l'Agriculture qui s'assure de l'équivalence des règles de production et de contrôle dans le pays tiers avec celles de l'Union européenne. De plus, l'exportateur du pays tiers doit fournir une déclaration de son organisme de contrôle accrédité par l'UE, certifiant que ses exportations bio respectent les règles de l'agriculture biologique sur l'ensemble de la filière. La Commission européenne est informée de toutes les décisions prises par les Etats membres sur les dossiers d'importation traités. Cette procédure permet d'éviter que des produits interdits d'importation dans un Etat soient autorisés dans un autre. Un nouveau dispositif, qui vise à étendre le principe de la liste des pays et des organismes certificateurs reconnus directement par la Commission, est en cours de mise en place.

Pour obtenir la certification et afficher la mention « produit issu de l'agriculture biologique », les produits commercialisés en Europe doivent être contrôlés par un organisme de contrôle agréé par les pouvoirs publics afin de vérifier leur conformité aux règlements officiels de l'agriculture biologique. Ces organismes indépendants, accrédités selon la norme européenne EN 45011, vérifient sur le terrain la conformité des exploitations agricoles et des industries agroalimentaires, avant de leur délivrer les documents de certification. Les organismes de contrôle sont soumis à une évaluation sur place, à une surveillance et à une réévaluation pluriannuelle régulières de leurs activités par l'organisme d'accréditation (COFRAC en France).

Convergence entre bio US et bio UE

Depuis février 2012, les programmes de certification du bio des Etats-Unis et de l'Europe ont été déclarés identiques, ce qui implique l'équivalence des schémas de certification de ces deux grandes zones de production et d'importation de produits biologiques. Ainsi, les produits certifiés aux USA peuvent d'ores et déjà être commercialisés dans l'UE et vice-versa, sans certification ou documentation additionnelle. Auparavant, les entreprises devaient obtenir deux certifications, l'une des Etats-Unis, l'autre de l'UE, sachant que chacune a ses propres coûts, inspections et documentations. Ainsi, cette équivalence des standards du bio supprime de nombreuses barrières, en particulier pour

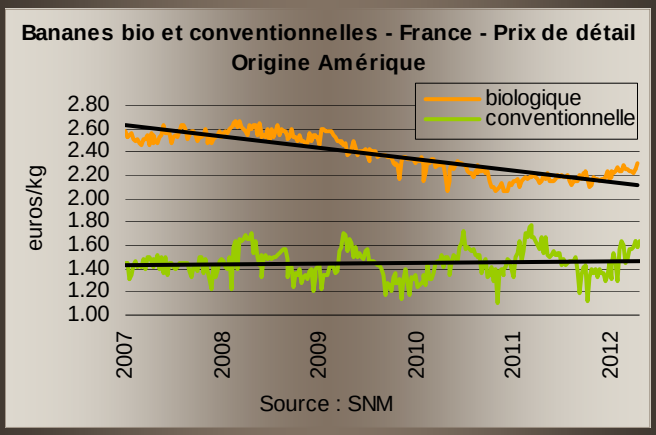

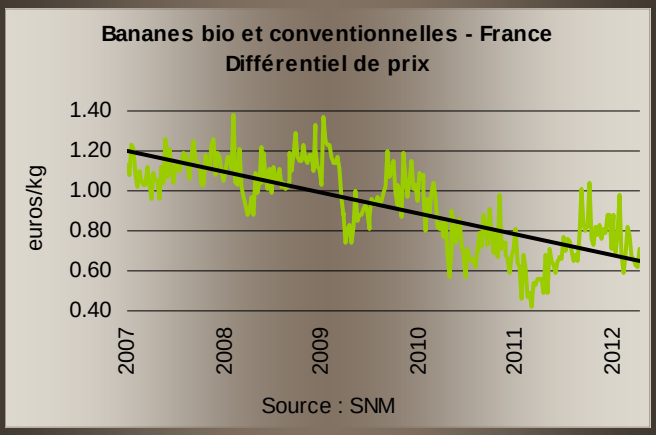

Banane bio— Organismes de certification européens
ECOCERT SA (FR), ECOCERT International (DE)
Control Union Certifications B.V (NL)
BCS Öko – Garantie Gmbh (DE)
IMO Institure fur Marktocologie (CH)
CERES Gmbh (DE)
Bioagricert Srle (IT)
Soil Association Certification LTD (GB)

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

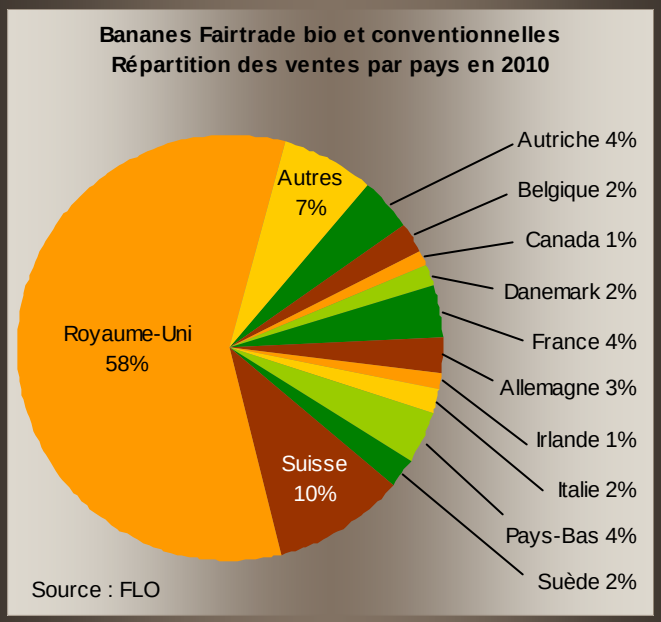

les petits et moyens producteurs. Les perspectives de débouchés de l'offre bio devraient continuer de croître et ne seraient plus limitées que par une offre inférieure à la demande.

Diversité et multiplicité des certifications

Les bananes bio ne sont pas aujourd'hui commercialisées exclusivement en tant que telles. En Europe, elles sont pour la plupart labélisées par des certifications additionnelles, garantissant le respect de certaines normes environnementales et/ou sociales définies dans des cahiers des charges privés. Ainsi, on recense une diversité de certifications, mais aussi de labels privés de la distribution (cf. encadré). Les certifications les plus employées dans le monde de la banane sont la certification bio, Fairtrade, Rainforest Alliance, GlobalGap, Tesco Nurture, ISO 14001 et SA 8000.

Quelle est la place du commerce équitable dans le marché de la banane bio ?

Toutes les bananes bio ne sont pas issues du commerce équitable et toutes les bananes du commerce équitable ne sont pas bio ! Pourtant, la confusion existe souvent dans certains pays importateurs.

En effet, sur les 287 000 tonnes de bananes issues du commerce équitable commercialisées en 2010 en Europe au sens large (certifiées par Fairtrade), environ 70 % sont conventionnelles et 30 % biologiques, soit quasiment 88 000 tonnes. Ainsi, 31 % des bananes bio importées en Europe auraient la certification Fairtrade.

L'accès à la certification Fairtrade, comme toutes les autres certifications, a un coût, tant pour le producteur qui a besoin de se mettre aux normes et

Bananes Fairtrade bio et conventionnelles
Evolution du prix minimum payé au producteur **(FOB en USD par colis de 18.14 kg)**

Origine	Type de production	2008		2009		2010		2011		2012	
		Prix minimum	Prime	Prix minimum	Prime	Prix minimum	Prime	Prix minimum	Prime	Prix minimum	Prime
Colombie	Biologique	8.50	1.00	8.50	1.00	10.70	1.00	11.10	1.00	11.75	1.00
	Conventionnelle	6.75	1.00	6.75	1.00	8.50	1.00	8.90	1.00	9.10	1.00
Rép. dom.	Biologique	10.00	1.00	10.00	1.00	12.30	1.00	12.36	1.00	13.05	1.00
	Conventionnelle	8.50	1.00	8.50	1.00	10.10	1.00	10.15	1.00	10.55	1.00
Equateur	Biologique	8.50	1.00	8.50	1.00	10.40	1.00	10.50	1.00	11.00	1.00
	Conventionnelle	6.75	1.00	6.75	1.00	8.20	1.00	8.40	1.00	8.50	1.00
Ghana	Biologique	10.00	1.00	10.00	1.00	11.25	1.00	11.41	1.00	8.75	0.72
	Conventionnelle	8.00	1.00	8.00	1.00	9.25	1.00	9.38	1.00	7.03	0.72
Pérou	Biologique	8.50	1.00	10.10	1.00	10.10	1.00	10.28	1.00	11.25	1.00

Source : FLO

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

doit payer la venue d'un expert, que pour le mûrisseur qui doit payer une redevance pour frais de promotion et de communication.

Les ventes de banane issues du commerce équitable ont progressé en même temps que s'effectuait une segmentation géographique. En effet, avec 58 % des ventes, le marché anglais est le principal débouché, en particulier la grande distribution qui affiche la volonté de ne commercialiser que des bananes Fairtrade, ce qu'ont fait les distributeurs anglais Sainsbury's et Waitrose en 2007. De même, l'enseigne CO-OP a annoncé début 2012 la reconversion de ses ventes de banane à 100 % en Fairtrade. Une tendance qui croît, assurant une bonne image de marque aux distributeurs, mais également un engagement avec le secteur.

A l'opposé, en France, comme en Allemagne ou en Autriche, les ventes de bananes conventionnelles issues du commerce équitable ne connaissent pas le même succès qu'au Royaume-Uni et quasiment toutes les bananes Fairtrade commercialisées en 2010 sur ce marché étaient issues de l'agriculture biologique. Ce manque de percée commerciale peut s'expliquer par la présence de la banane antillaise qui, certes, ne peut prétendre à la certification Fairtrade, mais est de fait respectueuse de l'environnement et des minima sociaux européens.

© Denis Loeillet

© Denis Loeillet

Quel avenir pour la banane bio ?

Le marché de la banane bio est en croissance. Il est aujourd'hui impensable de ne pas compter de bananes bio parmi les différentes références de bananes existant dans la distribution et même chez les hard-discounters, sans parler de l'essor des enseignes spécialistes du bio et du commerce équitable. On peut citer par exemple l'enseigne Auchan qui vient d'ouvrir en France sa première grande surface exclusivement consacrée au bio et aux produits labellisés durables. Avec une demande européenne plus responsable, tant en termes environnementaux que sociétaux, quelles sont les limites au développement de ce marché ?

Outre les contraintes physiques, comme la disponibilité en terres et des conditions climatiques indispensables à une culture biologique, l'offre de banane bio est beaucoup plus fragile et dépendante des aléas climatiques et phytosanitaires que la production conventionnelle. L'apparition ou la recrudescence de certaines maladies, mal maîtrisées, met en péril le développement et l'avenir de cette culture. L'offre mondiale peut progresser, mais il semble peu probable qu'une explosion des volumes ait lieu, surtout dans des zones qui se voient obligées de recourir à des traitements conventionnels afin de lutter contre certaines maladies.

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

Qu'appelle-t-on une certification ?

La certification est une garantie écrite, fournie par des organismes de certification indépendants et accrédités, qui garantit qu'un produit, un processus de production ou de distribution répond à certains critères définis par un standard déterminé (FAO, 2009).

L'objet de la certification peut être un produit ou un processus, et parfois, comme dans les normes du commerce équitable, le processus de commercialisation. Ces standards peuvent être classés en « questions environnementales » (conservation des sols, protection de l'eau, usage de pesticides ou gestion des déchets), en « questions sociales » (droit des travailleurs, hygiène au travail et sécurité) ou d'autres questions comme l'innocuité des aliments.

Nouveau logo biologique européen, en vigueur depuis le 1er juillet 2010. Il est obligatoire quand le produit est pré-emballé dans l'UE, mais est facultatif si le produit est pré-emballé dans un pays tiers, ce qui est le cas de la banane.

D'utilisation volontaire, la marque AB est un label français. Elle permet aux professionnels qui le désirent et qui respectent ses règles d'usage d'identifier de manière spécifique leurs produits. Ce label, propriété exclusive du ministère français de l'Agriculture qui en définit les règles d'usage, garantit à la fois :

- un aliment composé d'au moins 95 % d'ingrédients issus du mode de production biologique, mettant en oeuvre des pratiques agronomiques et d'élevage respectueuses des équilibres naturels, de l'environnement et du bien-être animal ;
- le respect de la réglementation en vigueur en France ;
- une certification placée sous le contrôle d'un organisme agréé par les pouvoirs publics, répondant à des critères d'indépendance, d'impartialité, de compétence et d'efficacité tels que définis par la norme européenne EN 45011.

D'après le baromètre CSA/Agence Bio 2008, 85 % des Français connaissent la marque AB et 84 % des consommateurs l'utilisent comme repère lors de l'achat de produits biologiques (source : Agence Bio, 2012).

De plus, du point de vue de la rentabilité de la filière, le coût de la mise aux normes pour l'obtention des certifications est souvent un argument dissuasif pour les producteurs, sans mentionner le coût des certifications supplémentaires des distributeurs. Ainsi, si la pression des coûts de production et de mise aux normes est trop forte, il est préférable pour les producteurs de rebasculer vers un système de production conventionnel.

La demande tant en Europe qu'aux Etats-Unis semble être encore très dynamique et en croissance sur le segment des bananes bio. En revanche, dans un contexte de crise économique généralisée où le pouvoir d'achat est déjà affecté, il semble peu probable que tous les consommateurs soient prêts à payer plus de 2 euros pour un kilo de banane. Surtout quand on trouve des bananes conventionnelles, dont la stratégie est justement d'être un produit anti-crise, à des prix particulièrement bas et qui jouent aussi la carte de la durabilité, même si nous sommes ici davantage dans l'incantation que dans la réalité. La banane bio ne pourra pas participer à la guerre des prix qui se joue dans la distribution, car c'est un segment plus fragile en valeur, les coûts de production, de mise aux normes et de certification contribuant au renchérissement du produit final. La question est d'autant plus pertinente pour le segment des bananes issues du commerce équitable, encore plus chères pour le consommateur final. Pour le moment, le cas du Royaume-Uni est rassurant, avec des enseignes qui fondent l'essentiel de leur activité sur le commerce équitable et semblent tenir le coup, ce qui n'est pas le cas dans d'autres pays comme la France.

Par ailleurs, il faut faire attention aux excès de la certification. Les consommateurs sont de plus en plus égarés par l'univers surcertifié de la grande distribution et, de ce fait, perdent confiance dans la valeur effective des labels. Il ne faudrait surtout pas que, dans la course aux volumes, les garanties de base assurées par les différentes certifications soient remises en cause (qu'elles soient bio ou Fairtrade) ou que les standards soient modifiés afin de permettre l'accès à un plus grand nombre de producteurs. D'éventuels scandales liés à l'emploi abusif d'une quelconque substance par exemple pourraient remettre en question la crédibilité de la certification et de l'ensemble de la filière ! Car tout repose, en fin de compte, sur une relation de confiance — donc fragile — instaurée avec le consommateur ■

Carolina Dawson, CIRAD
carolina.dawson@cirad.fr

© Denis Loeillet

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

Quelques exemples de certifications

GLOBALG.A.P. : un guide de bonnes pratiques agricoles et de sécurité des travailleurs

GLOBALG.A.P. est devenue la certification de base pour entrer sur le marché européen. C'est un organisme du secteur privé qui définit des référentiels sur la base du volontariat pour la certification des produits agricoles (y compris l'aquaculture) au niveau mondial. Ces référentiels sont principalement conçus pour rassurer les consommateurs sur la manière dont les produits alimentaires sont produits sur l'exploitation, en réduisant au minimum les impacts nocifs des activités agricoles sur l'environnement, en diminuant l'utilisation des intrants chimiques et en garantissant une approche responsable de la santé et de la sécurité des travailleurs, ainsi que du bien-être des animaux.

Rainforest Alliance : une certification environnementale

Les entreprises qui respectent scrupuleusement les normes de développement durable peuvent utiliser l'une des marques déposées de Rainforest Alliance pour que leurs produits et services se démarquent sur le marché. C'est ainsi le cas des exploitations agricoles qui respectent l'ensemble des critères du Réseau pour une Agriculture Durable, des exploitations forestières qui respectent les normes rigoureuses du Conseil de Gestion Forestière (FSC) et des entreprises touristiques qui démontrent leurs avancées pour réduire leur empreinte environnementale et soutenir les travailleurs, les cultures locales et les communautés voisines.

Tesco Nurture (ex-Tesco Nature's Choice) : un guide de bonnes pratiques agricoles

C'est un code de bonnes pratiques agricoles axées sur la conservation de la biodiversité et, d'une manière générale, sur la conservation et la gestion environnementale de l'exploitation agricole. Proche du code GLOBALG.A.P., ce référentiel a été développé par la chaîne de distribution britannique Tesco et ADAS (Agricultural Development Advisory Service). Les exigences de Tesco Nurture sont parfois supérieures aux exigences légales. Le référentiel concerne tous les producteurs fournisseurs de Tesco en fruits frais, légumes, salades et autres produits de l'horticulture. Cette certification peut être combinée avec les certifications GLOBALG.A.P., BRC ou IFS.

Fairtrade

Le Fairtrade consiste en une diversité de standards établis par certaines ONG. Dans le secteur bananier, le plus répandu est celui de FLO International, une ONG basée en Allemagne. Les organismes qui en sont membres (dont Max Havelaar) travaillent avec de petits producteurs et salariés agricoles dans le but d'améliorer leurs conditions de vie et de travail, tout en respectant des normes environnementales précises. La certification est donc donnée par un organisme indépendant, FLO-Cert, suite au passage de ses auditeurs.

Grâce à un système de rémunération précis, le Fairtrade cherche à donner une rémunération dite « équitable » au producteur. Ainsi, dans le cas de la banane, ce prix est divisé en deux parties : le prix minimum du commerce équitable — qui est le prix le plus bas possible que peut payer un acheteur pour un produit à des producteurs — et la prime de développement — qui est une somme payée en supplément aux producteurs, destinée à l'investissement dans leurs activités commerciales et dans leurs communautés ou pour le développement socioéconomique des travailleurs et de leurs communautés. Il existe également un différentiel biologique pour certains produits certifiés bio. En revanche, dans le cas de la banane, le prix minimum tient déjà compte de la différence entre bio et conventionnel.

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

BANANE — Production

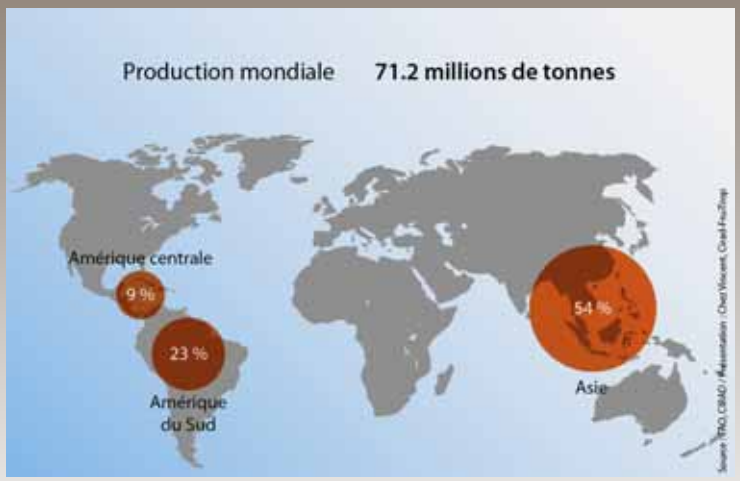

Banane — Les dix premiers pays producteurs	
tonnes	**2009**
Inde	18 582 400
Chine	7 540 427
Brésil	6 709 839
Équateur	5 320 000
Philippines	5 100 000
Indonésie	3 753 056
Colombie	2 689 000
Costa Rica	2 020 000
Mexique	1 769 545
Guatemala	1 510 000

Sources professionnelles, FAO

BANANE — Importations

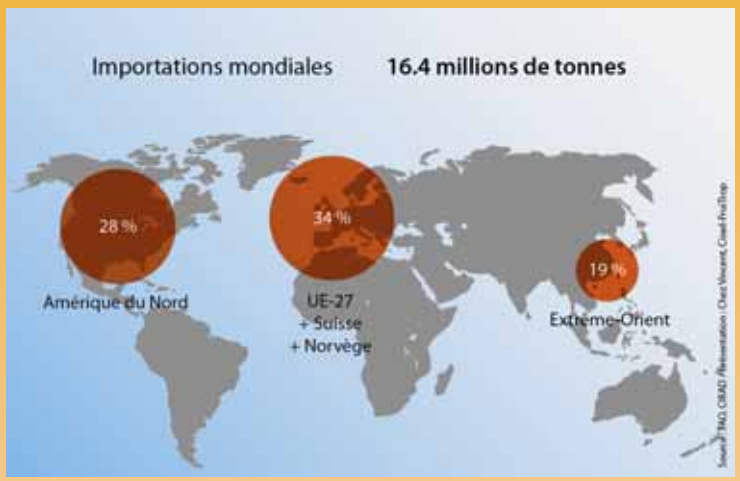

Banane — Les dix premiers pays importateurs	
tonnes	**2011**
Etats-Unis	4 122 683
Russie	1 307 600
Belgique	1 306 734
Japon	1 064 125
Royaume-Uni	945 559
Chine (chiffre 2010)	906 971
Allemagne	786 393
Italie	542 514
France*	275 258
Espagne*	103 936

* Dont production locale insulaire commercialisée localement ou expédiée vers le continent.
Sources : douanes nationales

USA — Importations — Principaux pays fournisseurs							
000 tonnes	**2005**	**2006**	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**	**2011**
Guatemala	1 029	913	1 093	1 189	1 112	1 152	1 333
Equateur	904	994	929	830	958	980	879
Costa Rica	823	927	1 037	874	563	835	845
Honduras	453	423	483	506	389	436	445
Colombie	514	474	377	451	422	461	385
Mexique	34	39	32	66	105	146	149
Nicaragua	38	30	33	31	25	36	36
Panama	2	8	1	8	5	29	28
Pérou	22	25	18	23	20	20	23
Rép. dominicaine	4	6	2	-	1	-	1
Total	**3 824**	**3 839**	**4 004**	**3 978**	**3 599**	**4 094**	**4 123**

Source : USDA

Canada — Importations — Principaux pays fournisseurs							
000 tonnes	**2005**	**2006**	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**	**2011**
Guatemala	57	79	75	81	93	90	147
Costa Rica	62	88	125	115	71	106	118
Equateur	54	94	100	121	164	147	110
Colombie	106	174	138	122	129	115	93
Honduras	12	10	23	29	17	30	27
Pérou	3	2	1	1	1	2	2
Mexique	1	2	2	3	2	1	2
Etats-Unis	2	2	2	1	1	1	1
Total	**299**	**459**	**472**	**478**	**482**	**496**	**507**

Source : COMTRADE

Amérique latine + Caraïbe — Importations							
000 tonnes	**2004**	**2005**	**2006**	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**
Argentine	303	302	296	319	347	344	351
Chili	160	168	169	169	175	179	176
Salvador	105	109	105	119	113	96	112
Honduras	-	1	20	16	0	63	63
Uruguay	44	48	45	42	43	42	42
Colombie	71	67	31	89	72	67	25
Costa Rica	11	26	18	24	28	26	22
Trinidad	3	2	3	4	4	5	15
Nicaragua	-	-	-	3	3	6	8
Aruba	0	0	0	0	0	3	3
Guatemala	14	4	5	12	7	5	2
Total	**711**	**727**	**691**	**798**	**792**	**835**	**819**

Source : COMTRADE

BANANE — Exportations

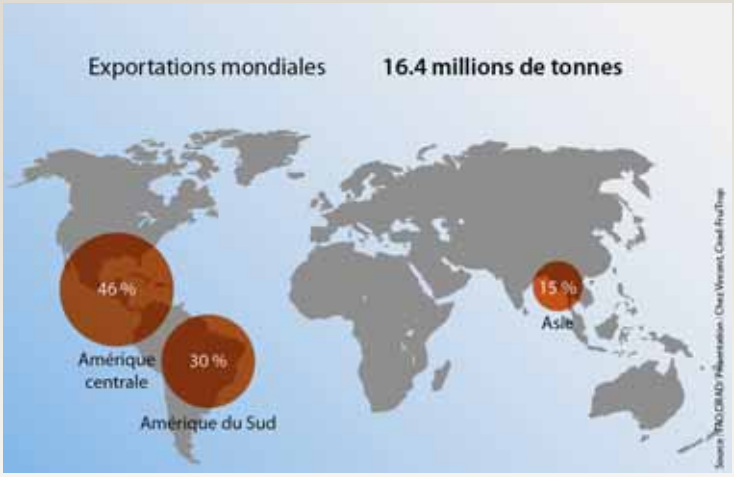

Banane — Les dix premiers pays exportateurs	
tonnes	**2011**
Équateur	5 450 000
Costa Rica	2 004 000
Philippines (estimation)	2 080 000
Colombie (estimation)	1 730 000
Guatemala	1 670 000
Honduras	491 000
Canaries	307 410
Rép. dominicaine (chiffre 2010)	304 500
Panama (chiffre 2010)	295 270
Cameroun*	234 000

* volumes UE / Sources professionnelles et douanes nationales

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

UE-27 — Importations — Principaux pays fournisseurs							
000 tonnes	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Total prod. UE, dont	**648**	**642**	**555**	**568**	**608**	**660**	**612**
Canaries	345	348	361	371	352	397	346
Martinique	226	221	129	125	180	199	181
Guadeloupe	54	48	38	47	56	43	62
Madère	14	15	17	18	14	14	15
Chypre	6	7	6	4	3	5	6
Grèce	3	3	3	3	3	2	2
Total dollar, dont	**2 959**	**3 290**	**3 847**	**3 964**	**3 555**	**3 498**	**3 631**
Equateur	1 059	1 026	1 186	1 349	1 278	1 223	1 340
Colombie	878	948	1 156	1 281	1 206	1 168	1 137
Costa Rica	623	825	971	902	753	777	845
Panama	281	311	354	295	183	184	160
Pérou	12	23	34	39	44	51	66
Brésil	63	96	86	58	56	64	52
Honduras	19	18	32	24	9	15	17
Mexique	3	1	0	2	22	13	10
Guatemala	3	27	19	14	4	3	3
Venezuela	17	15	10	0	0	0	0
Total ACP, dont	**764**	**889**	**843**	**919**	**958**	**1 024**	**977**
Rép. dominicaine	145	177	206	171	228	304	327
Cameroun	253	251	222	280	250	243	234
Côte d'Ivoire	184	222	189	217	229	244	224
Belize	74	73	62	82	80	79	71
Surinam	35	45	59	66	58	70	63
Ghana	4	22	34	46	36	52	47
Sainte Lucie	28	37	30	39	33	23	6
Dominique	13	13	7	10	36	4	4
Saint Vincent	16	17	14	9	8	4	1
Jamaïque	12	32	18	40	0	0	0
Autres ACP	2	2	2	0	0	0	-
Total							

Source : EUROSTAT

Autres pays d'Europe de l'Ouest — Importations							
000 tonnes	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Norvège	74	74	78	82	81	80	79
Suisse	73	75	78	84	81	78	78
Islande	5	5	6	6	6	6	6
Total	**152**	**154**	**162**	**171**	**168**	**164**	**163**

Source : COMTRADE

Russie — Importations — Principaux pays fournisseurs							
000 tonnes	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Equateur	791	798	920	903	911	977	1 200
Costa Rica	15	27	2	66	33	48	39
Philippines	21	30	25	32	25	30	35
Colombie	28	21	22	-	5	10	18
Panama	4	10	-	-	-	-	12
Chine	2	2	6	5	4	3	2
Vietnam	1	1	-	-	-	-	1
Mexique	-	-	0	0	3	1	-
Autres	2	6	3	-	-	-	-
Total	**865**	**895**	**979**	**1 007**	**981**	**1 069**	**1 308**

Source : COMTRADE

Ukraine — Importations — Principaux pays fournisseurs							
000 tonnes	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Equateur	221	220	289	270	202	200	222
Costa Rica	9	22	2	5	8	12	13
Colombie	15	5	1	2	9	3	8
Panama	2	2	0	0	3	0	5
Guatemala	0	13	6	0	5	0	0
Mexique	0	7	46	0	57	0	0
Honduras	2	2	0	0	0	0	0
Total	**249**	**272**	**298**	**278**	**227**	**215**	**248**

Source : COMTRADE

Autres pays d'Europe centrale et de l'Est — Importations							
000 tonnes	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Serbie	58	56	66	69	43	42	52
Croatie	54	51	55	57	52	49	43
Biélorussie	29	29	33	42	37	44	40
Bosnie	45	38	38	41	37	37	38
Macédoine	18	15	16	15	17	17	19
Albanie	17	17	20	17	17	18	17
Moldavie	7	7	11	13	12	11	12
Montenegro	0	8	9	8	8	7	7
Total	**227**	**222**	**248**	**263**	**223**	**224**	**230**

Source : COMTRADE

Japon — Importations — Principaux pays fournisseurs							
000 tonnes	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Philippines	944	911	879	1 019	1 159	1 035	1 004
Equateur	91	101	52	46	62	46	34
Pérou	4	4	8	7	11	8	9
Taïwan	15	16	19	9	9	10	8
Mexique	4	4	5	5	5	4	3
Colombie	2	2	3	2	4	3	2
Thaïlande	2	2	2	2	2	2	2
Chine	3	2	2	1	1	1	1
Dominique	1	2	1	-	1	1	-
Autres	0	-	-	-	-	0	1
Total	**1 067**	**1 044**	**971**	**1 093**	**1 253**	**1 109**	**1 064**

Source : douanes nationales

Extrême-Orient — Importations							
000 tonnes	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Chine	430	463	402	437	575	741	907
Corée du Sud	254	280	308	258	257	338	353
Singapour	36	36	37	38	40	39	42
Thaïlande	5	13	7	20	9	12	11
Népal	0	0	0	0	2	7	*8*
Malaisie	-	-	-	1	1	2	2
Indonésie	-	-	-	-	-	3	2
Total	**725**	**793**	**754**	**753**	**881**	**1 130**	**1 312**

Source : COMTRADE

Asie mineure — Importations						
000 tonnes	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Kazakhstan	22	25	34	38	47	*50*
Afghanistan	0	0	0	0	38	21
Azerbaïdjan	8	10	14	15	18	19
Géorgie	7	10	11	10	11	15
Kirghizistan	2	2	3	5	7	9
Arménie	8	9	17	8	8	8
Total	**47**	**55**	**80**	**77**	**129**	**123**

Source : COMTRADE

Moyen-Orient — Importations						
000 tonnes	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Arabie saoudite	233	235	248	257	252	307
Iran	*451*	*294*	*429*	*403*	*273*	*239*
Emirats Arabes Unis	50	0	123	127	*130*	*130*
Koweït	0	68	89	96	*100*	*100*
Qatar	13	15	18	22	*25*	28
Bahreïn	11	10	10	*12*	14	14
Oman	4	6	9	11	10	10
Total	**762**	**627**	**926**	**927**	**805**	**828**

Source : COMTRADE

Afrique — Importations						
000 tonnes	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Afrique du Sud	5	13	22	24	23	37
Mali	-	31	11	21	21	19
Sénégal	15	16	17	17	17	17
Botswana	6	6	6	7	8	9
Nigeria	0	0	0	0	-	7
Rwanda	0	-	6	3	4	4
Niger	2	2	1	1	1	4
Zimbabwe	0	0	0	0	-	4
Burkina Faso	2	0	0	0	3	3
Namibie	3	2	2	3	3	3
Mauritanie	-	3	3	3	3	2
Total	**33**	**72**	**67**	**79**	**82**	**107**

Source : COMTRADE

Méditerranée — Importations						
000 tonnes	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Syrie	112	323	193	219	219	232
Algérie	157	147	163	164	180	208
Turquie	151	184	224	219	182	201
Jordanie	6	9	20	33	26	40
Maroc	5	5	17	19	27	28
Tunisie	21	20	41	34	37	19
Palestine	0	0	6	-	1	14
Egypte	3	6	5	3	2	10
Total	**455**	**695**	**669**	**691**	**674**	**752**

Source : COMTRADE

Océanie — Importations						
000 tonnes	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nouvelle-Zélande	85	88	87	88	84	81

Source : COMTRADE

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

Un nouvel outil pour contrôler **la cercosporiose noire**

AGRIPHAR GROUP

Nouveau, Différent & Efficace !

La marque Syllit® est la propriété de Agriphar S.A.

Agriphar S.A.
Rue de Renory 26/1 B-4102 Ougrée - Belgique
Tél. : +32 4 385 97 11 – Fax : +32 4 385 97 49
info@agriphar.com

SYLLIT®

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

Maladie et ravageurs du bananier

par Luc de Lapeyre et Eric Fouré

Maladie de Panama

Bananier Gros Michel

La maladie de Panama

La maladie de Panama ou Fusariose (Fusarium Wilt en anglais) a été identifiée pour la première fois en 1874 en Australie. Elle se manifeste aujourd'hui dans presque toutes les zones tropicales et subtropicales de production de banane. Elle est due à un champignon du sol d'un genre très commun, *Fusarium oxysporum* sp. *cubense* (ou FOC).

Différentes races ont été identifiées, chacune pouvant provoquer sous certaines conditions (type de sol, climat, intensification de la culture, drainage, etc.) des dégâts vasculaires importants sur différents groupes variétaux de bananiers, les rendant pratiquement improductifs.

La race 1, originaire d'Asie, s'est très largement répandue au travers des mouvements de matériel végétal sous forme de rejets, liés à l'installation des grandes zones de culture de banane d'exportation au début du 20ème siècle. Elle est à l'origine de la disparition progressive dans les années 1940 et 1950 de la production de la variété Gros Michel aux Caraïbes, en Amérique latine, base du commerce international d'alors. La Gros Michel a été remplacée dans les plantations industrielles par un groupe variétal résistant découvert en Asie du Sud-Est, les Cavendish, qui forment l'essentiel du commerce international actuel. Il est à noter que la variété Gros Michel est toujours la référence de consommation de banane dessert dans la grande majorité des pays producteurs africains et latino-américains et représente encore une importante production estimée à environ 6 millions de tonnes par an. Dans les zones où elle est cultivée de manière extensive et en association avec d'autres variétés et d'autres cultures (donc à faible densité), il apparaît que la race 1 n'est pas active. Des expériences menées en Colombie ont montré que dès qu'on intensifie la culture de la Gros Michel (densité supérieure à 1 000 plants/ha), la maladie de Panama prend de l'importance.

La race 2 affecte le sous-groupe des Bluggoe (ABB, banane à cuire).

La race 3 affecte les *Heliconia* spp. et parfois les Gros Michel.

La race 4, identifiée dès 1931 aux Canaries, atteint sporadiquement et toujours sous certaines conditions environnementales les variétés du groupe Cavendish et

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

Maladie de Panama sur Petite Naine

cela uniquement dans des zones sub-tropicales (Canaries, Afrique du Sud, Taiwan, Australie) où elle est relativement bien maîtrisée via des techniques culturales adaptées (zones tampon, jachère, etc.).

La race T4, récemment décrite (1995), atteint aussi les variétés du groupe Cavendish, mais seulement dans quelques zones tropicales : Indonésie (Sumatra et Java) et Malaisie.

Tous les spécialistes s'accordent à dire que la principale cause de la dissémination de la maladie est le mouvement de matériel végétal provenant de plantations sensibles et infectées (rejets et souches). A partir d'une zone infectée, la contamination provenant du sol est très lente.

Prévention et lutte

Comme pour de nombreux pathogènes du sol, les moyens de lutte sont limités et consistent essentiellement en une mise en quarantaine plus ou moins longue des foyers élargis. La recherche internationale n'est pas très active sur cette maladie, compliquée à étudier. Les moyens de lutte, qui ne sont pas spécifiques à la seule culture bananière, sont et resteront très limités. L'amélioration génétique conventionnelle reste une voie importante encore peu explorée.

La prise de conscience internationale de l'importance du respect des règles de mouvements du matériel végétal et la large adoption par l'agro-industrie bananière des vitroplants devraient limiter les risques actuels. La dispersion de la race T4 reste sous surveillance. Sous des conditions de contrôle strict des mouvements de matériel végétal, de surveillance et d'éradication des plantes atteintes, le scénario d'une dissémination rapide de la maladie est peu probable.

Cercosporiose jaune

Les cercosporioses

Les productions bananières sont confrontées à deux types principaux de cercosporioses : la cercosporiose jaune (Maladie de Sigatoka — MS) et la cercosporiose noire (aussi appelée Sigatoka noire ou Maladie des Raies Noires — MRN). Elles sont provoquées par des champignons parasites foliaires. L'agent pathogène de la MS est *Mycosphaerella musicola* et celui de la MRN *Mycosphaerella fijiensis*.

Une nouvelle espèce de champignon, *Mycosphaerella eumusa*, qui pourrait être responsable d'une nouvelle forme de cercoporiose noire encore plus agressive que la MRN, semble s'étendre en Asie et dans l'océan Indien, mais cela reste à confirmer (elle a également été mise en évidence en Afrique de l'Ouest au Nigeria).

Dans les zones continentales, la propagation des cercosporioses se fait de bananier à bananier. Les zones maritimes constituent un obstacle naturel. Bien qu'on ne puisse pas écarter les risques d'une dissémination naturelle des spores du champignon par le vent, la transmission de la maladie d'une zone à l'autre résulte la plupart du temps de transferts incontrôlés de matériel végétal. La MRN est présente dans tous les pays producteurs d'Amérique latine, en Afrique et en Asie. Les pays de l'arc caraïbe ont longtemps été protégés par leur insularité. Sa présence a été officiellement confirmée à Saint Vincent ainsi qu'en Guyane en 2009 ; elle a été officiellement mise en évidence à Sainte Lucie au début de l'année 2010, à la Martinique depuis septembre 2010 et en Guadeloupe au début de l'année 2012.

Cercosporiose noire

La présence de la MRN à la Dominique n'a pas encore été mise en évidence à ce jour, mais son arrivée est maintenant inéluctable et ce vraisemblablement à très court terme.

Le champignon responsable de la MRN détruit le feuillage de la plante. La maladie apparaît sous forme de petits tirets noirs allongés qui évoluent très rapidement en nécroses. La généralisation des nécroses peut aboutir à la destruction totale des feuilles du bananier avant la récolte du régime, ce qui entraîne une diminution des rendements et une maturation avancée des fruits qui sont non commercialisables.

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

Distribution de la cercosporiose noire dans l'arc Caraïbe

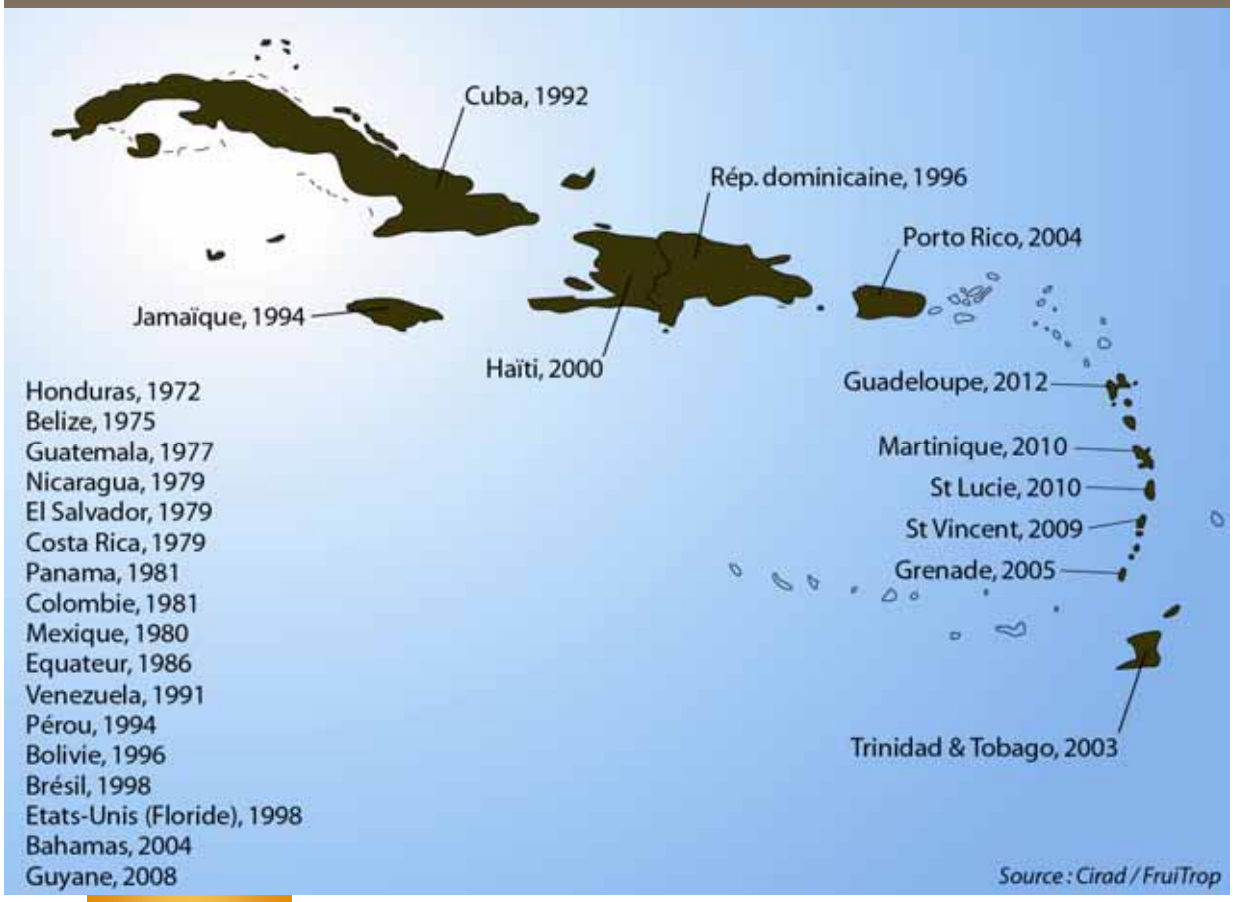

Ce mode d'action est exactement le même que celui induit par une autre maladie fongique qui était présente depuis une soixantaine d'années sur tous les continents : la cercosporiose jaune. Une lutte chimique raisonnée a été mise en place avec l'appui du CIRAD par les professionnels en Martinique et en Guadeloupe pour contrôler cette maladie. Des méthodes d'avertissement biologique et climatique, basées sur l'observation hebdomadaire en plantation de descripteurs biologiques de la maladie et de descripteurs climatiques, permettent de suivre la dynamique de la maladie et de déclencher les traitements à bon escient. La cercosporiose jaune a pu être maîtrisée au cours de ces dernières années avec un petit nombre de traitements — cinq à sept en moyenne par an sur les plantations antillaises. Ces méthodes de lutte raisonnée vont pouvoir maintenant s'appliquer au contrôle de la MRN.

Il y a des différences fondamentales entre les deux cercosporioses. Contrairement à la MS, la MRN peut se développer sur les bananiers d'exportation, mais aussi sur les bananiers plantains et sur d'autres variétés cultivées, également très sensibles à cette maladie. De par sa rapidité de développement, elle est aussi plus difficile à contrôler. Suivant les pays, les moyens de lutte mis en œuvre, les stratégies utilisées et les conditions de production (climat, itinéraires techniques, etc.), son contrôle peut nécessiter de quelques traitements à plus de cinquante traitements par an.

Des stratégies de lutte différentes

Dans les grands pays producteurs d'Amérique latine, les bananeraies d'exportation constituent de vastes ensembles agro-industriels établis dans des plaines alluviales. Compte tenu de la surface des bananeraies (plusieurs centaines, voire plusieurs milliers d'hectares), la contamination extérieure est faible. Il n'y a pas de foyers d'in-

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

Cercosporiose noire

Cercosporiose noire

festation à proximité immédiate des plantations agro-industrielles. L'homogénéité agroclimatique permet d'organiser et de rationaliser les traitements sur de grands ensembles. Le faible coût de la main d'oeuvre facilite les travaux d'assainissement indispensables via un effeuillage régulier. Dans ce contexte, l'impact des traitements en termes de nuisances n'est pas toujours pris en compte par les grandes compagnies, qui n'hésitent pas à utiliser des stratégies de lutte systématique, aboutissant à plus de cinquante applications annuelles. Ces applications sont réalisées selon une périodicité inférieure dans ce cas à une semaine, en utilisant le plus souvent des fongicides de contact (chlorothalonil, dithiocarbamates, etc.) ayant par définition une efficacité réduite : ils sont donc peu curatifs. Des fongicides systémiques sont parfois utilisés, mais le plus souvent sur la base de « cocktails » (mélanges de produits systémiques, de produits pénétrants et de contact) en émulsions huileuses.

Le CIRAD a mis au point des stratégies de lutte raisonnée qui, pour contrôler la MS et la MRN, s'appuient sur des méthodes d'avertissement reposant sur le suivi de la maladie en bananeraie et sur l'observation de descripteurs climatiques (pluies, évaporation, température, etc.). Cette stratégie a été appliquée dans différents pays pour contrôler la MS mais également la MRN. C'est notamment le cas en Guadeloupe, en Martinique, au Cameroun et en Côte d'Ivoire. Elle a pour objectifs principaux :

- d'améliorer l'efficacité de la lutte, tout en réduisant le nombre de traitements annuels ;
- de limiter les risques de sélection de souches de champignons résistantes aux fongicides systémiques utilisés ;
- de réduire les pollutions et d'être ainsi plus respectueuse de la santé humaine et de l'environnement (centres urbains, rivières, plans d'eau, réservoirs, etc.).

Cette stratégie repose également sur une utilisation raisonnée en alternance de fongicides systémiques (benzimidazoles, triazoles, strobilurines) et de fongicides pénétrants (morpholines, etc.) qui, mélangés à des huiles de raffinerie, elles-mêmes fongistatiques, à bas volume (13 à 15 litres par hectare), prolongent l'efficacité de chaque traitement et contribuent par conséquent à la réduction annuelle du nombre d'applications.

Les fongicides systémiques mis sur le marché ont un mode d'action unisite sur le pathogène ; le risque de voir apparaître des souches résistantes à ces fongicides est important s'ils sont utilisés de manière irraisonnée et abusive. Ainsi en Amérique centrale, les phénomènes de résistance aux benzimidazoles, fongicides massivement utilisés lors de leur mise sur le marché, ont été observés deux ans seulement après le début de leur utilisation pour contrôler la MRN, nécessitant alors un usage plus important de produits de contact (15 à 40 kg de matière active par hectare et par an). Le même phénomène a ensuite pu être observé dans ces zones de production avec la MRN lors de l'apparition des triazoles, puis des strobilurines.

Au Cameroun et en Côte d'Ivoire, grâce aux méthodes d'avertissement et donc à un nombre réduit de traitements, ce phénomène n'est apparu qu'après dix ans, voire quinze ans d'utilisation de ces fongicides pour contrôler la MRN.

En Guadeloupe et en Martinique, ces problèmes ont commencé à apparaître lors du contrôle de la MS après vingt, voire trente ans d'utilisation raisonnée de ces fongicides par des méthodes d'avertissement.

De nouveaux moyens de lutte indispensables

Les stratégies de lutte actuelles ne pourront être utilisées indéfiniment. Aux Antilles françaises, la législation européenne en vigueur ne permet pas sur le plan technique la mise en oeuvre de stratégies de lutte raisonnée, reposant sur l'alternance de plusieurs matières actives ayant un mode d'action différent. Seuls deux fongicides appartenant à la famille des triazoles peuvent actuellement être utilisés en traitement aérien.

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

Un fongicide de la famille des strobilurines et un autre appartenant à la famille des morpholines ont reçu fin 2008 une autorisation de mise sur le marché (AMM), mais ils ne sont pas utilisés pour contrôler les cercosporioses (MS et MRN) car cette AMM est assortie d'une ZNT (distance de zone non traitée) de 100 mètres, incompatible avec les traitements aériens.

Des actions peuvent être envisagées pour pallier cette carence réglementaire — telles que révision de la ZNT à 50 mètres, engins permettant des traitements terrestres et aménagements techniques réduisant la dérive des brouillards fongicides, homologation de nouveaux fongicides systémiques, demandes de dérogations, etc. — mais la législation risque à terme de devenir de plus en plus restrictive.

La faisabilité de la mise en oeuvre d'une lutte raisonnée repose sur le statut des souches du champignon vis-à-vis des fongicides curatifs. Si les souches sont (cf. statut des souches invasives) ou deviennent résistantes à ces fongicides (cf. risques de mutation rapide des souches de *M. fijiensis*), cela compromet irrémédiablement la mise en oeuvre de telles stratégies.

Il faut donc rechercher d'autres méthodes pour contrôler ou réguler la MRN. La création de nouvelles variétés hybrides de bananiers présentant un comportement de résistance durable et des potentialités agronomiques et organoleptiques intéressantes est une des composantes de la lutte intégrée à privilégier pour contrôler la MRN.

Ces variétés devront être intégrées dans des systèmes de culture innovants et durables, qui feront également appel à des méthodes de lutte culturale (conduite optimale de la plante, gestion raisonnée de l'inoculum faisant appel à des méthodes d'assainissement mécanique, etc.) et qui permettront ainsi de réduire les impacts environnementaux négatifs des plantations industrielles et en particulier l'usage des pesticides.

Très rapidement, il faut penser à adopter une approche globale associant de nouveaux hybrides résistant à la MRN et des systèmes de culture permettant de conserver durablement ces résistances.

Les maladies bactériennes

Du fait de leur mode de dissémination et de l'absence de variétés résistantes, les maladies bactériennes préoccupent de plus en plus les producteurs.

Maladie de Moko

La maladie de Moko

causée par *Ralstonia solanacearum* (biovar 1 race 2)
ex *Pseudomonas solanecearum*

On distingue deux faciès de symptômes selon que la bactérie est disséminée par le sol, les outils utilisés en plantation (machettes, etc.) ou bien par les insectes qui visitent les fleurs mâles ou leurs cicatrices après abscission. La colonisation bactérienne ascendante se traduit d'abord par une chlorose et le flétrissement des trois plus jeunes feuilles et le bananier meurt. Une section transversale du pseudo-tronc (ou de la souche) montre une coloration brun rougeâtre des faisceaux vasculaires. La présence d'un abondant exsudat bactérien est un argument supplémentaire pour le diagnostic de l'infection bactérienne. Si le plant contaminé porte un régime, la bactérie colonise l'ensemble des tissus vasculaires du fruit via le rachis. L'accumulation d'éthylène peut produire un jaunissement prématuré du fruit et une section transversale des fruits montre sans doute possible un important brunissement. Lorsque la bactérie est transmise par une machette par exemple, après la coupe du pseudo-tronc, les rejets contaminés (ou baïonnettes) noircissent et rabougrissent en 2 à 4 semaines. Cette maladie, décrite pour la première fois à Trinidad en 1910, reste absente des petites et grandes Antilles, excepté à Trinidad et Grenade. En revanche, elle s'est rapidement répandue du bassin amazonien brésilien et de l'est du Pérou jusque vers le nord du Guatemala et le sud du Mexique.

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

Elle couvre une aire géographique considérable. En 1968, la Moko a été introduite aux Philippines à partir de matériel végétal. Il n'existe pas de variétés résistantes ni de moyens de lutte chimique. Seule une éradication avec quarantaine peut donner des résultats.

Le flétrissement bactérien

Banana Xanthomonas Wilt (BXW), Banana Bacterial Wilt Disease (BBW), causé par *Xanthomonas campestris* pv. *musacearum*

Les symptômes s'observent surtout après le stade rejet à feuilles lancéolées, particulièrement à la floraison : décoloration et flétrissement des bractées florales, noircissement et racornissement du bourgeon mâle. Les feuilles jaunissent, flétrissent, noircissent, fanent et se cassent (y compris le faux tronc). On observe des rayures jaunes ou marron au niveau vasculaire sur l'ensemble de la plante et, sur une section à la base du faux tronc ou de la souche, une sécrétion jaune pâle bactérienne. Ceci entraîne le flétrissement des régimes avec maturation prématurée et coloration interne brun rougeâtre des fruits. La plante meurt dans le mois de l'apparition de n'importe lequel de ces symptômes (un mois après l'infection). La transmission se fait par les insectes butineurs, le matériel végétal infecté (rejets, régimes, feuilles), les outils et les hommes, mais aussi par les animaux, l'eau de ruissellement, les éclaboussures d'eau de pluie et le vent. Il n'y a pas de variétés résistantes. La lutte consiste à une mise en quarantaine de plusieurs mois, mais aussi à détruire et éliminer les plantes infectées et celles à proximité. La vacation des animaux est interdite. Ce flétrissement a été observé et décrit en Ethiopie sur Ensete vers 1968 (concerne l'alimentation de base de 12 millions de personnes), puis en Ouganda où il progresse depuis 2001 (75 km/an). L'Ouganda est le second producteur de banane avec 10.5 millions de tonnes (250 à 450 kg par habitant) – production réduite de près de 40 % en 2006. L'extension est rapide, atteignant la République démocratique du Congo en 2004, le Rwanda en 2005, le Burundi, la Tanzanie et le Kenya en 2006.

Mosaïque en tirets

Les maladies virales

Depuis plusieurs années, les maladies à virus ont pris une extension grandissante sur bananier (bananes dessert et bananes à cuire), due en grande partie aux facilités d'échanges et aux demandes de diversification. Il s'agit du bunchy top et des mosaïques dont les mosaïques en plage, en tirets et des bractées. Elles provoquent des pertes économiques variables, affectant tous les bananiers cultivés et aussi bien les grandes exploitations que les plantations villageoises. Ces pertes peuvent atteindre 90 %, voire 100 %, de la production pour le bunchy top (dû au Banana bunchy top babuvirus, BBTV) 40 à 60 % pour la mosaïque en tirets (due au Banana streak badnavirus, BSV) et plus de 40 % pour la mosaïque des bractées (due au Banana bract mosaic potyvirus, BBrMV). La dissémination des virus se fait soit par vecteur à partir des foyers d'infection, soit par l'utilisation de matériel déjà contaminé — rejets ou plantes issues de cultures in vitro — soit, comme dans le cas particulier du BSV, à partir de bananiers dits « silencieux » possédant des séquences virales intégrées au génome de l'espèce *Musa balbisiana*, capables de restituer des particules virales notamment à la suite de stress (abiotiques/conditions climatiques, multiplication in vitro ou in vivo intensive du matériel végétal, etc.).

Le bunchy top (BBTV)

Les plants présentent un aspect nanisant fortement marqué, avec une concentration des feuilles en haut du plant en forme de rosette. Les feuilles étroites, érigées et cassantes, présentent de fortes chloroses marginales. Le symptôme caractéristique reste l'apparition de traits discontinus vert foncé le long du pseudo-tronc, de la nervure principale et des nervures secondaires. Lorsque le pied-mère est atteint, tous les rejets sont infectés. Le vecteur le plus efficient est le puceron noir du bananier, *Pentalonia nigronervosa*.

Les mosaïques

La mosaïque en plage due au Cucumber mosaic cucumovirus (CMV)

Les plants atteints présentent des plages de décoloration chlorotique sur le limbe ainsi qu'une mosaïque de la nervure principale et du pseudo-tronc. Des infections secondaires de type bactérien peuvent apparaître sous la forme de pourritures, de l'intérieur des gaines constituant le pseudo-tronc. Une large gamme de pucerons est capable de transmettre ce virus. Cette maladie peut également être transmise mécaniquement par les outils de taille.

La mosaïque en tirets (BSV)

Le limbe des feuilles présente des traits discontinus jaunes, évoluant rapidement en nécroses. La nervure principale reste indemne. Pour les formes sévères de la maladie, le cigare est nécrosé et le bananier meurt. Lorsque le pied-mère est atteint, tous les rejets sont infectés. Cette maladie est transmise par différentes espèces de cochenille — *Planococcus citri*, *Saccharicoccus sacchari* et *Dysmicoccus brevipes*. Ces dernières années, des infections dues au BSV et non liées à une contamination extérieure ont été décrites dans diverses zones à travers le monde. Elles correspondent à deux causes différentes : 1/ des plants provenant de variétés hybrides interspécifiques saines de bananiers multipliés intensivement par culture in vitro et 2/ des descendances d'hybrides de bananiers issues de croisements interspécifiques entre géniteurs sains *Musa acuminata* (génome noté A) et *Musa balbisiana* (génome noté B). Différents stress abiotiques sont à l'origine de l'apparition de la maladie dans ces hybrides, cette dernière étant corrélée à la présence dans le génome du parent *M. balbisiana* de séquences virales endogènes du BSV (e-BSV) qui contiennent toutes les informations nécessaires à la synthèse de virus infectieux.

La mosaïque des bractées (BBrMV)

Les premiers stades de l'infection apparaissent sous la forme de tirets vert-jaune évoluant en nécroses brun-rouge sur le limbe et la nervure des feuilles. Une mosaïque jaune ou des stries de décoloration blanchâtres se développent sur le pseudo-tronc selon les variétés atteintes. Le symptôme final

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

est la mosaïque des bractées. Cette maladie est transmise à tous les rejets par des pucerons (*Ropalosiphum madiis*, *Myzus persicae*).

Prévention et lutte

Le seul moyen actuel de lutte contre ces maladies à virus des bananiers passe par la lutte contre le vecteur et l'utilisation de matériel indemne. En effet, il n'existe pas de bananiers résistant naturellement à ces maladies, ni de moyens curatifs immédiats autres que l'éradication après une attaque virale. La conduite à tenir est principalement basée sur l'utilisation de matériel végétal indemne — rejets ou plants issus de culture in vitro ou in vivo indexés vis-à-vis des viroses — et faible enherbement des plantations, lieux privilégiés de multiplication des populations de pucerons.

Les charançons

Originaire d'Asie du Sud-Est, le charançon noir du bananier s'est diffusé dans toutes les régions tropicales et subtropicales productrices de banane et de plantain. Le charançon noir (*Cosmopolites sordidus*) est un insecte qui mesure entre 9 et 16 mm de long et 4 mm de large. Il se déplace librement sur le sol à la base des pieds de bananier ou dans les débris végétaux. Il a une activité nocturne et est très sensible au dessèchement. Sa diffusion se fait principalement par l'intermédiaire de matériel végétal infesté. L'adulte ne fait pas de dégâts. Les femelles pondent des œufs dans le bulbe, où les jeunes larves se nourriront en creusant des galeries. Ces galeries sont à l'origine de la perturbation de l'alimentation hydrique et minérale des plants, de l'allongement du cycle de production, d'une baisse importante des rendements et d'un affaiblissement de l'ancrage du bananier (sensibilité accrue aux coups de vent). Les fortes attaques peuvent entraîner la mort du plant. Outre les traitements chimiques classiques, le recours à du matériel de plantation sain (vitroplant), utilisé sur un sol assaini (jachère), limite le développement des charançons. De nouvelles techniques de piégeage des charançons par utilisation de phéromones (sordidine) sont disponibles. Des résultats intéressants ont pu être obtenus également en associant des nématodes entomophages à l'utilisation de pièges à sordidine.

Charançon sur bulbe

Il n'en demeure pas moins que le charançon reste une des contraintes parasitaires majeures des cultures de bananiers, qu'elles soient industrielles ou villageoises (cf. grande sensibilité des plantains au charançon). Il paraît assez peu probable que des variétés améliorées puissent

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

rapidement être mises au point. Des techniques de lutte à l'échelle de l'exploitation, basées sur l'utilisation de pièges et le maintien de faibles niveaux d'infestation, sont en cours d'étude et pourraient à terme constituer une alternative à la lutte chimique.

Nématode

Les nématodes

Il existe de nombreuses espèces de nématodes parasitant les racines et les bulbes de bananier. Les nématodes à galles (*Meloidogyne* spp.) et les nématodes spiralés (*Helicotylenchus* spp.) sont répandus dans le monde entier, sur tous les types de culture. Toutefois, ceux qui provoquent le plus de dommages sont les nématodes migrateurs *Pratylenchus* spp. et *Radopholus similis*. Cette dernière espèce est universellement répartie dans les zones les plus chaudes de culture de bananiers, tout particulièrement sur les plantations intensives où elle a été disséminée par les transferts de matériel végétal lors de l'extension de cette culture au cours des deux derniers siècles. *Pratylenchus coffeae* est également réparti dans les zones les plus chaudes, mais il est généralement indigène et se trouve majoritairement sur les cultures de plantain. *Pratylenchus goodeyi* qui préfère les zones plus fraîches, étant originaire des hauts plateaux africains, s'est répandu dans certaines zones subtropicales, comme les Canaries.

Des ennemis souterrains

Les *Pratylenchus* et *R. similis* sont des endoparasites migrateurs, dont le cycle biologique complet se déroule en 20-25 jours dans les tissus des racines et des souches. Les formes juvéniles et les femelles restent toujours mobiles et peuvent quitter les racines dès que les conditions ne sont plus favorables. Ces formes migratrices peuvent alors coloniser de nouvelles racines. Au fur et à mesure de leur progression inter et intracellulaire, ces nématodes se nourrissent aux dépens du cytoplasme des cellules du parenchyme cortical, détruisant les parois cellulaires et provoquant la formation de tunnels évoluant en nécroses qui peuvent s'étendre à l'ensemble du cortex. Les nécroses des racines et souches peuvent être aggravées par d'autres pathogènes (champignons et bactéries). En particulier, les champignons du genre *Cylindrocladium* sont pathogènes et susceptibles de causer des lésions semblables à celles provoquées par les nématodes. L'association de ces deux parasites peut causer dans certaines conditions des dommages très importants. La destruction des tissus souterrains entraîne une réduction de la nutrition hydrique et minérale qui se traduit par un ralentissement de la croissance et du développement des plants. Cela peut entraîner de sévères réductions du poids des régimes et accroître le laps de temps entre deux récoltes. De plus, la destruction des racines diminue l'ancrage des plants dans le sol, augmentant les risques de chute de plants, particulièrement lors des périodes cycloniques, avec un fort impact économique.

Prévention et lutte

En plantations intensives, les applications de composés chimiques (organophosphorés et carbamates essentiellement) sont encore utilisées. Elles font cependant peser des risques sanitaires importants sur l'environnement. Pour cette raison et malgré leur bonne efficacité et leur grande facilité d'utilisation, leur usage va être de plus en plus restreint en faveur de mesures de lutte alternatives. Parmi celles-ci, les pratiques culturales améliorant la fertilité des sols (travail du sol, irrigation, amendements organiques, etc.) permettent indirectement d'améliorer la tolérance des plants à la pression parasitaire. Des méthodes plus directes, telles que le recours aux jachères et l'implantation de bananiers issus de micropropagation in vitro, sont maintenant couramment utilisées et permettent de réduire fortement les populations de nématodes (cf. Phytoma n° 584, juillet-août 2005).

Ces méthodes sont largement utilisées par les producteurs de Martinique et Guadeloupe où elles ont contribué à une réduction de plus de 50 % de l'utilisation des pesticides au cours des dix dernières années.

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

Dans un futur plus ou moins proche, des interventions faisant appel aux antagonistes biologiques, aux symbiotes racinaires (mycorhizes) et surtout à la résistance génétique (par hybridation ou sélection clonale) pourront permettre la mise en place de stratégies de protection intégrée de plus en plus efficaces. Toutefois, il faut être conscient que la grande complexité des peuplements de nématodes rend délicate la mise au point de ces techniques plus ciblées. Pour être efficaces, elles devront être capables de prendre en compte la diversité des situations culturales et écologiques.

Les maladies post-récolte

Les maladies de conservation (anthracnose de blessure, anthracnose de quiescence, pourritures de couronne) sont des facteurs qui limitent fortement la commercialisation des bananes exportées. Le *Colletotrichum musae* est à l'origine des deux formes d'anthracnose, tandis qu'un complexe parasitaire plus important est impliqué dans les pourritures de couronne : *C. musae*, mais aussi d'autres espèces parmi lesquelles des *Fusarium*, des *Verticillium*, des *Botryodiplodia*, etc.

Anthracnose de quiescence

Pour l'anthracnose on distingue deux formes :

l'anthracnose de quiescence : taches brunes se développant à la maturation des fruits en sortie de mûrisserie et ultérieurement dans le circuit de commercialisation. Cette maladie se traduit rarement par de lourdes sanctions commerciales.

l'anthracnose de blessure ou chancre : larges nécroses brunes se développant sur les doigts meurtris à la récolte ou au cours de l'emballage. Ces symptômes sont observables dès le dépotage des fruits après le transport maritime et se traduisent par de fortes sanctions commerciales.

Chancre

Les pourritures de couronne sont des moisissures qui se développent à partir des surfaces des découpes effectuées lors de la confection des bouquets en station d'emballage. Ces dégâts sont également observables après le transport maritime et se traduisent par de fortes sanctions commerciales.

Les champignons provoquant les maladies post-récolte sont largement présents dans les bananeraies et donc sur les régimes si ceux-ci ne sont pas protégés. Autrement dit, toute maîtrise des infections commence dès la sortie de l'inflorescence au sommet du bouquet foliaire. Pour l'anthracnose, la contamination par le *Colletotrichum musae* se fait principalement au champ. A la récolte, il n'est pas possible de voir à l'oeil nu si les fruits sont infectés, mais un test de dépistage peut être réalisé plus de trois semaines avant la coupe. Les fruits sont infectés principalement au cours du premier mois de floraison. Les spores disséminées par l'eau se développent sur les organes en début de décomposition (vieilles feuilles, bractées et surtout pièces florales). La maîtrise du chancre doit donc commencer au champ (épistillage, engainage des régimes, etc.), puis se poursuivre au hangar.

Pourritures de couronne

Pour les pourritures de couronne, la contamination des bouquets peut se produire à différents niveaux de la filière, ce qui complique énormément la mise en oeuvre des méthodes de lutte, mais la contamination des bouquets par les eaux de lavage est probablement prédominante.

La lutte chimique contre ces maladies n'apporte pas toujours de réponse satisfaisante. En effet, elle est parfois inefficace en fonction des zones de production et des périodes de l'année, et par ailleurs des résistances aux fongicides se sont développées chez les différentes espèces fongiques impliquées. Enfin, il y a un intérêt croissant à développer des méthodes de lutte alternatives à la lutte chimique. En effet, ces traitements post-récolte posent deux problèmes cruciaux : les risques de résidus présents dans les fruits et la nécessité de retraitement des bouillies fongicides qui sont rejetées autour des stations de conditionnement après l'emballage.

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

Défauts de qualité de la banane au champ

Photos © Luc de Lapeyre, Marc Chillet, Marie-José Rives, Fruidor

Parasites et ravageurs

Thrips de la fleur

Rouille rouge (thrips)

Grattage d'escargots

Dégâts de *Diaprepes*

Rouille argentée (thrips)

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

Défauts de qualité de la banane au champ *(suite)*

Défauts physiologiques et autres altérations

Fruit double et fruits déformés

Grattage de pointe

Grattage de feuille

Grattage de ficelle de haubanage

Brûlures de soleil

Brûlures chimiques

Maladies

Speckling

Red speckling en mûrisserie

Deightoniella

Fumagine sur pédoncule

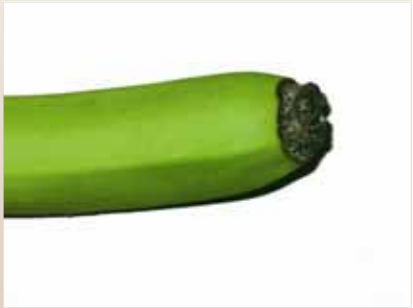

Bout de cigare

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

Défauts de qualité de la banane lors du conditionnement

Photos © Luc de Lapeyre, Marc Chillet, Marie-José Rives, Fruidor

Problèmes de sélection et défauts divers

Fruit trop maigre

Fruit trop court

Epistillage incomplet

Taches de latex

Problèmes de découpe

Couronne rase

Couronne en pointe

Couronne arrachée

Coup de couteau

Chocs

Pliure du pédoncule

Meurtrissure causée par des chocs au cours de l'emballage

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

Défauts de qualité de la banane après transport

Photos © Luc de Lapeyre, Marc Chillet, Marie-José Rives, Fruidor

Problèmes de mûrissage

Mûrs d'arrivage

Hétérogénéité après mûrissage

Problèmes de conservation

Frisure

Bouilli vert

Maladies de conservation

Anthracnose de quiescence

Anthracnose de blessure ou chancre

Pourriture de couronne

Pourriture de couronne

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

La diversité génétique des bananiers

Depuis des millénaires, les migrations de populations et les échanges de matériel végétal ont placé le bananier dans des contextes écologiques très différents sur tous les continents. Les agriculteurs ont su valoriser les mutations naturelles résultant de la multiplication végétative. C'est cette combinaison de la reproduction naturelle et des sélections faites par l'homme depuis la nuit des temps qui est à l'origine de la diversité génétique actuelle.

Originaire d'Asie du Sud-Est, les bananiers étaient au départ sauvages et séminifères. En se croisant naturellement entre eux, ils ont créé une importante base de diversité génétique qui existe encore de nos jours. C'est à partir de ces croisements que sont apparues des variétés sans graines. Ces bananes qui possèdent des qualités alimentaires ont rapidement intéressé l'homme, qui les a intégrées dans son agriculture en utilisant leur potentiel de multiplication végétative.

D'un point de vue botanique, le genre Musa se divise donc en espèces séminifères à fruits non comestibles et en variétés à fruits charnus sans graines (parthénocarpiques). Dans la section Eumusa, *Musa acuminata* (symbole de génome : A) et *Musa balbisiana* (symbole de génome : B) sont des espèces sauvages à l'origine des variétés cultivées. Ces dernières sont classées selon leur niveau de ploïdie et leur constitution génétique. On dénombre et classifie environ 1 200 variétés ou cultivars dans le monde.

Les espèces sauvages non comestibles, aux fruits à graines, peuvent servir à d'autres fins que l'alimentation humaine (fibre, alimentation du bétail, etc.). Elles sont toutes diploïdes (AA et BB). On en compte actuellement environ 180, toutes originaires d'Asie du Sud-Est, mais leur recensement n'est pas encore définitif surtout pour les diploïdes BB. Ces variétés fertiles sont importantes car elles présentent différents niveaux de résistance aux maladies et ravageurs. Elles sont donc la base des différents programmes d'amélioration génétique et de création variétale conventionnelle actuels et futurs.

Les cultivars issus de la sélection faite par l'homme sont nombreux. Ils sont classés en groupes en fonction de leur constitution génétique, puis en sous-groupes en rassemblant les différents cultivars dérivant les uns des autres par mutation naturelle à partir d'un ancêtre génétiquement commun. On distingue :

- des groupes de diploïdes : AA, comme la figue sucrée ou frayssinette, et AB. Il existe environ 290 cultivars, majoritairement produits dans leur région d'origine, l'Asie du Sud-Est ;
- trois groupes de triploïdes (650 cultivars) : AAA, AAB et ABB. C'est au niveau des sous-groupes de chacun de ces groupes que l'on distingue des variétés dessert aux fruits plus riches en sucre à maturité, des variétés à cuire aux fruits non sucrés et plus fermes même à maturité, voire des variétés à bière par fermentation de la pulpe (Afrique de l'Est).

Même si les plantes à l'intérieur d'un même sous-groupe ne montrent qu'une faible diversité génétique, elles présentent une très grande diversité de phénotypes, liée essentiellement aux mutations et à la sélection millénaire exercée par l'homme. C'est le cas des sous-groupes Cavendish (plus de 20 cultivars), des bananiers d'altitude de l'Afrique de l'Est (plus de 50) et des plantains d'Afrique centrale et de l'Ouest (plus de 150).

Si le système de culture intensive (environ 25 % de la production mondiale) privilégie la production mono-variétale, il est important de rappeler que la majorité de la production est basée sur une agriculture moins intensive, familiale, privilégiant le mélange variétal, contribuant ainsi au maintien de la sélection et garantissant la diversité des bananiers ■

Thierry Lescot, Cirad
thierry.lescot@cirad.fr

Banane — Estimation de la production mondiale en 2010

En tonnes	Bananes à cuire		Bananes dessert		Total
	Plantain groupe AAB	Banane d'altitude + groupe ABB + autres	Cavendish	Gros Michel + autres	
Amérique du Nord	0	1 000	8 070	100	9 170
Amérique du Sud	5 120 550	356 913	11 854 406	3 902 350	21 234 219
Amérique centrale	757 426	101 900	6 378 860	85 500	7 323 686
Caraïbes	952 344	414 701	1 159 183	212 371	2 738 599
Afrique de l'Ouest et centrale	8 835 518	850 396	2 456 812	438 442	12 581 168
Afrique de l'Est	1 339 616	15 336 700	1 998 023	717 434	19 391 773
Afrique du Nord et Moyen-Orient	31	9 667	1 943 238	46 772	1 999 708
Asie	2 901 234	17 224 285	25 803 385	17 082 817	63 011 721
Océanie	1 391	539 824	398 478	67 390	1 007 083
Europe	101	1 010	417 356	1 020	419 487
Total monde	19 908 211	34 836 396	52 417 811	22 554 196	129 716 614

Source : Thierry Lescot - Cirad d'après bibliographie, enquêtes, sources professionnelles, FAO, etc.

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

Estimations en tonnes Production et commerce données 2010 + import export UE et USA 2011 (en italique données 2009)	Production					Exportations		Importations	
	Type à cuire		Type dessert						
	Plantains AAB	Bananes d'altitude + ABB + autres AAB + AAA + AA	Sous-groupe Cavendish AAA	Gros Michel & autres AA, AAA, AAB, ABB	Total	Cavendish	Plantain	Banane dessert	Plantain
Amérique du Nord									
Canada					**0**	162	*17*	496 133	3 000
Etats-Unis		1 000	8 070	100	**9 170**	516 119		4 122 683	*270 757*
Groenland					**0**			250	
Saint Pierre & Miquelon								*65*	
Total	**0**	**1 000**	**8 070**	**100**	**9 170**	**516 281**	**17**	**4 619 131**	**273 757**
	0.0 %	10.9 %	88.0 %	1.1 %	**100.0 %**	11.2 %	0.0 %		
Amérique centrale									
Belize	3 600	200	78 500	1 000	**83 300**	71 064	*100*	*20*	
Costa Rica	90 000	2 000	2 100 000	10 000	**2 202 000**	2 005 897	*6 332*	22 368	*6 095*
Guatemala	202 600	25 000	1 500 000	10 000	**1 737 600**	1 333 800	*98 297*	5 110	*96*
Honduras	82 226	20 000	520 000	20 000	**642 226**	518 487	800	63 086	*17 477*
Mexique	195 000	10 000	1 868 360	30 000	**2 103 360**	180 000	299	*161*	19
Nicaragua	90 000	30 000	82 000	5 000	**207 000**	35 585	*26 993*	6 068	199
Panama	85 000	13 800	210 000	9 000	**317 800**	186 010	214	20 892	24
Salvador	9 000	900	20 000	500	**30 400**	*2*		*43 453*	*51 854*
Total	**757 426**	**101 900**	**6 378 860**	**85 500**	**7 323 686**	**4 330 845**	**133 035**	**161 158**	**75 764**
	10.3 %	1.4 %	87.1 %	1.2 %	**100.0 %**	67.9 %	17.6 %		
Amérique du Sud									
Argentine			170 950	50	**171 000**	300		344 106	159
Bolivie	120 000	11 000	134 000	60 000	**325 000**	*89 389*	*50*		
Brésil	453 350	30 000	3 594 960	2 900 000	**6 978 310**	143 872	25	37	
Chili					**0**	*200*		179 318	3 578
Colombie	2 650 000	165 050	2 034 340	489 000	**5 338 390**	1 802 581	*129 606*	25 147	*60 519*
Équateur	500 000	47 291	5 200 000	120 000	**5 867 291**	4 944 968	162 051	156	
Guyana	4 100	1 000	6 300	1 000	**12 400**	*50*	134		*22*
Guyane française	2 300	1 000	3 000	1 500	**7 800**				
Iles Falkland								*20*	
Paraguay		300	69 856	9 700	**79 856**	*18 490*		*915*	
Pérou	900 000	80 000	270 000	200 000	**1 450 000**	108 785	*83 293*	41	
Surinam	13 000	1 272	71 000	9 000	**94 272**	62 911	10		*200*
Uruguay					**0**	*1*		41 611	
Venezuela	477 800	20 000	300 000	112 100	**909 900**	8	135		*21 000*
Total	**5 120 550**	**356 913**	**11 854 406**	**3 902 350**	**21 234 219**	**7 171 555**	**375 304**	**591 351**	**85 478**
	24.1 %	1.7 %	55.8 %	18.4 %	**100.0 %**	60.5 %	7.3 %		
Caraïbe									
Anguilla			1					70	12
Antigua & Barbuda	1	3	212	4	**220**			905	355
Antilles néerlandaises			10		**10**	*10*		2 419	*558*
Aruba					**0**			2 697	*580*
Bahamas	5	20	4 240	35	**4 300**	*17*		*1 360*	*861*
Barbade	5	25	815	15	**860**	1		*2 402*	1 436
Bermudes	400	30	370	50	**850**	*160*	179	794	
Cuba	180 000	245 000	88 000	182 400	**695 400**	*30*		*164*	
Dominique	3 600	600	5 800	300	**10 300**	4 700	*577*		
Grenade	840	200	1 000	36	**2 076**	191	4	*22*	
Guadeloupe	6 400	550	50 000	1 000	**57 950**	43 000			200
Haïti	238 500	72 000	100 000	18 000	**428 500**	*2*	300	7 515	3 803
Îles Caïman	20	1	186	9	**216**			551	
Îles Turks et Caïques								487	*136*
Îles Vierges (USA)	250	50	1 300	100	**1 700**				1
Îles Vierges (UK)	80	10	320	20	**430**	*73*		*40*	27
Jamaïque	29 826	1 000	30 000	4 000	**64 826**	7	*6*	19	*3*
Martinique	13 700	400	208 000	800	**222 900**	199 000			3
Montserrat	75	3	90	2	**170**			*60*	50
Porto Rico	69 942	2 000	56 539	500	**128 981**			1 738	800
République dominicaine	400 000	91 509	590 000	4 200	**1 085 709**	327 476	*5 200*		
Saint Kitts et Nevis					**0**			*617*	*500*
St Vincent & Grenadines	2 500	500	4 000	300	**7 300**	2 000	1 150	*20*	*1*
Sainte Lucie	1 600	300	10 500	500	**12 900**	6 500	*200*		*1*
Trinidad & Tobago	4 600	500	7 800	100	**13 000**	*10*		4 933	*454*
Total	**952 344**	**414 701**	**1 159 183**	**212 371**	**2 738 599**	**583 177**	**7 616**	**26 743**	**9 780**
	34.8 %	15.1 %	42.3 %	7.8 %	**100.0 %**	50.3 %	0.8 %		

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

Estimations en tonnes Production et commerce données 2010 + import export UE et USA 2011 (en italique données 2009)	Production					Exportations		Importations	
	Type à cuire		Type dessert						
	Plantains AAB	Bananes d'altitude + ABB + autres AAB + AAA + AA	Sous-groupe Cavendish AAA	Gros Michel & autres AA, AAA, AAB, ABB	Total	Cavendish	Plantain	Banane dessert	Plantain
Afrique de l'Est									
Afrique du Sud	20	117	291 000	2 134	**293 271**	376		36 685	
Botswana					**0**	*5*		9 341	
Burundi	170 000	1 268 679	136 564	280 000	**1 855 243**	*36*			*10*
Comores	3 000	11 000	28 400	2 000	**44 400**			*8*	
Djibouti			1		**1**			*2 817*	
Erythrée			10	1	**11**	*20*		*15 000*	
Éthiopie	100	1 000	169 641	959	**171 700**	*2 817*			
Île de la Réunion	10	500	8 300	4 790	**13 600**				
Kenya	305 000	160 000	246 570	80 000	**791 570**	*31*		*45*	*10*
Lesotho					**0**			*2 900*	
Madagascar	15 000	12 000	189 800	15 000	**231 800**	*182*			
Malawi	134 900	40 000	140 000	10 000	**324 900**				
Maurice	10	700	9 497	800	**11 007**			1	
Mayotte	640	6 400	6 000	1 000	**14 040**				
Mozambique	85 000	5 300	101 700	3 000	**195 000**	*18 570*			
Ouganda	200 000	8 945 000	241 000	164 000	**9 550 000**	12 400	1 505	*1 944*	*20*
Rwanda	270 000	2 259 150	120 000	100 000	**2 749 150**	20	1	13 100	*10*
Seychelles	80	300	920	100	**1 400**			*1*	
Somalie	5 000	1 000	29 600	1 000	**36 600**	18	1		
Soudan		1 000	82 300	2 000	**85 300**	*1 455*			
Swaziland	5	4	5 750	1	**5 760**	*6 000*		3 000	
Tanzanie	150 700	2 624 000	100 000	50 000	**2 924 700**	*97*	1	*1*	
Zambie	1	50	720	49	**820**	*54*		310	
Zimbabwe	150	500	90 250	600	**91 500**	*4 195*		*311*	
Total	**1 339 616**	**15 336 700**	**1 998 023**	**717 434**	**19 391 773**	**46 276**	**1 508**	**85 464**	**50**
	6.9 %	79.1 %	10.3 %	3.7 %	**100.0 %**	2.3 %	0.1 %		
Afrique de l'Ouest et centrale									
Angola	120 000	10 000	287 000	15 700	**432 700**			*20*	*100*
Bénin	45 000	100	18 000	9 000	**72 100**		200	*201*	*2 100*
Burkina Faso	100	10	15 000	10	**15 120**	*210*		2 968	*5 600*
Cameroun	1 300 000	200 000	500 000	220 000	**2 220 000**	254 610	*40 000*	*36*	
Cap Vert	10	30	8 830	30	**8 900**			*3*	
Congo	81 100	3 000	27 000	3 000	**114 100**			*11*	*2 000*
Congo (Rép. dém.)	1 045 000	205 000	292 472	24 000	**1 566 472**	1 848	*3 000*		
Côte d'Ivoire	1 500 000	205 454	400 000	6 000	**2 111 454**	257 042	35 000	*150*	
Gabon	110 000	10 000	12 600	1 000	**133 600**			*2*	11 000
Gambie	8	1	180	1	**190**			*380*	
Ghana	1 680 000	50 000	130 000	10 000	**1 870 000**	65 000	*447*		*200*
Guinée	445 700	16 000	181 700	20 000	**663 400**	*19*	20		
Guinée Bissau	36 000	4 000	4 900	400	**45 300**	1			
Guinée équatoriale	39 000	3 000	8 000	1 000	**51 000**	*4*			*9 000*
Liberia	45 500	5 000	40 000	10 000	**100 500**			*1*	*14*
Mali	6 500	500	90 000	500	**97 500**			21 290	5 500
Mauritanie		1	70	1	**72**	*2*		4 193	
Namibie					**0**	*8*		2 805	
Niger			350		**350**			*688*	2 500
Nigeria	2 258 000	127 000	263 300	85 000	**2 733 300**		*1*		*1 000*
Rép. centrafricaine	81 000	7 000	96 000	30 000	**214 000**				*2 000*
Sainte Hélène								*50*	
Sao Tomé & Principe	3 000	1 000	1 500	1 000	**6 500**				*10*
Sénégal	200	100	46 600	100	**47 000**	*34*		16 513	*2 300*
Sierra Leone	29 900	2 000	9 000	1 000	**41 900**		1	*10*	
Tchad			10		**10**			*15 000*	*1 500*
Togo	9 500	1 200	24 300	700	**35 700**	15	2	2	100
Total	**8 835 518**	**850 396**	**2 456 812**	**438 442**	**12 581 168**	**578 793**	**78 671**	**64 323**	**44 924**
	70.2 %	6.8 %	19.5 %	3.5 %	**100.0 %**	23.6 %	0.9 %		
Afrique du Nord - Moyen-Orient									
Algérie		1	318	1	**320**			179 578	
Arabie saoudite			1		**1**	*441*		252 375	
Bahreïn			840	50	**890**	*845*		13 835	
Cisjordanie Gaza		5	5 190	5	**5 200**			*10 000*	
Égypte	1	3 000	985 949	40 000	**1 028 950**	*20 108*		10 145	
Émirats Arabes Unis			170		**170**	*14 797*		84 491	
Irak			10		**10**			*414*	
Iran		3 000	102 300	3 000	**108 300**	*10*		5 663	
Israël		1 000	99 305	1 110	**101 415**	15		*23*	
Jordanie		800	42 213	740	**43 753**	*177*		39 630	
Koweït					**0**	*10 117*		30 000	
Liban	10	600	86 300	590	**87 500**	*35 000*		149	
Libye		1	2	1	**4**			11 584	
sous-total (suite page 77)	**11**	**8 407**	**1 322 598**	**45 497**	**1 376 513**	**81 510**		**637 887**	

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

Estimations en tonnes Production et commerce données 2010 + import export UE et USA 2011 (en italique données 2009)	Production					Exportations		Importations	
	Type à cuire		Type dessert						
	Plantains AAB	Bananes d'altitude + ABB + autres AAB + AAA + AA	Sous-groupe Cavendish AAA	Gros Michel & autres AA, AAA, AAB, ABB	Total	Cavendish	Plantain	Banane dessert	Plantain
Afr. du Nord - Moyen-Orient (suite et fin)									
Maroc		500	249 000	500	**250 000**	50		26 712	
Oman		500	27 900	300	**28 700**	*209*		9 716	
Qatar					**0**	*460*		21 543	
Sahara occidental					**0**			*2 500*	
Syrie			840	10	**850**			219 430	
Tunisie		10	55	50	**115**	*20*		37 118	
Turquie		50	210 013	115	**210 178**	1 500		182 438	
Yémen	20	200	132 832	300	**133 352**	*84 612*		22	
Total	**31**	**9 667**	**1 943 238**	**46 772**	**1 999 708**	**168 361**	**0**	**1 137 366**	**0**
	0.0 %	0.5 %	97.2 %	2.3 %	**100.0 %**	8.7 %	0.0 %		
Asie									
Afghanistan					**0**			37 566	
Azerbaïdjan					**0**			26 284	*18*
Bangladesh	13 000	120 000	468 734	216 520	**818 254**	*260*	*10*	*150*	
Bhoutan	74	500	1 226	400	**2 200**			*9*	
Brunéi		40	700	70	**810**			*90*	
Cambodge	10 000	45 000	79 000	25 000	**159 000**				
Chine	60	668 425	9 042 415	137 995	**9 848 895**	22 056		575 183	
Corée (République de)					**0**	*255*		257 024	
Corée (Rép. pop. dém.)					**0**			*20*	
Hong Kong					**0**	*21 546*		81 650	
Inde	2 600 000	9 000 000	6 897 900	13 400 000	**31 897 900**	*54 273*	1		
Indonésie	70 000	2 300 000	2 223 228	1 221 352	**5 814 580**	402	1	*328*	
Japon			170		**170**	*4*		1 109 068	*6 380*
Kazakhstan					**0**	*211*		46 603	*37*
Kirghizistan					**0**	*40*		8 987	
Laos	1 000	7 000	34 500	18 000	**60 500**			*526*	
Macao					**0**			*2 194*	
Malaisie	40 000	210 000	255 000	120 000	**625 000**	*20 019*		*679*	
Maldives	90	3 060	2 500	850	**6 500**			*648*	*29*
Mongolie					**0**			*85*	
Myanmar	40 000	555 100	130 000	60 000	**785 100**				
Népal		20 000	58 402	12 640	**91 042**	*181*		*187*	
Ouzbékistan					**0**			*700*	
Pakistan	2 000	26 000	113 900	18 000	**159 900**	86 714		*2*	
Philippines	1 000	2 730 000	5 000 000	1 370 340	**9 101 340**	2 002 848		*1*	
Singapour					**0**	*38*		39 666	
Sri Lanka	62 000	293 420	162 000	55 000	**572 420**	230	*2 675*	3	*41*
Tadjikistan								*120*	
Taïwan		100	700	200	**1 000**	10 000		*150 000*	
Thaïlande	60 000	650 000	650 900	224 000	**1 584 900**	24 878	100	9 214	
Timor oriental	10	40	710	50	**810**			*20*	
Turkménistan								*100*	
Vietnam	2 000	595 600	681 400	202 400	**1 481 400**	*19 363*	11		
Total	**2 901 234**	**17 224 285**	**25 803 385**	**17 082 817**	**63 011 721**	**2 263 318**	**2 798**	**2 347 107**	**6 505**
	4.6 %	27.3 %	41.0 %	27.1 %	**100.0 %**	8.8 %	0.1 %		
Océanie									
Australie	50	500	279 623	22 000	**302 173**	*23*		*114*	
Fidji	100	2 300	3 100	100	**5 600**	*112*		*2*	
Guam		145	345		**490**			*1 000*	
Îles Cook		100	90		**190**	*22*			
Îles Marshall								*50*	
Iles Salomon		90	320		**410**				
Kiribati		3 800	1 600	400	**5 800**				
Micronésie	280	840	1 800	10	**2 930**				
Niué		10	100		**110**	*50*			
Nouvelle-Calédonie	160	1 800	2 000	600	**4 560**			*1*	
Nouvelle-Zélande					**0**	*52*		81 314	130
Palaos								*50*	
Papouasie-Nle Guinée	500	500 000	90 000	42 000	**632 500**	*1 000*			
Polynésie française		2 300	3 100	500	**5 900**			*3*	
Samoa	100	13 900	4 500	500	**19 000**	*1*			
Samoa américaines		230	810	60	**1 100**			*1*	
Tokelau		10	10		**20**				
Tonga	100	2 700	1 200	100	**4 100**				
Tuvalu	1	199	180	20	**400**				
Vanuatu	100	9 900	9 400	1 000	**20 400**	*4*			
Wallis & Futuna		1 000	300	100	**1 400**				
Total	**1 391**	**539 824**	**398 478**	**67 390**	**1 007 083**	**1 264**	**0**	**82 535**	**130**
	0.1 %	53.6 %	39.6 %	6.7 %	**100.0 %**	0.3 %	0.0 %		

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

Estimations en tonnes Production et commerce données 2010 + import export UE et USA 2011 (en italique données 2009)	Production					Exportations		Importations	
	Type à cuire		Type dessert						
	Plantains AAB	Bananes d'altitude + ABB + autres AAB + AAA + AA	Sous-groupe Cavendish AAA	Gros Michel & autres AA, AAA, AAB, ABB	Total	Cavendish	Plantain	Banane dessert	Plantain
Europe									
Açores			1 000		**1 000**				
Albanie					**0**	*255*		17 535	
Allemagne					**0**	402 860	2 100	1 280 339	3 000
Andorre					**0**			*600*	
Arménie					**0**	*2 304*		8 458	
Autriche					**0**	16 771		127 083	42
Bélarus					**0**			36 669	*1 227*
Belgique - Luxembourg					**0**	1 200 000	34 900	1 344 196	36 817
Bosnie Herzégovine					**0**	*2*		36 951	*96*
Bulgarie					**0**	1 762	*5*	32 945	1 204
Canaries	1	5	385 000	5	**385 011**	350 000			
Chypre			5 975	5	**5 980**	998		4 927	213
Croatie					**0**	*30*		49 379	*280*
Danemark					**0**	11 388	*3*	80 574	1 926
Espagne			250	5	**255**	103 366	*969*	538 000	25 337
Estonie					**0**	192		11 354	8
Finlande					**0**	705		70 103	8
France					**0**	244 120	11 971	742 022	14 675
Géorgie					**0**	*2 013*		10 981	
Gibraltar								*150*	
Grèce		5	3 290	5	**3 300**	14 935	*5*	139 563	96
Hongrie					**0**	6 279		44 735	259
Iles Féroé					**0**			822	
Irlande					**0**	22 681	*6 500*	74 797	14 588
Islande			1		**1**	*6*		*5 745*	
Italie			340		**340**	55 788	*514*	661 937	5 896
Lettonie					**0**	7 184		22 556	1
Lituanie					**0**	10 351	*56*	30 097	99
Macédoine					**0**	*67*	*9*	16 700	*106*
Madère	100	1 000	18 000	1 000	**20 100**	14 000			
Malte					**0**	*4*		5 428	
Moldavie					**0**			10 536	*131*
Monténégro						*8*		6 561	
Norvège					**0**			73 200	*21*
Pays-Bas					**0**	82 000	28 199	285 264	51 893
Pologne					**0**	9 372		215 699	2 815
Portugal			3 500		**3 500**	19 714	*79*	156 000	438
République tchèque					**0**	48 717	*101*	137 984	284
Roumanie					**0**	3 114	*1 177*	37 861	1 917
Royaume-Uni					**0**	93 389	13 633	1 018 933	27 575
Russie (Fédération de)					**0**	*11 481*	*37*	1 068 571	1 800
Saint Marin					**0**			*120*	
Serbie et Monténégro					**0**	890		41 876	*20*
Slovaquie					**0**	10 634	*13*	52 551	2 720
Slovénie					**0**	17 810		67 684	1
Suède					**0**	33 920		174 435	355
Suisse					**0**	*3*		80 772	
Ukraine					**0**	*651*		227 316	
Total	**101**	**1 010**	**417 356**	**1 020**	**419 487**	**2 799 764**	**100 271**	**9 050 009**	**195 848**
	0.0 %	0.2 %	99.5 %	0.2 %	**100.0 %**	30.9 %	1.1 %		
Total monde	**19 908 211**	**34 836 396**	**52 417 811**	**22 554 196**	**129 716 614**	**18 459 634**	**699 220**	**18 165 187**	**692 236**
	15.3 %	26.9 %	40.4 %	17.4 %	**100.0 %**	35.2 %	3.5 %		

Note 1 : pour les membres de l'UE, importations de cavendish en provenance des pays tiers seulement, sans tenir compte du commerce intracommunautaire ou de l'approvisionnement auprès de la production européenne.

Note 2 : les divergences entre les totaux import et export proviennent du fait des réexportations entre pays non producteurs (par exemple : intra-UE), de la prise en compte de deux années (2011 et 2010) et du caractère expérimental de ce travail.

Source : Thierry Lescot - CIRAD, d'après bibliographie, enquêtes, sources professionnelles, FAO, etc.

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

Prix de gros en Europe

Avril 2012

					UNION EUROPEENNE — EN EUROS				
					Allemagne	Belgique	France	Pays-Bas	UK
ANANAS	Avion	CAYENNE LISSE	CAMEROUN	kg			2.50		
			GHANA	kg			2.50		
		NON DETERMINE	BENIN	kg			2.00		
		VICTORIA	AFRIQUE DU SUD	Carton	11.00			12.10	
			MAURICE	Carton		12.50		13.48	
			MAURICE	kg			3.60		
			REUNION	kg			4.20		
	Bateau	MD-2	COSTA RICA	Carton	10.56		7.50		7.96
			EQUATEUR	Carton			7.50		
			REP. DOMINICAINE	Carton			7.50		
AVOCAT	Avion	TROPICAL	BRESIL	Carton			12.80	15.85	
	Bateau	ARDIT	ISRAEL	Carton	4.75				
		FUERTE	AFRIQUE DU SUD	Carton	4.50		4.00	5.68	6.73
			KENYA	Carton			4.00		5.94
			PEROU	Carton			4.50	6.85	6.06
		HASS	CHILI	Carton		13.88			
			ISRAEL	Carton			8.38	11.65	
			KENYA	Carton			6.17		
			PEROU	Carton			8.25		
		NON DETERMINE	BRESIL	Carton					7.34
			ISRAEL	Carton					5.88
		REED	ISRAEL	Carton	4.50			5.80	
	Camion	HASS	ESPAGNE	Carton	12.50		10.63	12.25	
		REED	ESPAGNE	Carton					5.51
BANANE	Avion	PETITE	COLOMBIE	kg			6.50	5.98	
			EQUATEUR	kg		5.67		5.17	
		ROUGE	EQUATEUR	kg				4.88	
	Bateau	PETITE	EQUATEUR	kg			1.70	2.01	
		ROUGE	EQUATEUR	kg				2.29	
CARAMBOLE	Avion		MALAISIE	kg		4.73	4.86	4.75	4.53
	Bateau		MALAISIE	kg				3.17	
CHAYOTE	Bateau		COSTA RICA	kg			1.20	1.43	
DATTE	Bateau	MEDJOOL	ISRAEL	kg			6.50	8.37	
			MEXIQUE	kg	9.80			10.78	11.02
		MOZAFATI	IRAN	kg				3.13	
		NON DETERMINE	ISRAEL	kg					6.37
			TUNISIE	kg				1.88	1.87
EDDOE	Bateau		BRESIL	kg				1.50	
			CHINE	kg			1.80		
			COSTA RICA	kg			2.00	1.50	
GINGEMBRE	Bateau		CHINE	kg	0.81	2.10	1.30	1.18	0.94
			THAILANDE	kg	1.15			1.02	1.06
GOYAVE	Avion		BRESIL	kg				5.82	
GRENADILLE	Avion	JAUNE	COLOMBIE	kg		8.75		9.17	
		NON DETERMINE	COLOMBIE	kg	4.75		5.50		
		VIOLETTE	AFRIQUE DU SUD	kg	6.50		6.30		
			ISRAEL	kg			6.50	5.50	5.51
			KENYA	kg				5.00	4.59
			ZIMBABWE	kg				5.50	
IGNAME	Bateau		BRESIL	kg			1.65		1.04
			COTE D'IVOIRE	kg				1.13	
			GHANA	kg			1.15	1.21	
KAKI	Avion		BRESIL	kg				3.80	4.08
KUMQUAT	Avion		ISRAEL	kg					5.51
LIME	Avion		MEXIQUE	kg			3.70		
	Bateau		BRESIL	kg	1.22		1.57	1.59	1.79
			MEXIQUE	kg			1.50		2.18

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD − Toute reproduction interdite

					UNION EUROPEENNE — EN EUROS				
					Allemagne	Belgique	France	Pays-Bas	UK
LITCHI	Avion		THAILANDE	kg				9.69	
MANGOUSTAN	Avion		INDONESIE	kg				7.32	
MANGUE	Avion	AMELIE	BURKINA FASO	kg			2.50		
			MALI	kg			2.50		
		KENT	AFRIQUE DU SUD	kg			6.00		
			BURKINA FASO	kg			3.30		
			COTE D'IVOIRE	kg			5.50		
			MALI	kg			3.90		
			PEROU	kg			6.00	5.17	
		NAM DOK MAI	THAILANDE	kg				7.00	
		PALMER	BRESIL	kg	3.75				
	Bateau	ATKINS	BRESIL	kg	1.13			1.50	1.23
			COSTA RICA	kg					1.43
		KEITT	PEROU	kg		2.00			
		KENT	PEROU	kg		2.00	1.35		1.53
		NON DETERMINE	KENYA	kg					1.22
MANIOC	Bateau		COSTA RICA	kg			1.23	1.00	
MELON	Avion	CHARENTAIS	GUATEMALA	kg			4.50		
			REP. DOMINICAINE	kg			3.90		
	Bateau	CANTALOUP	COSTA RICA	kg				1.85	
			HONDURAS	kg					1.27
		CHARENTAIS	HONDURAS	kg			1.80		1.43
			MAROC	kg			1.50		
		GALIA	BRESIL	kg					1.84
			COSTA RICA	kg					1.43
			PANAMA	kg				1.75	1.47
		HONEY DEW	BRESIL	kg					0.98
			COSTA RICA	kg				0.80	0.86
			GUATEMALA	kg					0.73
			PANAMA	kg			0.60		0.73
		PASTEQUE	BRESIL	kg					0.92
			COSTA RICA	kg				0.99	0.82
			GUADELOUPE	kg			0.55		
			PANAMA	kg					0.72
		SEEDLESS WATER	COSTA RICA	kg				1.12	
			HONDURAS	kg					0.87
NOIX DE COCO	Bateau		COSTA RICA	Sac				15.50	
			COTE D'IVOIRE	Sac		7.10	9.25	10.19	12.85
			REP. DOMINICAINE	Sac				19.00	12.85
			SRI LANKA	Sac					10.41
PAPAYE	Avion	FORMOSA	BRESIL	kg	3.11	3.00		3.93	
		NON DETERMINE	BRESIL	kg		3.57	3.65		4.37
			THAILANDE	kg				4.69	
	Bateau		EQUATEUR	kg		1.71		2.43	
PATATE DOUCE	Bateau		AFRIQUE DU SUD	kg			1.50		1.59
			EGYPTE	kg			1.00		
			HONDURAS	kg				1.45	1.06
			ISRAEL	kg					0.82
PHYSALIS	Avion	PRE-EMBALLE	COLOMBIE	kg			7.75	8.33	5.51
			EQUATEUR	kg					4.59
	Bateau		COLOMBIE	kg	4.38			5.05	
PITAHAYA	Avion	JAUNE	EQUATEUR	kg				9.00	
		ROUGE	VIETNAM	kg		6.00		6.52	
PLANTAIN	Bateau		COLOMBIE	kg			1.00	1.00	
			COSTA RICA	kg					1.22
			EQUATEUR	kg			0.85	0.96	
RAMBOUTAN	Avion		THAILANDE	kg				7.72	
			VIETNAM	kg		7.25		8.10	
TAMARILLO	Avion		COLOMBIE	kg		7.10		6.89	

Note : selon calibre

Ces prix ont été calculés à partir d'informations mensuelles transmises par le Market News Service du Centre de Commerce International de l'ONU à Genève.
Market News Service (MNS), Centre du Commerce International, CNUCED/OMC (CCI), Palais des Nations, 1211 Genève 10, Suisse
T. 41 (22) 730 01 11 / F. 41 (22) 730 09 06

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD − Toute reproduction interdite

Information... your weak link?

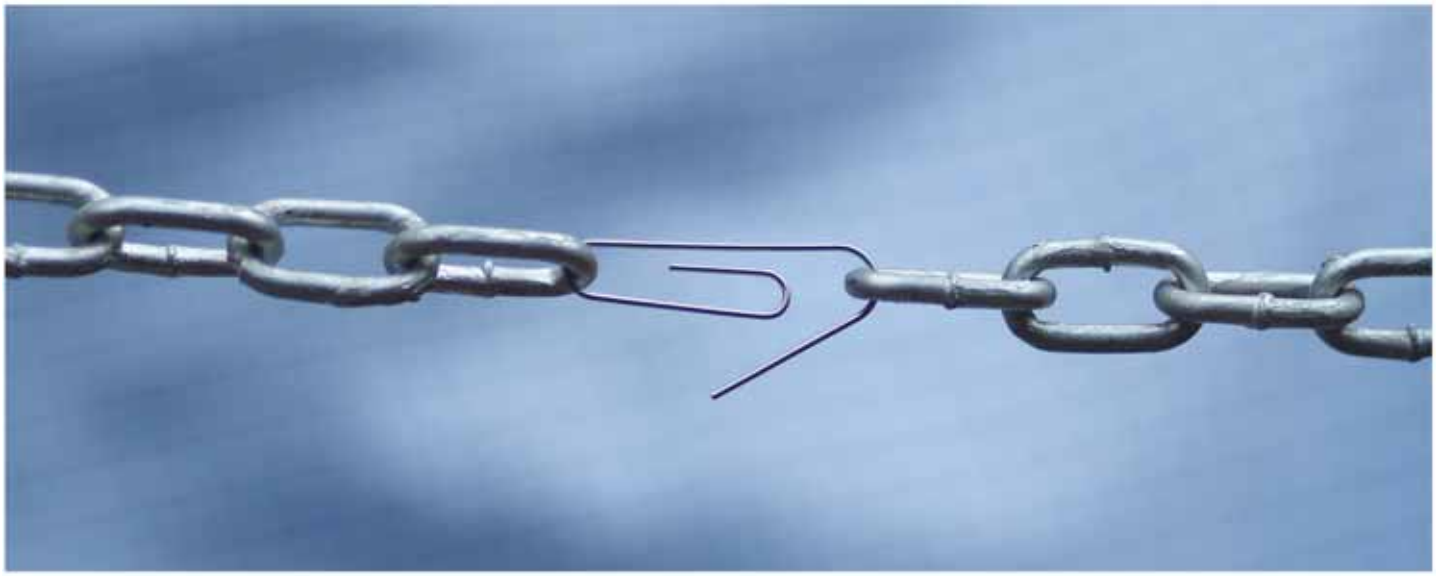

Reefer Trends is an independent news and information provider, financed exclusively by revenue from subscriptions.

First published in 2003, it provides a number of services for users along the reefer logistics chain: the Reefer Trends weekly charter market brief is *the* benchmark publication for the specialist reefer business – it tracks the charter market for reefer vessels, as well as fruit and banana production and market trends that influence charter market movement.

The weekly publication has close to 200 paying subscriber companies from 34 countries worldwide. The list of subscribers includes all the major reefer shipping companies and reefer box operators, the major charterers, reefer brokers, banana multi-nationals, the major banana exporters in Ecuador, Costa Rica, Panama and Colombia, terminal operators in the US and Europe, the world's leading shipping banks and broking houses as well as trade associations, cargo interests and fruit importers on all continents. It is also circulated within the European Commission and the World Trade Organisation.

As well as the weekly Reefer Trends report it provides a separate online daily news service, covering developments in the global fruit, banana and logistics industries. The daily news is e-mailed direct to the desktops of several thousand subscribers worldwide.

Reefer Trends' consultancy clients include shipbuilding yards, banana majors, banks, brokers and equities analysts. Reefer Trends provides sector reports and forecasts for brokers and charterers. It has also acted as an expert witness in a chartering dispute.

For more information on subscriptions, please contact:
info@reefertrends.com or visit www.reefertrends.com

reefertrends

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD − Toute reproduction interdite

UNIVEG
KATOPÉ FRANCE

Cycle of Freshness

UNIVEG, Votre connexion DIRECTE vers la production

Grâce à sa production diversifiée
son infrastructure ultramoderne
et une équipe compétente et motivée
UNIVEG KATOPÉ FRANCE peut assurer
un approvisionnement fiable et
une gamme de services de haute qualité
à ses clients toute l'année.

UNIVEG KATOPÉ FRANCE | T +33 1 49 78 20 00 | katopeintl@katope.fr
15, boulevard du Delta | Zone Euro Delta - DE1 | 94658 RUNGIS CEDEX | FRANCE

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

UNIVEG KATOPÉ FRANCE IS A MEMBER OF THE UNIVEG GROUP | www.univeg.com